



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

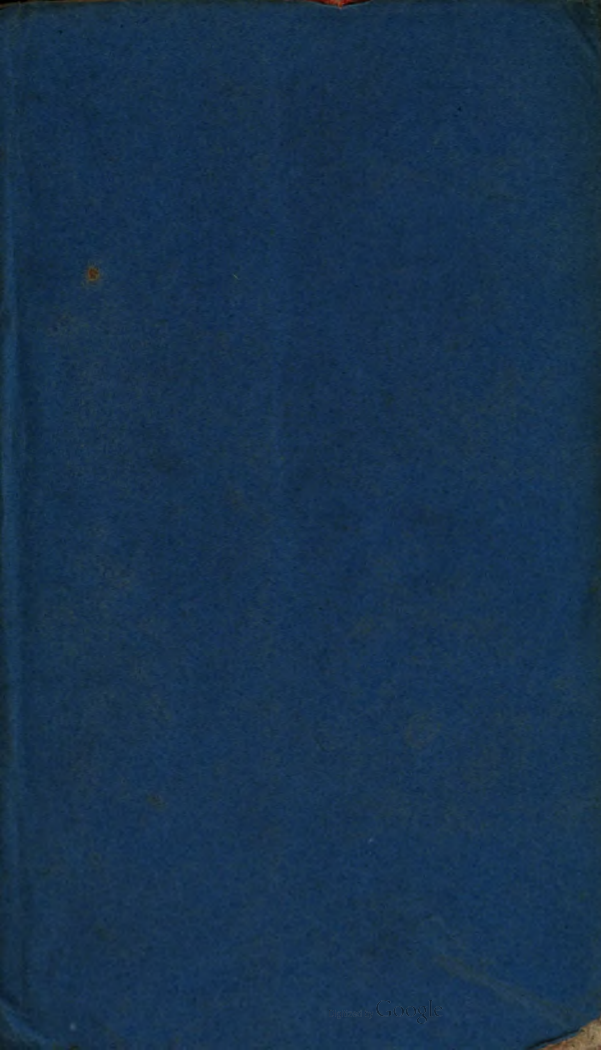
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

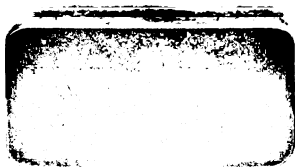
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





~~ALL~~

Zugya

BIBLIOTHÈQUE

"Les Érudits"

S J

60 - CHANTILLY.



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN

SEPTEMBRE, 1705,



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C V.
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR

de défigurez, étant impossible
de deviner le nom d'une Ter-
re, ou d'une Famille, s'il
n'est bien écrit. On prie de
nouveau ceux qui en en-
voyent d'y prendre garde,
s'ils veulent que les noms
propres soient corrects. On
avertit encore qu'on ne prend
aucun argent pour ces Me-
moires, & que l'on emploiera
tous les bons Ouvrages à leur
tour, pourvu qu'ils ne deso-
bligent personne, & que
ceux qui les enverront en
affranchissent le port.



M E M O I R E S
D E L' A C A D E M I E

SEPTEMBRE. 1795.

JE ne puis mieux commencer ma Lettre, que par ce qui regarde ce qui s'est passé le jour de la feste de S. Louis à trois Academies, que la protection & les bienfaits du

A iij

6 MERCURE

Roy font fleurir. Les Sermons qui ont esté faits ce jour-là , & les Ouvrages qui ont remporté les prix de l'Eloquence & de la Poësie à l'Academie Francoise , sont remplis de tres-beaux éloges de Sa Majesté , & délicatement rouchés. Ce jour-là cette Academie se trouva en Corps à la Chapelle du Louvre , & assista à la Messe , pendant laquelle on chanta le Pseaume *Beati omnes qui timeant Dominum* , de la composition de M^r du Bouffet. Elle fut célébrée par M^r l'Abbé Fleury, l'un des quarante de la Com-

pagnie. Ensuite M^r l'Abbé Prévost prononça le Panegyrique du Saint, & soutint avec beaucoup d'avantage la gloire qu'il s'étoit déjà acquise en faisant l'Oraison funebre de feu Monsieur le Cardinal de Furstemberg, & en prêchant devant le Roy le jour de la Cène. Il prit pour son Texte ces paroles de l'Ecriture, *Dominus dedit illi gloriam regni*; & ayant entrepris de faire voir dans le premier Point de son discours, que saint Louis avoit eu toute la gloire de la Royauté devant les hommes; & dans le second, qu'il

A iij

avoit eu toute cette même gloire de la Royauté devant Dieu ; il dit que s'il n'avoit à traiter que la première Partie , la presence des illustres Auditeurs qu'il avoit devant luy , & à qui l'Eloquence étoit comme naturelle , par la connoissance qu'ils avoient de toutes les délicatesses de la Langue , suffiroit pour luy inspirer des termes dignes d'un si grand sujet : mais qu'ayant à parler sur la seconde , il avoit besoin d'un puissant secours , qu'il implora par l'intercession de la Vierge que l'Ange avoit saluée pour luy annoncer qu'elle devoit être la Mere de

Dieu. Ce Panegyrique fut rempli par tout de traits brillans ; & en peignant vivement les avantages que la France avoit reçûs par le soin que S. Louis avoit eu de bannir de son Royaume le Blaspheme , l'Usure , le Duel & l'Herésie ; il fut aisé de connoître qu'il faisoit l'éloge du Roy. Il marqua l'obligation que la France avoit à la Reine Blanche de Castille , mere de saint Louis , pour l'excellente éducation qu'elle avoit donnée au Roy son fils , & il ajouta *que si l'Espagne luy avoit fait en elle un present inestima-*

10 MERCURE -

ble , *Loüis le Grand* avoit fait paroître le dernier effort de la reconnaissance , en donnant à l'Espagne son Petit-Fils , qui faisoit l'admiration & le bonheur de tous ses sujets. Les applaudissemens que toute l'Assemblée donna à M^r l'Abbé Prévost , furent des marques du plaisir qu'elle s'étoit fait de l'écouter.

On doit remarquer que la cérémonie qui se fait dans la Chapelle du Louvre , commence de bonne heure , afin que ceux qui s'y sont trouvez , tant de M^{rs} de l'Académie Française , que des autres personnes qui

GALANT II

ont assisté à cette cette cérémonie , puissent aller à celle qui se fait ensuite aux Peres de l'Oratoire , en cas qu'ils y soient portez par le desir de voir & d'entendre ce qui s'y passe. Les deux Academies Royales des Inscriptions & des Sciences , entre lesquelles il y a une union établie par le Reglement de Sa Majesté , s'y trouverent & assisterent , selon leur coûtume , à la Messe qui y fut celebrée. Elles avoient à leur teste M^r le President de Lamoignon , President de l'Academie des Inscriptions, M^r l'Abbé Bignon , Vice-Pre-

12 MERCURE

fidant, M^r l'Abbé de Beaujeu, nommé à l'Evêché de Castres, & plusieurs autres personnes de distinction. Pendant la Messe la Musique chanta le Pseaume *Cæli enarrant gloriam Dei*, de la composition de M^r du Bouffet. Le Panégyrique de Saint Louis fut ensuite prononcé par le Pere Massillon, avec cette éloquence solide & pleine d'onction, dont le public a déjà esté tant de fois charmé. Il prit pour texte :

AN NES. CITIS QUONIAM
JUSTI DE HOC MUNDO
JUDICABUNT?

Ne sçavez - vous pas que les Justes doivent un jour juger le monde ?

Si la loy de Dieu , dit-il , toute seule devoit un jour juger le monde , les mondains pourroient opposer à leur condamnation les obstacles presque insurmontables continuellement attachez à leur état & à leur condition. Ils pourroient apporter pour dispense de la pratique des vertus, la distinction de leur rang & la dignité de leurs emplois. Mais l'Apostre nous avertit que les Justes seront assis à la droite de Jesus Christ pour juger les hommes

14 MERCURE

avec luy ; qu'ils seront les défenseurs de la cause de Dieu contre les vaines excuses des pecheurs , & que leur exemple condamnera alors le monde , qui n'aura pas voulu les imiter.

Ce droit cependant de juger & de condamner le monde n'appartiendra pas à tous les Justes également ; il ne suffit pas de l'avoir hay pour condamner ceux qui l'aiment , il faut l'avoir vaincu avec tout ce qu'il a de grandeurs , de richesses , de puissances , de plaisirs , de vanité & de charmes.

Ainsi condamnera le monde le Saint Roy que la France autre-

fois honora comme son pere , & qu'elle invoque aujourd'huy comme son protecteur. Il trouva dans la pratique des vertus la source des qualitez heroïques qui l'ont rendu le plus grand & le plus saint de tous les Rois. Il trouva dans la qualité de Roy un excellent motif pour s'animer à la pratique des vertus les plus austeres.

Il divisa son sermon en deux points , & dit dans le premier.

Que Loüis fut un grand Roy devant les hommes , parce qu'il fut un grand Saint devant Dieu ; & dans le second.

16 MERCURE

Que Loüis crût qu'il devoit estre plus Saint que tous les autres devant Dieu , parce qu'il estoit plus grand que tous les autres devant les hommes.

La Saineté de Loüis, pour suivit-il , en fit un grand Roy ; la Royauté en fit un grand Saint.

Le monde , dit-il dans son premier point , toujours injuste estimateur de la vertu , la regarde comme le partage des ames foibles ; Il se persuade que la grandeur du Prince est incompatible avec celle du Chrétien , il separe toujours le Heros & le Saint ; il croit que la Religion a attaché à la condi-

GALANT 17

tion de ceux-cy un certain fond de
penitence, qui doit toujours estre
accompagné ou d'une mediocrité de
raison, ou d'une obscurité de nais-
sance, & qu'on ne doit enfin cher-
cher la sainteté que dans cet estat
pauvre & humiliant, qui n'a d'au-
tre gloire à esperer que celle d'estre
Saint.

C'est pour détruire ces préjugés,
& convaincre le monde de son
erreur, que l'Eglise nous propose
aujourd'huy l'exemple de ce grand
Roy dont je vais parler en pré-
sence de deux Compagnies sça-
vantes, que le devoir & la pieté
réunissent pour célébrer sa gloire

Septembre 1705. B

18. MERCURE

Et leur reconnoissance.

Au milieu des soins d'une Regence difficile , la Reine sa mère ne trouva point d'affaire plus importante que l'éducation du jeune Roy. Peu contente d'avoir assemblé auprès de luy ce qu'il y avoit alors d'hommes sages , capables et vertueux , elle voulut par elle-même le rendre utile à la Religion et au monde , formant tour à tour le Chrestien par ses exemples , et le Prince par ses leçons : Ainsi il porta sur le Thrône toute l'onction de la grace , il y fut tout à Dieu , et tout à ses Peuples.

Jettant comme Moïse , un voile

sur l'éclat de sa Majesté , pour se conformer à la petitesse des sujets qui vouloient l'approcher , il se dépoüilloit de toute sa grandeur , et on ne s'appercevoit qu'il fust grand , que lorsqu'il accordoit des graces reservées à un grand Roy.

Le rétablissement des Loix fut sa premiere occupation. Dans cette Capitale de la France étoient assis des hommes corrompus , qui abusoient impunément de l'autorité qu'on leur avoit confiée , et auprès de qui l'indigence étoit le seul crime dont on ne devoit point espérer de grace. Louis donna à la Jurisprudence des Maîtres éclai-

B ij

20 MERCURE

rez, & à la Justice des Magistrats habiles & integres.

Le rétablissement de la discipline & de la pieté suivit de près celui des Loix. Des Theologiens nouveaux s'étoient élevez, gens charnels & ignorans, qui debitoient des obscuritez que la grossiereté des temps aidait à recevoir, & que la licence rendoit agréables. Louis commença par arrester les abus qui se commettoient dans la distribution des places & des emplois, persuadé que le dérèglement de ceux qui occupent les premiers postes de l'Eglise fut toujours la source de ses maux; que

sous des Pasteurs ignorans ou mondains le troupeau s'égare ou se relâche , que les instructions chrétiennes degenerent peu à peu en railleries profanes , & que l'Arche sainte ne tarde guère à devenir la risée des Philistins lorsqu'elle est à la garde de Levites imprudens ; il fit succéder par tout la science & la vertu , à la malice & à l'ignorance. Comme un autre Machabée , après avoir desolé les ennemis du Dieu vivant , il s'attacha à purifier les lieux saints qui devoient servir à son culte : Ecce contriti sunt inimici , ascendamus nunc mundare

22 MERCURE

sancta , & renovare.

*Pere de justice & de misericorde ,
qui renouvellez dans nostre siecle
une pratique si necessaire à la gloire
de vostre Eglise & au salut de
vos Peuples , secondez les soins de
l'auguste Monarque que vous
nous avez donné ; son Histoire
déja embellie de tant de faits écla-
tans , va l'estre encore de mille
actions pleines de sainteté.*

*Le monde , poursuivit-il ,
dans son second Point , croit
communément que la bonté n'est
que la dernière vertu des Rois ,
& que ceux qui la possèdent à un
certain point , sont peu capables de*

se rendre illustres par des endroits plus brillans. Le Saint Roy que je louë fit bien sentir la fausseté de cette maxime mondaine, autant de fois qu'il s'agit des interets de son Dieu, ou de ceux de sa Couronne.

Ce n'est plus alors ce Roy pacifique qui écoute tout, qui souffre tout, qui appaise tout. C'est ce Lion de la Tribu de Juda, terrible à ses ennemis, lors mesme qu'il ne semble pas songer à se deffendre. Avec quel courage, avec quelle prudence & avec quelle fermeté ne détruisit-il pas la puissance liguée du Duc de Bretagne.

24 MERCURE

des Comtes de la Marche &
de Champagne ?

Et vous , ô terre infortunée , qui
malgré les efforts de ce pieux &
magnanime Héros , gemissez en-
core sous la tyrannie du démon ,
dites-nous avec quelle joye vous
vous rappellastes à la vue de ce
nouveau Libérateur , vos anciens
jours de gloire & de splendeur ;
vous crûtes voir un autre Josué ,
un autre Gedeon , un autre David
à la teste des Tribus , & que c'étoit
luy que Dieu envoyoit pour ren-
dre à la véritable Religion un
Peuple incirconcis ; mais le Seigneur
ne vouloit qu'éprouver son Ser-
viteur ,

*viteur , & non pas signaler sa
 puissance. Quelles actions de va-
 leur ne fit-il pas alors ? à quels
 perils ne s'exposa-t-il point ? Déjà
 cassé par la foiblesse d'un âge
 avancé , accablé par les fatigues
 de la guerre , atténué par la lon-
 gueur de ses voyages , affoibli par
 les malheurs de sa première expe-
 dition , & plus abattu encore par
 les austérités d'une vie pénitente ,
 il vole une seconde fois dans la
 Palestine pour aller conquérir ce
 séjour des Saints , mais comme un
 autre Moïse , il meurt avant que
 d'y entrer ; il s'écrie en parlant à
 ses enfans : Je meurs dans cette
 Septembre 1705. C*

26 MERCURE

terre étrangere. Le Seigneur refuse sans doute à mes crimes la consolation de passer le Jourdain : *Non transibo Jordanum.* Mais vous le passerez , vous possederez cette terre délicateuse. *Vos transibit , & possidebitis terram egregiam.*

O Dieu , conservez donc à la France une si auguste prosperité ; faites descendre sur ses dignes Successeurs ces vertus qui le rendirent si agréable à vos yeux , & aux yeux de son Peuple. Donnez-leur ce que vous donnastes à saint Louis pour en faire un grand Saint & un grand Roy. Recevez

favorablement les vœux que nous vous adressons en particulier pour le grand & genereux Prince qui nous gouverne , & qui porte vers vous toutes ses actions & toutes ses pensées. Soyez à jamais beni, ô mon Dieu , de ce que vous voulez bien affermir contre tous ses ennemis, la prospérité de son Regne; continuez à donner une place honorable à sa tendre pieté dans le Livre éternel de sa vie & de ses exploits.

Pour vous , mes Freres , ajouta-t-il , en s'adressant à son Auditoire , ne vous défendez plus de la pieté sous quelque pré-

C ij

28 MERCURE

texte de grandeur que ce soit, après l'exemple que je viens de vous proposer ; souvenez-vous qu'il n'y a rien de si grand sur la terre que vous ne deviez faire servir à vous sanctifier, afin que loin d'être un jour jugez avec le monde, vous le jugiez luy-même avec les Saints.

L'après-dînée de ce mesme jour l'Academie Françoise s'assembla pour distribuer les Prix qu'elle donne tous les deux ans. Celuy d'Eloquence fut remporté par M^r l'Abbé Colin ; & celuy de Poësie par M^r de la Mothe, qui a remporté cette

année le même Prix de Poësie aux Jeux Floraux de Toulouse. Ces deux pieces furent lûës, & furent fort applaudies de tous les assistans. Après cela on lût une Dissertation de M^r d'Hericourt le fils, l'un des Academiciens de Soissons, dans laquelle il donnoit à examiner, *si la prosperité est aussi utile pour le salut, que l'adversité.* Ce sujet parut fort bien traité. C'étoit un tribut que cette Academie s'est obligée de rendre tous les ans à l'Academie Françoisë, à cause de l'association qui est entre l'une & l'autre Compa-

C ii j

30 MERCURE

gnie. Il avoit esté apporté par M^r le Picard , l'un des membres de la premiere ; & il fut placé ce jour-là parmi les Academiciens.

Le discours de M^r l'Abbé Colin fut lû par M^r l'Abbé de Choisy , & il parut si beau , que j'ay crû devoir vous en envoyer un extrait. Le sujet de ce discours est , *Que la justice & la verité sont les plus fermes appuis du Thrône des Rois.* Il dit d'abord que *si les hommes estoient demeurez dans l'innocence où Dieu les avoit créez , il n'y auroit point eu de Rois parmi eux,*

& que naissant tous égaux , ils
auroient tous vescu dans l'éga-
lité. Il fit voir ensuite que le
peché les ayant fait décheoir de
cet état , chacun voulut dominer,
& se faire le maistre des autres.
Il fit après une peinture des
desordres que ce dérangement
causoit dans le monde ; ce qui
luy donna lieu de faire un por-
trait du pouvoir & du devoir
des Rois, & de celuy des sujets.
Il dit que les Rois furent établis
pour estre les Arbitres de la foy
publique , pour maintenir les foi-
bles contre l'oppression des plus
forts , pour terminer les differends

C iij

32 MERCURE

des particuliers , fixer leurs prétentions , & faire rendre à chacun ce qui luy appartient.

Voilà , continua-t-il , l'origine de la Royauté. Mais cet établissement , le plus utile qui soit dans le monde , & le chef-d'œuvre de la raison , ne pouvoit estre ny legitime , ny durable , si Dieu , unique dispensateur de toute autorité , souverain Maître de la vie & de la mort , ne l'avoit confirmé , en communiquant aux Rois sa puissance , & le droit de faire des Loix , de juger les hommes , d'imposer des peines aux crimes & de punir ceux qui tron-

blent l'ordre de la société. Ainsi la Royauté est une participation de la souveraineté de Dieu sur les hommes. Il s'en déclare le Protecteur. Il commande * à toute sorte de personnes d'estre soumises aux Puissances supérieures. Il avertit que les Rois tiennent sa place sur la terre , & que qui leur résiste , résiste à ses ordres.

Il fit voir ensuite que suivant ces principes , il y a des devoirs de Rois , & des devoirs de sujets : & que ces devoirs étant reciproques , que l'estat de sujet renfermoit un engagement de soumission, d'obéissance , & de fidélité ; &

* Sap. 6. 4. Pet. 1. c. 2. Rom. 13.

34 MERCURE

que l'état de Roy renfermoit un engagement de protection, d'équité & de droiture dans l'usage du gouvernement. L'Auteur prouve dans la premiere Partie de son discours, qu'un Roy qui aime la justice & la verité, se fait aimer de ses sujets; & dans la seconde, qu'il se fait redouter de ses ennemis.

Il fit deux peintures admirables dans sa premiere partie. La premiere estoit de ce que font les hommes pour pervertir les Rois, en tâchant de les surprendre par toutes les choses qui les peuvent flatter. La seconde estoit un portrait d'un Roy parfait; & ce portrait ren-

fermoit tout ce que le Roy a fait de plus remarquable en sa vie: de maniere qu'il ne fut pas necessaire qu'il nommast ce Monarque pour le faire reconnoitre. Ces portraits firent beaucoup de plaisir à toute l'Assemblée, tant ils furent bien touchez ; & je dois même ajoûter que la diction ne fut trouvée tres - belle.

La seconde partie du Discours de M^r l'Abbé Colin renfermoit deux portraits bien opposez , sçavoir , celuy de ces anciens & prétendus Heros , qui n'écoutoient que les conseils d'une ambition demesu-

36 MERCURE

rée, qui leur faisoit sacrifier la véritable gloire, & tout ce que la religion, l'humanité & la justice ont de plus sacré, au violent & impetueux desir de regner. Le second portrait estoit celuy d'un Roy juste; & il fit voir dans ce portrait, tout ce qui n'avoit pû entrer dans l'éloge de Louis le Grand, qu'il venoit de faire admirer dans la premiere partie de son Discours. De maniere que ceux qui entendirent la lecture de cette piece furent extrêmement surpris d'entendre de si belles choses sur une matiere qui leur avoit paru entierement épu-

fée. Cē Discours finissoit par une Priere pour le Roy , dont la beauté répondoit au reste de l'ouvrage.

M^r l'Abbé Colin , connu par son merite & par son érudition , est d'une des meilleures familles du Bourbonnois , du costé paternel ; & du costé maternel , d'une des plus anciennes noblesses d'Auvergne. Sa mere estoit de la maison de Sarrazin-de-Bonnefond.

Les loüanges du Roy sont devenues un langage commun à toutes les Nations. Le Livre intitulé : *Seconda Lettera del Signor*

38 MERCURE

Michel Agnolo de la Chaussée ,
Etc. en est une preuve. M^r de
la Chaussée, Italien , dans sa se-
conde Réponse aux Remar-
ques du Pere de Grainville ,
(imprimée à Naples) sur la Co-
lonne de l'Apotheose d'Anto-
nin, trouvée à Rome dans le
Champ de Mars, a donné au
Roy des loüanges tres - delica-
tes, en parlant de ce Monarque
& du Roy d'Espagne son petit-
fils. Il les a representez comme
deux Heros qui soutiennent les
efforts de tous les Princes con-
jurez contre eux. L'Auteur fi-
nit son ouvrage par l'aveu qu'il

fait de l'impuissance où il est de pouvoir parler dignement de ces deux Princes.

Le fonds de la dispute de M^r de la Chaussée & du Pere de Grainville, consiste en ce que le premier prétend que la Colonne Granique, nouvellement découverte à Rome dans le Champ de Mars, est celle qu'on voit sur les Medailles d'Antonin. Le Pere de Grainville, au contraire, soutient que celle qu'on voit sur les Medailles de cet Empereur, est cette Colonne magnifique qu'on voit encore aujourd'hui élevée dans

40 MERCURE

une des places de Rome.

Le 19^e du mois de Decembre, jour de la naissance du Roy d'Espagne, fut celebré l'année derniere à Naples d'une maniere toute nouvelle. La coûtume est d'y celebrer le jour de la naissance des Rois par des Festes publiques ; M^r le Duc d'Escalona, qui en est Viceroy, & un des plus sçavans hommes de l'Europe, crût qu'il estoit plus à propos de faire ce jour-là une Academie, où il ne fust parlé qu'à l'honneur du Prince, que de suivre l'ancien usage, qui est souvent l'occasion de beau-

coup de desordres. Il fit aver-
tir un mois auparavant tous les
gens de Lettres , afin qu'ils pré-
parassent quelques ouvrages
pour ce jour-là. Il souhaita que
les discours se fissent en plu-
sieurs langues : ainsi on y en-
tendit des harangues en He-
breu , en Grec , en Latin , en
Espagnol , en Italien , & en
François , &c. & tous ces dis-
cours font la matiere d'un vo-
lume , imprimé à Naples chez
Felice Mosca. On y voit les
discours de M^r l'Abbé Botoni ,
Messinois , Gouverneur de M^r
le Marquis de Moya , fils de M^r

Septembre 1705 D

42 MERCURE

le Viceroy , & de M^r le Regent Biscardi , homme illustre par son employ. Le premier parla en douze langues , sçavoir , en Hebreu , en Syriaque , en Grec , en Latin , en Italien , en François , en Espagnol , en Portugais , en Allemand , en Flamand , en Polonois , & en Anglois. M^r le Regent fit un discours Latin qui fut generalement applaudi. M^r Natale Conseiller , fit en Italien l'ouverture de l'Assemblée. M^r l'Abbé de Sicion fit un discours en François. On ne prononça que ces quatre discours en Prose ; tout

Le reste fut en Vers. Ils furent recitez par cent personnes ou environ, du nombre desquelles estoient quatre ou cinq Dames. Madame la Princesse de Saint-Buono, que son esprit. & ses belles manieres distinguent encore plus que sa naissance, qui est des plus illustres du Royaume de Naples, fit lire un Sonnet Italien, qui fut trouvé tres-beau. M^r Natale qui fit dans cette occasion la fonction de Secretaire de l'Academie, y lût les ouvrages des Dames. L'Assemblée se tint dans une des plus grandes Sal-

D ij

44 MERCURE

les du Palais, qui estoit fort ornée & fort éclairée, la Compagnie y fut nombreuse. M^r le Viceroy y estoit sous un daiz, & autour de luy tous les Officiers Generaux. Plus de cinquante Dames se trouverent à cette action, & furent placées dans un lieu separé. La Séance commença à sept heures du soir, & ne finit qu'après minuit.

Le premier jour du mois dernier M^r l'Abbé Fossart prononça l'Oraison funebre de feu M^r le Marquis de Beuvron, Lieutenant General des Ar-

GALANT 45

mées du Roy & de la Province de Normandie , Chevalier des Ordres de Sa Majesté, &c. dans l'Eglise Cathedrale de Rouën, en presence des Compagnies superieures , de la Noblesse & du Corps de Ville. Il prit pour Texte , ces paroles d'Esther: *Il fut grand. . . . aimé generalement de tous ses freres, ne cherchant qu'à faire du bien à sa Nation , & ne parlant que pour procurer la paix & la prosperité de son Peuple.* La division de son discours fut tirée du Texte. Dans le premier Point , l'Orateur fit voir M^r le Marquis de

46 MERCURE

Beuvron Grand , parce qu'il a fait le bien avec cette sagesse qui est la regle de l'homme bienfaisant ; & dans la seconde Partie , pour adoucir la douleur universelle , il le fit paroître encore plus grand , parce que la Sagesse l'avoit comblé de biens dès ce monde , en attendant ses solides & ses éternelles récompenses. *Il a esté Grand , dit-il , parce qu'il a fait le bien avec sagesse ; & il a esté plus Grand encore , parce que la Sagesse l'a comblé de biens.*

M^r l'Abbé Fossart fit voir dans le cours de cet éloge , que

la Sagesse avoit attaché si scrupuleusement M^r le Marquis de Beuvron à la vérité , qu'il n'avoit jamais voulu devoir le succès des entreprises les plus importantes à la plus légère équivoque, *Elle luy donna, continua-t-il , cette affabilité sans étude qui luy attira tous les cœurs , cette égalité d'ame , qui ne connut ny humeur , ny temperamment , ny caprice , ny l'emportement du plaisir , ny l'accablement de la tristesse : ce qui le fit voir supérieur aux événemens. Et en parlant de la mort de M^r l'Abbé de Beuvron ,*

48 MERCURE

Aumônier du Roy , arrivée au Camp devant Namur , au mois de Juin en 1692. qui étoit fils du défunt , Mr Fossart s'écria : *De quelle Eglise vouliez-vous vous vanger , Seigneur , lorsque vous enlevastes celui qui estoit si digne de conduire les premieres Eglises ?* Ce discours reçût de grands applaudissemens. Il se vend à Rouën , chez le Sr Ruault , Libraire , rue S. Lo , derriere le Palais , à l'Occasion.

Mr Dampier, fameux Voyageur , qui a déjà donné au public les Relations de ses Voyages en trois Volumes, vient de donner

donnet une Relation nouvelle
d'un Voyage qu'il a fait en
1699. aux terres Australes , à
la nouvelle Hollande, &c. Paul
Marret qui a imprimé les pre-
miers ouvrages de Mr Dam-
pier , vient encore de mettre
au jour celui-cy, où l'on trouve
la description des Isles de Ca-
naries , de Mago , de Saint
Jago ; de la Baye de tous les
Saints , des Forts & de la Ville
de Bahia dans le Bresil , avec
quantité de Cartes Geographi-
ques & de figures.

Quoique les Lutheriens de
Hambourg aient censuré le
Septembre 1705. **E**

50 MERCURE

Livre de Mr Poiret, de l'*Educa-
tion des enfans*, comme conte-
nant la doctrine du pur Sabel-
lianisme, ainsi que Mr Basnage
l'a remarqué dans son *Histoire*
des ouvrages des Sçavans de
1694. page 189. On en vient
de faire une Edition nouvelle
à Amsterdam, in 12. qui se
vend chez Henry Desbordes.

Le S^r Christophle David,
demeurant sur le Quay des
Augustins, à l'Image S. Chris-
tophle, vend depuis peu un
Volume in 12. intitulé : *La*
Geometrie de Mr Descartes, di-
guisée en trois *Liures*. Le premier

GALANT 51

traite des Problèmes qu'on peut construire, n'y employant que des cercles & des lignes droites ; le second , de la nature des lignes courbes ; & le troisiéme, de la construction des Problèmes qui sont solides ou plus que solides. Cet ouvrage est une nouvelle édition de la Geometrie de Mr Descarte ; qui fut imprimée à Leyde en 1637. & comme cette premiere édition a esté entierement vendue , on a crû devoir faire cette seconde, qui est très-exacte. Mr Descarte montre d'abord, dans le pre-

E ij

52 MERCURE

mier Livre , comment le calcul d'Arithmetique se rapporte aux operations de Geometrie. Comme toute l'Arithmetique , dit-il , n'est composée que de quatre ou cinq operations , qui sont l'Addition , la Soustraction , la Multiplication , la Division & l'extraction des racines qu'on peut prendre pour une espece de division; ainsi n'a-t'on autre chose à faire en Geometrie touchant les lignes qu'on cherche , pour les preparer à estre connues , que leur en ajouter d'autres , ou leur en oster. Pour faire voir la nature des Problèmes plans , & comment ils se

résolvent , Mr Descarte rapporte un exemple tiré de Pappus , qui en a parlé au commencement de son septième Livre. Cet Auteur, après s'être arrêté quelque temps à dénombrer tout ce qui avoit esté écrit en Geometrie, parle d'une question qu'il dit que ny Euclide, ny Apollonius n'ont pû entierement résoudre. Voicy ses paroles : *Quem autem dicit (Apollonius) in tertio Libro , locum ad tres & quatuor lineas ab Euclide perfectum non esse , &c.* Mr Descarte répond à la question de Pappus , en faisant voir

E iij

54 MERCURE

qu'on peut toujours trouver les points cherchez par la Geometrie simple : on voit dans le Livre , la question & la réponse. On trouve dans le second Livre une explication de quatre nouveaux genres d'ovales qui servent à l'Optique ; l'Auteur en donne une sçavante explication pour faire connoître que la consideration des lignes courbes qu'il propose n'est pas sans usage. Après l'avoir suffisamment fait comprendre , il remarque qu'en chacune de ces ovales il faut considerer deux parties , qui

ont diverses proprietez touchant les reflexions & les refractions. On le doit voir dans l'ouvrage, à cause des figures qui guident le Lecteur. Mr Descarte donne dans le troisieme Livre, un exemple touchant l'invention de plusieurs moyennes proportionnelles, pour en trouver autant qu'on veut, & pour en trouver dont la démonstration soit plus évidente que par le moyen des lignes courbes, qui se décrivent par l'Instrument XYZ. Pour bien comprendre la question, il faut voir la figure

E iiiij

56 MERCURE

qui est tracée en cet endroit. On trouve aussi dans ce même Livre une sçavante & curieuse Dissertation sur les équations ; on y voit leur nature , leurs racines , combien il y en a en chaque équation , combien il y en peut avoir de fausses , & comment à l'aide de ces racines on peut diminuer le nombre des dimensions d'une équation. L'Auteur finit son ouvrage , en faisant remarquer au Lecteur , qu'ayant réduit à une même construction tous les Problèmes d'un même genre , il a donné le moyen de les re-

daire à une infinité d'autres diverses, & ainsi de resoudre chacun d'eux en une infinité de façons. Il dit enfin que la posterité luy sçaura gré, non-seulement des choses qu'il a expliquées; mais aussi de celles qu'il a omises volontairement, afin de luy laisser le plaisir de les inventer.

M^r Chevillard, Historiographe de France, qui a donné au public soixante & treize Cartes de Blazon & de Chronologie, vient de mettre au jour un Plan Historique de l'Eglise de saint Denis en France, dans

58 MERCURE

lequel on voit tous les Tombeaux des Rois , des Reines , des Princes & des Princesses , qui y sont figurez & placez aux endroits où ils sont enterrez , marquez avec des chiffres pour les faire connoître , qui ont leur rapport à d'autres qui sont aux deux marges , où les noms , les qualitez , les Armes & les Blasons des Princes & des Princesses qui y sont enterrez sont gravez , avec le temps de leur mort. Et comme on ne peut voir les Princes & Princesses de la Maison Royale de Bourbon , qui sont dans une

Cave qui est sous le chevet de l'Eglise , dont on remarque l'espace qu'elle occupe par des points qui regnent depuis sa descente , l'Auteur a jugé à propos de représenter l'intérieur de cette Cave. Il l'a placé du costé du Midy de cette Eglise hors œuvre , vis-à-vis le Mausolée des Valois , & il y a représenté tous les corps des Princes & des Princesses qui y sont , comme ils y sont placez , depuis le Roy Henry IV. jusques à Monseigneur le Duc de Bretagne.

M^r Chevillard a aussi donné

60 MERCURE

au public 21. Planches nouvelles des nouveaux Archevesques & Evêques de France, pour ajouter au Livre qu'il a fait cy-devant graver du Clergé de France, intitulé, *la France Chrestienne*.

Le Roy d'Espagne a nommé à l'Archevêché de l'Isle de Saint Domingue, le Pere Francisco de Rincon, de l'Ordre des Minimes. Saint Dominique, ou San Domingo, en Latin *Dominicopolis*, ou *S. Domini Civitas*, est une Ville de l'Amerique Septentrionale ; Capitale de l'Isle Hispaniola,

dite aussi de San Domingo ,
 avec une des Antilles. Cette
 Ville est grande , riche & belle ,
 située dans la partie Meridio-
 nale de l'Isle , à l'embouchure
 du Fleuve Ozama , avec un
 tres-bon Port , Archevêché ,
 Audience , Chambre des
 Comptes & Cour des Mon-
 noyes. C'est aussi le séjour du
 Gouverneur de l'Isle. Le Pape
 Leon X. y fonda un Evêché
 que Paul III. érigea l'an 1547.
 en Archevêché. Christophe
 Colomb fit rebâtir cette Ville
 en 1494. Les Anglois , con-
 duits par François. Drake , l'a-

62 MERCURE

voient prise en 1486. & ils l'abandonnerent peu de temps après. Depuis ce temps-là elle est toujours restée au pouvoir des Espagnols ; il y a même une Colonie d'Espagnols tres-considerable. Le Pere Francisco de Rincon a passé par les Emplois les plus honorables de son Ordre , & on peut dire qu'il en a esté un des plus grands Ornemens. Il est grand Theologien & grand Predicateur. Il a annoncé la parole de Dieu dans les meilleures Chaires d'Espagne ; il a même un talent particulier pour la Predi-

gation. Le feu Roy l'estimoit beaucoup ; la Reine douairiere luy a fait faire compliment sur sa nouvelle dignité , & toute la Cour d'Espagne, s'est empressée à luy témoigner la joye qu'elle a de son élévation. Monsieur le Cardinal Portocarrero l'a aussi fait complimenter par un Gentilhomme, qu'il luy a envoyé pour ce sujet. La joye de tous ceux qui connoissent le Pere de Rincon, est une preuve de l'estime que l'on a pour luy.

La Majesté Catholique a donné le Gouvernement de

64 MERCURE

Ciudad-Rodrigo à Dom Antonio de la Vega , cy-devant Gouverneur de Margan , en considération de ses services. Ciudad-Rodrigo est une Ville d'Espagne dans le Royaume de Leon , avec Evêché suffragant de Compostelle ; elle est située sur la Rivière d'Aguiar, vers les Frontières de Portugal. Mariana & quelques autres estiment , que c'est la *Mirobriga* des Anciens. D'autres soutiennent avec plus de raison , que cette Ville ancienne ayant été ruinée, Ferdinand II. Roy de Leon, y fit bâtir vers

l'an 1200. Ciudad-Rodrigo ,
pour luy servir de Reimpart
contre les Portugais. Le Gou-
vernement de Margan , que
Dom de la Vega quitte , est
considerable. François Mares-
me , de Valence en Espagne ,
& qui fut élu General des
Chartreux en 1437. que les
Peres du Concile de Basse vou-
lurent mettre à la place d'Eu-
gene IV. & qui eut même deux
voix dans le temps de l'élection
de Felix V. avoit demeuré
long-temps à Margan. Dom
Antonio de la Vega est un
homme d'une probité & d'une

Septembre 1705. F

66 MERCURE

fidelité reconnues.

Le Roy d'Espagne a donné la Grandesse au Prince Tserchaës de Tilly, en consideration de ses services; & ce Prince fut mis en possession des honneurs attachez à cette dignité le 17 du mois dernier. Ce Seigneur descend du brave Comte de Tilly, dont je vous ay déjà parlé, & que l'on nomma dans le dernier siecle, *General de l'Union Catholique*. Il servit sous le Duc Maximilien de Baviere, & il fit des merveilles à la Bataille de Prague en 1620. Six ans après il donna la celebre

Bataille de Lutter au Duché de Brunswich , où il se rendit maistre de vingt-deux Canons ; de quatre-vingt Drapeaux , de plusieurs Etendarts & de tout le Bagage des ennemis. C'est à cette occasion que le Pape Urbain VIII. luy écrivit dans les termes du monde les plus obligeans , & luy marqua la joye que toute l'Eglise avoit d'une Victoire si avantageuse à tous les Catholiques. En 1631. il prit Leipfic , il y fut deffait trois jours après par le Roy de Suede ; mais il rallia depuis ses Troupes , prit quel-

F ij

68 MERCURE

ques Villes dans le Pays de Hesse, & repoussa Horne Chef du party Protestant. Il finit enfin une vie si glorieuse en deffendant le passage du Lech, & mourut à Ingolstadt l'an 1632. Il fit de grands dons à l'Eglise de Nôtre-Dame d'Ortingen, & il laissa soixante mille écus à de vieux Regimens qui avoient combattu sous luy. Monsieur le Prince de Tilly qui vient d'estre fait Grand d'Espagne, a donné des marques de sa valeur en plusieurs occasions, & s'est montré digne du nom qu'il porte.

M^r le Duc de l'Infantado a épousé la fille de M^r le Comte d'Hernannunez , fille d'honneur de la Reine. Cette Dame, joint à une illustre naissance, de grands agrémens. Elle passe pour une tres-belle personne; & elle a esté élevée avec de grands soins. La Maison dont elle sort est originaire de l'Aragon. M^r le Duc de l'Infantado est d'une de ces Maisons dont on ne doit rien dire, tant elles sont connues. Elle est celebre en Espagne , depuis le temps même des anciens Rois Gots. Les Ancêtres de ce Duc

70 MERCURE

furent du nombre de ceux qui s'allèrent cantonner dans les Montagnes des Asturies après l'invasion des Maures ; ainsi on peut dire sans exagération , que l'ancien sang Goth coule encore dans les veines des Ducs de l'Infantado.

M^r le Marquis de Torrecu-
sa a épousé Dona..... de Vil-
la-Torca, aussi Fille-d'honneur
de la Reine. Cette Dame a
beaucoup d'esprit, elle est dans
les bonnes grâces de la Reine ;
& il est peu de Dames dans le
Palais en qui cette Princesse aye
autant de confiance qu'en la

jeune Marquise de Torrecusa. La Maison de Villa-Torca est des plus qualifiées de la Castille ; ceux qui en sont sortis sont celebres dans l'Histoire, par leur valeur & par leur fidelité. Quant à la Maison de Torrecusa, je vous en ay déjà parlé, & je ne sçaurois trop vous repeter, que c'est une de ces Maisons où la valeur & la probité semblent hereditaires. En effet, ce sont-là les deux caracteres qui ont toujours distingué les Seigneurs sortis de cette ancienne Maison.

Ce qui suit doit vous par

27 MERCURE

roître assez curieux.

La Reine d'Espagne , outre ses Maîtres d'Hostel & ses autres Officiers , a plusieurs *Duegnas* , ou Veuves , & plusieurs Dames & Menines. Toutes les *Duegnas* , qui sont des Veuves de grande qualité , sont vêtues de toile blanche qui est l'habillement le plus ordinaire des veuves. Non seulement tous les Grands d'Espagne se couvrent devant la Reine ; mais les femmes des Grands ont aussi beaucoup de prérogatives sur les autres Dames : la Reine se leve quand elles entrent , & leur fait donner

donner des carreaux, nommez *Almohadas*. Les femmes des fils aînez des Grands & des Ambassadeurs des Rois, jouissent des mesmes privileges. La fille aînée d'un Grand herite aussi de la *Grandeza*, lorsqu'il n'y a point d'enfant mâle après la mort du pere. On doit dire à la louange de la Reine d'Espagne, qu'il n'y a personne à sa Cour qui entende mieux le ceremonial que cette Princeesse.

M^r le Comte de Horne, General des Troupes Suedoises, épousa le 10. du mois de May
Septembre 1705 G

74 MERCURE

dernier , la sœur de M^e la Comtesse Piper; la Ceremonie s'en fit à Rawitz , en presence des Rois de Suede & Stanislas. La Ville de Horne dans les Pays-Bas avec tite de Comté , a donné le nom à la Maison de Horne. Ce Comté entra dans la Maison de Montmorency sur la fin du quinziesme siecle , & depuis qu'il est entré dans cette illustre Maison , il a produit de grands personnages, qui sont , Jean I. de Montmorency , S^c de Nivelles en Flandres , Chevalier , Conseiller & Chambellan de Charles le Hardy , Duc

GALANT 75

de Bourgogne ; Philippes de Montmorency , Comte de Horne & de Meurs, Chevalier de la Toison d'or , Amiral de la Mer de Flandres , & Gouverneur de Gueldres & de Zutphen ; le soin qu'il eut de vouloir rétablir la paix dans sa patrie luy fut fatal. Le Duc d'Albe luy fit trancher la teste & au Comte d'Egmont le 5. Juin 1568. Florent de Montmorency , Baron de Montigny & Comte de Horne , Chevalier de la Toison d'or , eut le même malheur que son frere. On voit par là de quelle considération

G ij

76 MERCURE

le nom de Horne est dans le monde. La nouvelle Comtesse de Horne est une tres-belle personne & tres-bien alliée. M^e la Comtesse de Piper, sa sœur, est aussi tres-aimable.

Le mariage de Dom Girolamo Pamphilio avec la fille de M^r le Duc de Poli, qui avoit esté contracté secretement, & qui pouvoit estre contesté, a esté celebré du consentement des parens, qui furent traitez magnifiquement dans la Vigne Pamphile, hors la porte Saint Pancrace. Dom Girolamo Pamphilio est arriere-petit-neveu

du Pape Innocent X. qu'on nommoit le Cardinal Jean-Baptiste Pamphilio avant son exaltation au Pontificat , qui arriva le 15. Septembre 1644. quelque temps après la mort d'Urbain VIII. Gregoire XV. l'avoit envoyé Nonce à Naples. Urbain VIII. le fit Dataire du Cardinal François Barberin , son neveu , l'an 1625. pendant sa Legation de France & d'Espagne , où il demeura avec le titre de Patriarche d'Antiochie & de Nonce Apostolique ; & à son retour il le fit Cardinal. Innocent manqua de recon-

78 MERCURE

noissance , car d'abord après son élévation au Pontificat , il chassa les Barberins de Rome ; il est vray qu'il les rappella deux ans après , & qu'il se reconcilia avec eux en 1653. par une alliance illustre. Innocent X. mourut le 7. Janvier 1655. âgé de quatre - vingt - un an , dont il en avoit passé dix & quatre mois sur le Siege de S. Pierre. Ce fut à ce Pontife qu'on envoya en 1650. les cinq Propositions extraites du Livre de Jansenius , & qui les condamna le premier en 1653. Après la mort de ce Pontife ,

la Maison Pamphilio a fait de grandes alliances en Italie. La Princesse Poli que Dom Girolamo a épousée , est d'une Maison de Rome tres-considerable , alliée aux Doria , aux Spinola de Genes , aux Colannes , aux Ursins de Rome , aux Borromées de Milan , aux Fiesques de Genes , enfin à toutes les meilleures Maisons d'Italie. Cette jeune épouse est tres-bien faite , & elle a tous les agrémens qui rendent aimables les personnes de son sexe. Le Prince Pamphilio est aussi tres-bien fait.

G iij

80 MERCURE

M^r le Cardinal Tanara a esté continué pour cinq ans dans la Legation d'Urbain. Ce Cardinal est fort connu , personne n'ignore que c'est un des principaux ornemens du Sacré College , & qu'il joint à une grande capacité & une supériorité de genie où peu de personnes peuvent atteindre , une profonde intelligence des affaires de la nature de celles dont il est chargé depuis quelques années. La Legation d'Urbain doit paroître tres-importante , puisque cette Ville est la Patrie du saint Pontife qui

GALANT 81

gouverne aujourd'huy l'Eglise. Urbin est une Ville & Archevêché d'Italie, Capitale du Duché de même nom dans l'Etat Ecclesiastique. Ce Pays que les habitans nomment *Stato*, a la Romandiole & la Mer Adriatique au Septentrion, la Marche d'Ancone au Levant, l'Ombrie au Midi, & la Tos cane au Couchant. Il comprend le Duché d'Urbin, le Comté de Montefeltro, le Comté & Territoire de Gubio, la Seigneurie de Pezaro, & le Vicariat de Senigaglia. La Ville Capitale est Urbin, ainsi que

82 MERCURE

je l'ay déjà dit , & les autres sont Pezaro , Gubio , Senigaglia , Urbanca , Cagli , Montefeltro , &c. Le Pays est fertile , il y a de belles Villes , trois Ports , sept ou huit Forteresses & près de trois cent cinquante Bourgs. L'Etat d'Urbain a esté possédé par la Maison de la Rovere , & lorsque cette famille manqua , il fut dévolu au Saint Siege sous le Pontificat d'Urbain VIII.

On donne le nom de Legats à quatre sortes de personnes ; à ceux que les Papes envoient aux Conciles generaux pour y

Présider de leur part ; aux Vicaires Apostoliques que les Papes établissent dans les Royaumes ou dans les Provinces éloignées de Rome , comme l'ont esté en France les Archevêques de Reims & d'Arles , qui portent encore la qualité de *Legats nez du Saint Siege Apostolique* , &c. Il y a encore des Legats ou Vicaires Apostoliques par commission , & déleguez pour un temps en divers lieux , pour y assembler des Synodes. Enfin on appelle Legats , ceux que les Papes envoient quelquefois en qualité d'Ambassadeurs Extra-

84 MERCURE

ordinaires dans les Cours étrangères, tel que fut en France le Cardinal Chigi en 1661.

M^r le Marquis de Parelle, qui vient de mourir, avoit esté un des plus anciens Generaux de Monsieur le Duc de Savoye. Il avoit long-temps servi dans les troupes de l'Empereur en Hongrie ; & il se vint rendre auprès du Duc son Maistre, lorsque ce Duc eut signé le Traité d'alliance avec les ennemis des deux Couronnes. Ce Marquis a donné des marques de sa valeur en plusieurs occasions. Personne n'alloit au feu

avec plus d'intrepidité que luy; il paroissoit dans ces momens là d'une vivacité , qui marquoit bien que la guerre estoit son élément. Quand nos Generaux eurent appris sa mort , ils donnerent plusieurs loüanges à sa valeur ; ces loüanges ne sont pas suspectes , étant données par des ennemis. M^r le Marquis de Parelle avoit commandé dans le Duché d'Aouste , dans les Marquisats d'Yvrée , de Suse , de Seve & de Saluces , dans le Comté d'Ast , & à Verceil. Ce General étoit d'une naissance très-con-

86 MERCURE

fidérable; il estoit allié aux plus grandes Maisons de Savoye & de Piedmont; sçavoir à celles de Bernés, de Seyffet, de la Pierre, d'Arete, de Saluces, de Coste, Millet-de-Châles, d'Arvillars, Blancheville, la Serra, Lescheraine, Bertrand-de-la-Perrouse & de Chamouffet, & à tout ce qu'il y avoit de plus illustre en ce pays-là.

M^r de Zedde, Brigadier, qui a esté tué à l'affaire arrivée sur la riviere de Renchen, à demie-lieuë de Bischen, le 11. du mois dernier, où il commandoit les Dragons à la Place de M^r le

Comte de Coignies , qui estoit à Statmat , de l'autre costé du Rhin ; estoit d'une ancienne Maison originaire d'Allemagne. Henry de Zedde commandoit un Corps considerable à la celebre bataille que les Suisses gagnerent contre Charles le Temeraire , dernier Duc de Bourgogne , qui fut tué quelque temps après devant Nancy. Charles de Zedde se trouva à la bataille de Fornouë , où une armée prodigieuse d'ennemis liguez vint envelopper Charles VIII. & luy fermer tous les passages pour son re-

tour en France. Ce Prince qui venoit de conquérir le Royaume de Naples , & encore tout glorieux de ses avantages , se vit réduit à la nécessité de vaincre ou de perir ; mais la Fortune se déclara en sa faveur, & il remporta une des plus signalées victoires qui ait jamais esté gagnée par les François. Charles de Zedde fut touûjours aux côtez de ce Monarque, & il y fit paroistre une valeur distinguée. Celuy qui vient d'estre tué , s'est trouvé dans plusieurs actions d'éclat , où il a donné des marques de son courage

& de sa prudence ; il a esté fort regretté des Generaux, qui ont rendu de grands témoignages de sa valeur.

M^r le Comte de Vaudray, Lieutenant General des Armées du Roy, qui a esté tué à la bataille que Monsieur le Duc de Vendôme a gagnée contre Monsieur le Prince Eugene en Lombardie, & qui estoit Inspecteur general de cette Armée, estoit d'une naissance tres-considerable. Il étoit d'une des plus anciennes Maisons de la Franche-Comté ; elle y est alliée à celles de Saint Mauris,

Septembre 1705. H

90 MERCURE

de Listenay , d'Ortans , de
Bauffremont de Poitiers , de
Chalancy , de Gramont & de
plusieurs autres de ce rang.
M^r le Comte de Vaudray avoit
esté Religieux de l'Abbaye de
S. Claude , où l'on fait preuve
de Noblesse comme à Malthe;
il avoit mesme esté nommé à
la Cure de S. Claude , qu'un
Religieux de l'Abbaye doit
toujours posséder : mais com-
me il n'estoit point encore en-
tré dans les Ordres sacrez, M^r
le Comte de Poitiers son pa-
rent , qui levoit en ce temps-là
un Regiment pour le service

du Roy sur le pied étranger ,
 luy persuada d'en prendre la
 Compagnie de Grenadiers.
 M^r de Vaudray , qui avoit plus
 de goût pour cette profession
 que pour celle qu'il avoit d'a-
 bord embrassée , accepta l'of-
 fre. Et ce fut l'année d'après
 qu'il eut pris cet engagement ,
 que le Regiment de Poitiers
 s'étant trouvé au siege de Cony ,
 que l'on fit en Piémont dans
 la dernière guerre , le Capitai-
 ne des Grenadiers , à la teste
 de trente ou quarante hom-
 mes choisis , eut l'intrepidité
 de sauter de dessus la brèche

H ij

92 MERCURE

dans la Ville ; mais n'ayant point esté soutenu , sa troupe fut bien-tost taillée en pieces , il resta seul , & se défendit comme un Lion pendant plus d'une heure contre plusieurs Allemans : enfin accablé de coups & de lassitude , il tomba & fut encore blessé de plusieurs coups. Il respiroit à peine , lorsqu'une femme qui passoit par là , le voyant dans cet estat pitoyable , par une fausse compassion , voulut mettre fin à ses douleurs , en la mettant à sa vie ; elle prit une grosse pierre pour executer ce trait

d'inhumanité , lorsque M^r le Comte de Bernés , qui commandoit dans la Place , passant par là , l'arresta , & fit emporter cet Officier dans l'Hôpital , & ordonna qu'on en eust soin. L'impression que luy avoit fait sa bonne mine , luy fit souhaiter d'en sçavoir le nom. M^r de Vaudray ayant recouvré la parole , & s'estant nommé , M^r de Bernés le reconnut pour son proche parent , & le fit porter chez luy , où l'on luy trouva vingt-deux blessures , dont on crût , que quatorze estoient mortelles. Cette action ayant

94 MERCURE

fait un grand bruit , le Roy souhaita de voir cet Officier. Il vint à Paris , dès qu'il pût supporter le mouvement du Carosse ; & il parut à la Cour avec un bonnet extraordinaire, en ayant fait faire un qui ne luy touchoit point le crane , qui estoit encore tout découvert. On ne l'appelloit à la Cour que l'*Officier de Cony*. Le Roy luy fit beaucoup d'accueil, il luy promit le premier Regiment qui vaqueroit , quel qu'il fust , & luy fit donner une grosse gratification. On faisoit dans ce temps-là le siege de

GALANT 95

Montmeillan, le Colonel de la Sarre qui est un petit vieux Corps, y fut tué; le Roy donna aussi-tost ce Regiment à M^r de Vaudray : dans la même année il le fit Brigadier, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis, avec une pension de deux mille écus. L'année suivante il fut fait Maréchal de Camp & Inspecteur general; & enfin dans une des dernières Promotions, il avoit esté fait Lieutenant-General. Il a fini sa glorieuse carrière comme il l'avoit commencée; & il seroit bien difficile de trouver de simi-

96 MERCURE

les Gentilshommes , qui dans le cours de dix ou douze années de services , eussent donné de si grandes preuves de valeur , & qui eussent monté aux honneurs de la guerre avec tant de rapidité.

M^r de Moyriac , Colonel d'un Regiment de Carabiniers, qu'il avoit acheté de M^r le Chevalier de Châtillon , Brigadier des Armées du Roy , son cousin ; de la mesme Maison de Moyriac , & qui a esté tué à la dernière Bataille en Lombardie , estoit Brigadier , & Maréchal des Logis , Général de l'Armée

l'Armée de Monsieur de Vendôme. Il avoit apporté au Roy la nouvelle de l'avantage que Monsieur le Grand Prieur remporta il y a quelques mois sur les Ennemis ; Sa Majesté , en luy faisant donner une grosse gratification , l'assura qu'il se souviendrait de luy dans les occasions. M^r de Moyriac étoit un jeune Gentilhomme des mieux faits & de la meilleure mine. Sa Maison qui est établie dans le Bugey , y tient un rang des plus considérables ; elle prouve une Noblesse de plus de six cens ans. Le Chef

Septembre 1705. I

98 **MERCURE**

de cette Maison est M^r le Comte de Maillac , qui a eu l'honneur de recevoir chez luy Monsieur le Duc de Mantouë , lorsqu'il venoit de Charleville à Paris. Il estoit Neveu de M^r de Moyriac , qui a commandé long-temps un Bataillon du Regiment de Champagne , & qui estoit en dernier lieu Lieutenant-Colonel d'un autre Regiment d'Infanterie. M^r de Moyriac qui vient d'estre tué, estoit fils de feu M^r de Mirignac , un des plus honnestes hommes de France , & qui estoit sorti de la branche de

Moyriac-Châtillon-Corneille, dont M^r le Comte de Châtillon, frere de M^r le Chevalier de Châtillon, qui sert en Espagne, & dont je viens de parler, est le Chef. M^r de Moyriac avoit épousé depuis quelques années, Madle de Montolivet, fille de M^r de Montolivet, Baron de Gourdans, qui estoit fils d'un President au Senat de Chambery, & de Dame N... d'Angeville, sœur de feu M^r d'Angeville; Lieutenant-Colonel du Regiment d'Alberet, & autrefois de Thoy, qui a esté tué à la Ba-

I ij

100 MERCURE

taille d'Hocstet , avec son fils aîné , Capitaine dans le même Regiment , & de M^r l'Abbé d'Angeville , Grand Prieur de S. Claude , qui est en cette Ville depuis deux ans , pour obtenir la Reforme de son Abbaye. M^e de Mirignac , mere de feu M^r de Moyriac , est sœur de M^e la Comtesse de Saint Mauris , veuve de l'ancien Gouverneur de Brisac.

Le Prince George Guillaume de Brunschwich , Duc de Lunebourg & de Zell , mourut le 22. du mois dernier , dans son Château de Weinhausen , âgé

de quatre-vingt-un an. Il estoit le second des enfans de George Duc de Zell, & de la Princesse Eleonore, fille de Louis Landgrave de Hesse-d'Armstadt. Il estoit né en 1624. & du vivant de Christian-Louis, son frere aîné, il fut Duc de Hanower; & après la mort de ce Prince, qui arriva en 1665. sans qu'il laissât aucune posterité, il fut Duc de Zell. Il épousa Dame Eleonore des Miez, fille d'un Gentilhomme tres-qualifié de Poitou, & en l'épousant il la fit Dame d'Harbourg. Cette Dame n'estant que simple Da-

102 **MERCURE**

moiselle , selon la Coutume d'Allemagne , ses enfans ne devoient pas succeder aux Etats du pere ; mais le feu Empereur déclara cette Dame Princesse, & la Princesse Sophie, sa fille, fut dès ce moment là regardée comme Princesse. Elle épousa en premieres nôces , l'an 1676. Frederic-Auguste , Prince de Wolfembutel , & en secondes nôces , l'an 1682. George-Louïs , Prince d'Hanower son cousin-germain ; mais cette Princesse ayant quitté son Mary pour se retirer près du Duc son pere , son Mariage , suivant

les Loix d'Allemagne & de la Confession d'Ausbourg , fut dissous par Sentence du 28. Decembre 1694. C'est de ce Mariage qu'est sorti le jeune Prince d'Hanower , qui a esté déclaré par le Parlement d'Angleterre , Successeur de cette Monarchie , au défaut de sa grande-mere Sophie , fille de Frederic V. dit *le Constant* , Electeur Palatin. Mais pour donner une idée exacte de la Maison de Brunswich , sur tout de la branche de Hanower , il faut remonter un peu plus haut.

104 MERCURE

Cette Maison a pour Tige, Azo d'Est, Marquis de Toscanne, qui vivoit dans l'onzième siècle. Elle a produit la branche de Lunebourg; & de celle-cy sont forties les branches de Zell & de Hanower, dont je vais parler. La branche de Calenberg est sortie du dernier des fils de Magnus Torquatus, qui fut Duc de Calenberg & de Wolfembutel. Pour revenir à la branche de Hanower; elle commença en la personne de Guillaume, Duc de Zell, quatrième fils d'Ernest Duc de Lunebourg & de Zell. Il mou-

rut en 1592. laissant de Dorothee, fille de Christian III. Roy de Dannemark, qu'il avoit épousée en 1561. & qui mourut en 1617. sept fils & huit filles : sçavoir, Ernest, né en 1564. mort sans enfans en 1611. Christian, né en 1566. Evêque de Minden, mort en 1633. Auguste, né en 1568. mort Evêque de Ratzbourg en 1636. Frideric, né en 1574. Prévost de Minden, & Coadjuteur de Ratzbourg, mort en 1648. Magnus, né en 1577. mort en 1632. George, qui suit : Jean, né en 1583. Cha-

106 MERCURE

noine de Minden , mort en 1628. Sophie , née en 1563. mariée en 1579. à George-Frederic , Marquis de Brandebourg , morte en 1639. Elizabeth , née en 1565. mariée en 1585. à Frideric de Hohenloë , morte en 1621. Dorothee , née en 1570. mariée en 1586. à Charles-Palatin, Comte de Birkenfeld ; Claire , née en 1571. mariée en 1593. à Guillaume , Comte de Schwartzbourg; Anne-Ursule, née en 1572. morte en 1601. Marguerite , née en 1573. mariée en 1599. à Jean-Casimir Duc

de Saxe-Cobourg , morte en
1643. Marie , née en 1575.
morte en 1610. & Sibylle ,
née en 1584. mariée en 1617.
à Jule-Ernest , Duc de Lunc-
bourg-Danneberg , morte en
1652. George , Duc de Zell ,
nâquit l'an 1582. & succeda à
son pere. Il fut General d'une
partie de l'Armée Suedoise en
1632. 1633. & 1634. & mour-
rut en 1641. Il ordonna par
son Testament , que ses Etats
seroient toujours partagez par
ses deux aînez. Il avoit épousé
en 1617. Anne - Eleonore ,
fille de Louïs Landgrave de

108 **MERCURE**

Hesse-d'Armstadt , de laquelle il eut, premierement, Christian-Louïs , mort sans enfans en 1665. ainsi que je l'ay remarqué cy-dessus. Secondement , George-Guillaume , qui vient de mourir. Les autres enfans de George Duc de Zell , furent troisièmement Jean - Frideric, né en 1625. qui se fit Catholique en 1651. & residoit à Hanner ; son frere luy avoit cédé Calemberg , Arubenhagen, & les Mines. Ce Prince avoit épousé en 1668. Louïse-Benedicte-Philippe , fille d'Edouïard, Prince Palatin , & d'Anne de

Conzague-de-Cleves, dont il
 laissa deux filles, & mourut à
 Ausbourg le 27. Decembre
 1679. Ces Princesses n'herito-
 rent que des meubles de leur
 pere, & suivirent la Duchesse
 leur mere en France. Depuis,
 Anne, l'aînée, épousa le 28.
 Novembre 1695. Renault
 d'Est, Duc de Modene, & la
 cadette, Willèlmine - Amelie,
 épousa le 15. Janvier 1699.
 Joseph Roy des Romains.
 Quatrièmement, Ernest - Au-
 guste, qui suit; & cinquième-
 ment, Sophie Amelie, femme
 de Frederic III. Roy de Danne-

110 MERCURE

mark en 1643. Ernest-Auguste , qui nâquit en 1629. fut d'abord Administrateur de l'E-
vêché d'Osnabruck , puis Duc
d'Hanower après la mort de
son frere Jean-Frideric ; & en-
fin il reçut de l'Empereur Leo-
pold-Ignace , le 19 Decembre
1692. l'Investiture d'un neu-
vième Electorat , & mourut le
23 Fevrier 1698. Il avoit
épousé en 1658. Sophie, Prin-
cesse Electorale , fille de Frede-
ric V. Electeur Palatin , dont
il a eu premierement , George-
Louis , Duc de Hanower , né
le 28 Mars 1660. qui épousa

GALANT **III**

en 1682. Sophie, sa Cousine, Princesse de Zell, veuve de Frederic-Auguste, Prince de Wolfembutel ; leur Mariage a esté dissous en 1694. ainsi qu'il est marqué cy-dessus. Ce Prince n'est pas encore paisible possesseur du neuvième Electorat, cette qualité luy estant contestée par plusieurs Princes de l'Empire. Secondement, Frederic-Auguste, né en 1661, tué en Transylvanie l'an 1691. Troisièmement, Maximilien-Guillaume, né en 1666. Quatrièmement, Charles-Philippe, né en 1669. mort prisonnier

112 MERCURE

chez les Turcs , des blessures qu'il avoit reçues dans une rencontre contre les Tartares , près de Kazanez en Albanie , le premier Janvier 1690. Cinquièmement, Christian , né en 1671. Sixièmement , Ernest-Auguste , né en 16 ... Septièmement , Sophie-Charlotte , née en 1668.

Aussi-tost que le Duc de Zell eut les yeux fermez , le Duc de Hanower qui est son Neveu & son Gendre , ainsi que vous venez de voir , fit mettre le Iccllé dans tous les lieux où ce Prince avoit des effets ; & il

fit fermer le Palais de Zell, sans permettre à personne d'y entrer.

M^{re} Louis de Narbonne , Comte de Clermont , est mort d'apoplexie, dans son Chateau de Combebonet en Agenois , âgé d'environ soixante dix ans. Il a laissé de D^e Madeleine de Souillac sa femme , fille de M^{re} David de Souillac , Marquis d'Aserac, & de Louïse de Beaudéan-Parabère , & tante de M^r le Comte de Souillac , Marie-Anne de Narbonne , sa fille unique , qui est mariée avec M^r le Comte de Rastignac.

Septembre 1705. K

114 MERCURE

M^r de Narbonne, qui s'est souvent distingué en Italie, est frere de feu M^r le Comte de Clermont ; & leur sœur est Dame Marguerite - Ursule de Narbonne , femme de M^{re} Isaac de Souillac , Comte du Bourg. Ils estoient fils de M^{re} Jean de Narbonne , Comte de Clermont , Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie , & d'Anne Bouchard - d'Aubeterre.

La Maison de Clermont-Narbonne est une Branche de celle de Fimarcon-Narbonne ; & la Maison de Fimarcon-

Narbonne , qui est presentement éteinte dans la famille de Cassaignet , étoit une branche de celle de Tailleran-Narbonne, qui estoit issuë en ligne masculine de l'illustre race de Lara en Espagne par Amalric de Lara premier du nom, qui vivoit dans le douzième siecle , & qui épousa en 1197. Ermenfinde, Vicomtesse de Narbonne. De cette alliance naquît Pierre de Lara, marié avec Sanche de Navarre , & pere d'Aimery , Vicomte de Narbonne, qui transmit à sa postérité le nom de Narbonne. La

K ij

116 MERCURE

Branche aînée de ces Vicomtes finit en 1424. par Guillaume troisième du nom, lequel étant decedé sans enfans, dans la même année, donna le Vicomté de Narbonne à Pierre de Tinnieres, Seigneur d'Apchon, son frere uterin, qui le vendit en 1442. à Gaston, Comte de Foix.

L'Illustre Maison de Lara subsiste encore dans les Royaumes d'Espagne dans diverses branches, qui unissent le nom de Manriquez à celui de Lara, en memoire d'Amalric de Lara premier du nom, qui passa en

France pour y épouser Ermenfinde de Narbonne , heritiere de la premiere Maison de Narbonne , qui avoit esté établie dans cette Ville fameuse du bas Languedoc , avec titre de Comté, par l'Empereur Charlemagne , en la personne d'Aymery , l'un des Capitaines de ce Prince. Les descendans de ce Seigneur s'étant rendus propriétaires de cette Ville , ne s'en qualifierent plus que Vicomtes.

M^{re} François de Beaupoil-de saint-Aulaire ; Chevalier, Marquis de Lanmary , est mort en

118 MERCURE

son Chasteau de Lanmary en Perigord , le deuxiême de ce mois , âgé de quatre-vingt ans, fort regreté dans sa Province, où il a vécu avec beaucoup de distinction. Il estoit fils aîné de M^{re} Marc-Antoine de Beaupoil-de saint-Aulaire, Seigneur de Lanmary , Baron de Couûture, &c. & de Dame Gabrielle d'Alegre , Dame de Chabannes & de Sorges ; & petit-fils de M^{re} Antoine de Beaupoil-de saint-Aulaire, Seigneur de Lanmary , Baron de Couûture, Selle & Bertry , Chevalier de l'Ordre du Roy, Senéchal de Perigord,

& de Dame Jeanne de Bourdeille. Il avoit épousé en 1650. Dame Jaqueline d'Aubusson-de la Feüillade, veuve de M^{re} Philibert de la Roche-Aymon, Marquis de saint Maixant, dont il n'a point eu d'enfans. Le Chef de cette Maison est presentement M^{re} Marc-Antoine-Front de Beaupoil-de saint-Aulaire, Marquis de Lanmary, grand Echanfon de France.

M^{re} Edoüard Vallot, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Evêque de Nevers, est mort le 3. de ce mois, après

120 MERCURE

une longue maladie , âgé de soixante huit ans. Il étoit fils aîné de feu Mr Vallot , premier Medecin du Roy. Il avoit eu trois freres , dont l'un étoit Conseiller au Grand Conseil ; le second, Chanoine de l'Eglise de Paris ; & le troisiéme, Capitaine aux Gardes. Il avoit quatre sœurs , dont l'ainée entra dans les Carmelites en 1670. à l'inscû de ses parens , & qui après y estre entrée , refusa même de parler à Mr l'Evesque de Nevers son frere , qui y étoit allé par ordre de son pere pour examiner sa vocation. M^e la Comtesse

Comtesse d'Avejan , dont la pieté est exemplaire , & M^e la Marquise du Til sont aussi sœurs de feu Mr l'Evesque de Nevers. Mr Vallot , premier Medecin du Roy , qui eut pour successeur Mr d'Aquin, mourut en l'année 1671. âgé de 74 ans , au Jardin Royal où il s'estoit fait porter , & il fut enterré aux Filles de l'*Ave Maria*. Il avoit eu la Charge de premier Medecin après Mr Vautier , qui mourut le 4. Juillet en 1652. Ils estoient l'un & l'autre grands partisans de l'Antimoine. Mr Renaudot, *Septembre 1705.* L

122 MERCURE

Auteur du Livre intitulé, l'*Antimoine triomphant & justifié*, & M^{rs} Guenaut & Rainssant estoient dans les mesmes sentimens, & soutinrent long-temps une guerre de doctrine contre les autres Medecins, qui prétendoient que ce remede étoit un pur poison. Mr Vallot qui avoit esté instruit sous les yeux de Mr Vautier, passoit pour un habile homme. En 1664. après la mort de Mr de Belle-rat, le Roy donna la Charge de Chancelier de l'Université de Montpellier à Mr Vallot, quoiqu'il fust Docteur de l'U-

Université de Reims. Mr Vautier, à qui Mr Vallot avoit succédé dans la Charge de premier Medecin, estoit du Comtat d'Avignon; M^e de Guicherville luy avoit donné entrée à la Cour de la Reine Marie de Medicis, qui estoit alors à Blois. A la journée des Duppes, Mr le Cardinal de Richelieu le fit mettre à la Bastille, où il demeura près de douze ans; il en sortit après la mort de de premier Ministre, & le Cardinal Mazarin le fit premier Medecin du Roy.

Mr l'Evesque de Nevers.

L ij

124 MERCURE

fait rebâtir le Palais Episcopal de Nevers , dont l'Eglise est illustre & ancienne. S. Dié , Fondatur de l'insigne Eglise de saint Dié en Lorraine , fut Evêque de Nevers dans le septième siècle. Pierre Damien s'est trompé , puisqu'en parlant de ce Saint , il le fait Evêque de Trèves, (*Opus. 19. Lugd. 1623.*) Divers Auteurs ont suivi l'erreur de Pierre Damien, & ont avancé que S. Dié s'est établi en Vauges dans la Lorraine, pendant que Garibaldus étoit Evêque de Toul ; au lieu que l'établissement de ce Saint

en Vauges , fut fait sous le Regne de Childeric II. & que Garibaldus ne fut Evesque que sous le Regne de Childebert. De plus , saint Dié fut lié par une étroite amitié avec le saint Evesque de Strasbourg Arbogaste ; & cet Arbogaste avoit précédé d'un grand nombre d'années Garibaldus. Saint Dié fut premier Abbé de l'Abbaye d'Ebersheim - Munster en Alsace. Spifame , dont la fin fut si tragique , & qui perit malheureusement à Geneve dans le seizième siècle , avoit esté Evesque de Nevers.

L iij

126 MERCURE

On fit un Service magnifique pour le feu Empereur , le 20. du mois de Juin , dans la Chapelle du Vatican. On y fit les obseques solennelles de ce Prince ; la Messe fut celebrée par le Cardinal Nerli , & l'Oraison funebre fut prononcée par M^r Bianchini , Camerier d'honneur de Sa Sainteté. La situation du Vatican , qui est sur une colline près du Tibre , joignant le Janicule , où est le Palais de S. Pierre , dans le même endroit où Varron nous apprend que le Peuple Romain recevoit autrefois les Oracles ,

rendit cette cérémonie tres-pompeuse, par le grand nombre de lumieres qui éclairoient ce lieu. Le discours de Mr Bianchini fut tres-applaudi; il le commença par ces mots : *Au milieu de ce funebre appareil, dans ce Temple sacré où la mort amasse de grandes dépoüilles, à la vue de ce triste cercueil, & de ce Cœur Royal qui n'est plus que cendre; vous pensez peut-estre, Messieurs, que je dois vous entretenir de la fragilité & du néant des grandeurs humaines. L'Esprit de Dieu nous apprend dans les Ecritures, qu'il faut déplorer le*

L iij

128 MERCURE

fort des pecheurs. Leur vie passe comme l'ombre ; il vient un jour fatal où perissent toutes leurs pensées. Leur memoire fait un peu de bruit, & va se perdre dans un silence éternel. Les biens qu'ils ont acquis échapent de leurs mains avares ; leur gloire sèche comme l'herbe : leurs Couronnes se flétrissent, & tombent presque d'elles-mêmes. Il est vray, ce qui sert à la vanité, n'est que vanité, & tout ce qui n'a que le monde pour fondement, se dissipe & s'évanouït avec le monde. L'Orateur, après avoir parcouru toutes les actions du feu Empereur, &

l'avoir loué sur les vertus morales qu'il luy attribua ; il finit ainsi son discours..... On est surpris d'une maladie dont on craint trop , on dont on ne craint pas assez le progrès. On ne voit ny l'importance du passé , ny les conséquences de l'avenir. On a commis le peché sans crainte ; on reçoit les Sacremens sans reflexion ; on se flatte de vaines esperances de guerison , ou l'on est flatté de vaines esperances de salut : & l'on est mort , avant qu'on ait apperçu qu'on pouvoit mourir. Fasse le Ciel que nous prévenions ces dangers , & que si nous n'avons pas

130 MERCURE

le mérite d'une vie pure & innocente , nous ayons au moins les précautions de la Penitence.

Vous me demandez quelques articles d'érudition , & je vous en envoie.

M^r l'Abbé de l'Etanche, de la Reforme de Prémontré , dont il a esté Vicaire General , a donné au public cette année, une Histoire de l'ancien Testament , imprimée à Nancy , où il propose un Systéme particulier sur la lumiere de la Lune. Les Auteurs du Journal des Sçavans en ont fait un Extrait,

& M^r l'Abbé de l'Etanche a répondu à cet Extrait , dans une Lettre qu'il a écrit à un Abbé de ses amis , connu par son érudition & par le goût qu'il a pour les sciences.

Lettre de M^r l'Abbé de ***
à M^r l'Abbé ***

Vous souhaitez , Monsieur, de sçavoir sur quoy l'Auteur de l'Histoire de l'ancien Testament , imprimée à Nancy , & dont on a vu un Extrait dans le Journal de Paris , a pû appuyer le Systême qu'il a avancé touchant la Lune.

132 MERCURE

à laquelle il attribué une lumière propre & fonciere , distincte de celle qu'elle emprunte du Soleil.

Je puis d'abord vous dire , Mr que cette hypothese n'est point l'ouvrage de l'Auteur , ni une production dont il doive se faire honneur ou rougir. Saint Augustin a adopté ce sentiment qui vous paroist si singulier , & qui a revolté les Journalistes de Paris. Nous lisons en effet dans le livre 22. Chapitre 10. contre Fauste, que ce grand Docteur reconnoist deux manieres d'expliquer d'où vient la lumière du Soleil & de la Lune; & ces deux manieres favorisent

également l'opinion de l'Auteur de l'Histoire de l'Ancien Testament.

La premiere est de dire que Dieu créa ces deux Astres avec lumiere; & la seconde, qu'il alluma ces deux vastes Corps avec la lumiere qu'il produisit au premier jour de la création. Quelque parti qu'on prenne dans cette distinctive; vous comprenez, Mr., que la lumiere de la Lune ne luy sera pas venue du Soleil.

Il est vray que du temps de S. Augustin, les Astrologues étoient partagez sur la lumiere de la Lune. Les uns en faisoient une propriété de la nature de cet Astre; les au-

134 MERCURE

tres , un rejaillissement de la lumiere du Soleil. Ces deux sentimens qui avoient cours dans le siecle de S. Augustin , n'avoient aucun avantage l'un sur l'autre ; Et ce saint Pere avouë qu'après tous les efforts de l'Astronomie, on ne peut que tres-difficilement décider lequel des deux est le veritable : Harum autem quæ vera sit , aut non omnino , aut difficillimè arbitror posse hominem scire. In Psalm. 10. 21. Vous trouverez dans cet endroit même des raisons capables de satisfaire aux experiences qui vous déterminent à forcer le sens natu-

rel de l'Ecriture. Car en supposant avec ce saint Docteur que la lumière est intrinsèque à la Lune, & que son corps n'est lumineux qu'à moitié, il raisonne de ses phases différentes de même que des aspects différents d'une boule, dont une moitié seroit brillante, & l'autre moitié obscure. Si vous regardez cette boule, elle paroîtra lumineuse par quartiers, & enfin pleinement lumineuse. Il en est ainsi des quartiers & du plein de la Lune; & il n'est pas besoin de recourir aux rayons du Soleil, si ce n'est pour expliquer les accroissemens de lumière qu'elle en reçoit.

136 MERCURE

Et qu'elle perd au temps de ces éclipses , sans que pour cela elle perde sa lumière intrinsèque, comme on peut s'en assurer par l'éclat de sa face , dans le moment même de ses éclipses.

Voilà comment raisonnoit S. Augustin , Et que la plupart des Astrologues ont raisonné dans son siècle , qui n'étoit assurément pas moins éclairé que le nostre. Pourquoi donc , Mr , n'auroit-il pas esté permis à Mr l'Abbé de l'Estanche de dire serieusement , Et sur la parole du plus sçavant des Peres , que la Lune avoit la lumière de son fond ? Ce sentiment

ancien a perdu , il est vray , son credit chez les Astrologues de nos jours ; mais peut-estre qu'il viendra un temps où il prendra le dessus. Cela ne seroit pas plus merveilleux que ce que le seizième siecle a vu à l'égard de l'opinion d'Aristarque touchant la mobilité de la terre. Le sentiment de cet ancien Philosophe , qui fleurissoit sous le Regne de Philometor , c'est à dire 145. ans avant Jesus-Christ , estoit entierement décrié ; les experiences de l'Astronomie & le torrent des Philosophes luy avoient osté le vray-semblable ; cependant Mr Copernic & Galilée

Septembre 1705. M

138 MERCURE

lée l'ont fait revivre , & il est aujourd'huy l'Idole de nos Astronomes. Les demonstrations de dix-sept siècles n'ont point prévalu sur les raisons de Copernic ; peut-estre que le mesme sort arrivera à l'hypothese que l'Abbé de l'Etanche a embrassée.

La bizarrerie de l'Astrologie est sujette à de pareilles revolutions ; c'est pourquoi , Mr , je ne croy pas qu'on doive faire dépendre l'explication de la parole de Dieu, des experiences incertaines d'une étude si capricieuse. Aussi l'Auteur n'y a-t-il eu aucun égard dans le Système qu'il a suivi ; ce qui

l'y a engagé est plus décisif : le voicy.

Il est des regles de l'interpretation de l'Ecriture , d'entendre un mesme mot d'un mesme verset, dans un sens univoque , pour ne pas exposer l'Ecriture sainte aux explications captieuses des Sociniens. Or, *luminare*, selon vous, marque à l'égard du Soleil , un *Astre lumineux* de sa nature : pourquoy ne le marqueroit-il pas de mesme à l'égard de la Lune ? on s'il ne le marque pas , qui peut empêcher un Socinien de donner un sens équivoque au *Filius Dei*, du Chapitre 16. de S. Matthieu,

M ij

140 MERCURE

Et de dire que ce terme pouvant estre pris pour la filiation naturelle ou pour l'adoptive, il est autant en droit de l'entendre d'une filiation d'adoption, que vous d'expliquer le luminaire de la Lune par une lumiere empruntée ? Le privilege doit estre commun.

On objecte que les Ecrivains sacrez, en traittant des choses Physiques, ont parlé comme le commun des hommes. En vous passant la supposition, il en reviendra cet avantage à l'Abbé de l'Etanche, que l'opinion qu'il tient aujourd'huy, estoit communement reçue du temps de Moyse; elle est

passée de Moÿse à Jësus-Christ, puisque nous lisons dans S. Matthieu, qu'entre tous les Phénomènes qui précéderont le Jugement dernier, l'obscurcissement de la Lune en sera un : la Lune ne donnera plus alors sa lumière, dit Jësus-Christ. Luna non dabit lumen suum, c. 24. v. 29. Ce prénom, suum, est possessif, & il signifie une chose propre & appartenante au sujet sur qui il tombe : par conséquent il est vrai qu'au temps de Jësus-Christ l'on croyoit que la Lune avoit la lumière de son fond.

Voilà donc, Mr, l'hypothese de

142 MERCURE

l'Abbé de l'Etanche munie d'une Tradition bien averée, & infiniment respectable. Le détour que l'on donne pour éluder le poids de cette Tradition ne paroist point fort Catholique ; & je ne pense pas qu'avant Copernic on se soit avisé d'écarter le sens naturel des termes de l'Ecriture sainte , en recourant à l'opinion vulgaire , à laquelle les Ecrivains sacrez ont dû s'assujettir. Ce principe a des conséquences dangereuses ; il affoiblit le respect que nous devons à ce Livre divin : son infailibilité est exposée aux insultes des libertins ; ils se diront à eux-

mesmes , que la condescendance en fait d'Histoire & de Morale , a dû donc presider à la composition de cet ouvrage , aussi-bien que dans les matieres de Physique. Ils diront que Jesus-Christ a imposé aux hommes , en leur enseignant des erreurs , & que la politique luy a fait préférer une fausseté autorisée & chérie , à une vérité cachée qui auroit irrité ses Auditeurs par son développement. Ce sont là des extrêmités qui naissent de la maxime que l'on se permet aujourd'huy. Pour moy, Mr , qui ne suis pas Astrologue, mais qui fais profession d'estre

144 MERCURE

Catholique, je crains jusques aux apparences d'une liberté si perilleuse; & j'aime mieux me tromper, de peur d'estre trompé, sans hazarder la Foy, que de risquer la Foy en m'éloignant de l'Ecriture. Je suis, Monsieur, avec un profond dévouement, &c.

Le Pere de la Maugeraye, Jesuite, a encore donné une nouvelle Dissertation sur la percussion des Liqueurs. C'est un ouvrage de Physique, qui peut passer pour un chef-d'œuvre en son genre.

George Cheyne, Docteur en Medecine à Londres, a donné
au

au Public un Livre intitulé : *Principes Philosophiques de la Religion naturelle , &c.* Le but de l'Auteur est de ramener la Physique à son véritable usage, en tirant de la meditation de la nature , une demonstration sensible de l'existence de Dieu Auteur de la nature. Mr Cheyne parcourt ce que la Physique renferme de plus inexplicable ; & après avoir appliqué à ces difficultez les differens sistêmes qui ont cours, il fait clairement concevoir leur insuffisance pour rendre raison des merveilles qui frap-

Septembre 1705. N

146 MERCURE

pent nos yeux. Le flux , par exemple , & le reflux de la mer , la nature des corps fluides , les couleurs , la lumière , la circulation du sang , le jeu de chaque partie du corps humain , le concert enfin de toutes ensemble épuiseront toujours les efforts de l'esprit humain , avant qu'on aye découvert leurs véritables causes : *S'il faut tant d'esprit pour les démesler , quelle sagesse , s'écrie nostre Auteur , a-t-il fallu pour les inventer ? Il n'y a point de Plante dont la formation ne soit un ouvrage , en son genre , plus admirable que l'Enceide.*

etc. Voilà une idée des raisonnemens de l'Auteur Anglois.

On a imprimé en Angleterre les œuvres de M^r de Saint-Evremond, en deux volumes in quarto, beaucoup augmentées & plus correctes, que celles de cet Auteur qui ont paru jusques à présent.

On vient de traduire en François un livre Anglois, fait par M^r Scherlock, qui a pour titre ; *Discours touchant la fidelité des gens de bien, & la punition des méchans dans l'autre monde* ; dans lequel l'Auteur tâche principalement de prouver l'im-

N ij

148 MERCURE

mortalité de l'ame , & la vie éternelle contre les incrédules. Cette édition a esté faite par le S^r Desbordes.

Le S^r Roger d'Amsterdam a aussi mis tout nouvellement sous la Presse *l'Histoire du Martyre de la Legion Thébenne , avec une Dissertation historique & critique sur le martyre de cette Legion.*

Le Vendredy 28. du mois dernier M^r l'Evêque de Senés prononça le Panégyrique de Saint Augustin dans l'Eglise de grands Augustins , à dix heures du matin , devant M^{rs} les Pre-

lats de l'Assemblée du Clergé. Ce discours reçut les mêmes applaudissemens qui ont toujours esté donnez à ceux de ce Prelat. Il representa le Saint dont il faisoit l'éloge dans les deux états de sa vie qui furent si contraires. Il le fit voir livré à ses passions, & ensuite comme une conquête de la grace. Il montra d'abord en S. Augustin, un deffenseur obstiné des erreurs detestables de Manés, & ensuite comme le rempart de la Foy & de la Verité, qu'il soutint depuis si courageusement contre les mêmes

N iij

150 MERCURE

Manichéens, dont il avoit esté un zélé partisan, & contre les Pélagiens, qui ne cherchoient qu'à corrompre la pureté de la doctrine de l'Eglise. Pour se servir des expressions de Saint Augustin (*lib. 8. Conf. cap. 3.*)

La victoire, dit-il, n'est jamais plus chere que lorsqu'elle a esté opiniâtement disputée; & jamais un Conquerant ne triomphe avec plus de plaisir que quand il a combattu avec beaucoup de danger. La tempeste qui agite un vaisseau & qui est prête à le renverser, rend plus doux le calme qui la suit; & les

Matelots n'en conçoivent jamais de plus grande joye que lorsque leur crainte a esté grande , & , comme il ajoute , excessive. On n'estime presque rien une santé qui paroist inalterable , & on regarde avec indifferance marcher & courir un homme qui se porte bien ; mais quand on l'a vû frapé d'une dangereuse maladie , où son corps perclus ne pouvoit plus se soutenir , on regarde comme une faveur particuliere de Dieu les nouvelles forces qu'il a recouvrées. De ces reflexions puisées dans la propre bouche

N iiij

152 **MERCURE**

du Saint Docteur, l'Orateur en conclud que sa naissance à la grace fut d'autant plus agreable à l'Eglise, que sa perte luy avoit esté douloureuse ; plus cette Mere consideroit les dangers que ce cher Fils avoit courus, plus elle ressentoit de plaisir de l'en voir échapé. Le Panegyrique fut rempli de traits aussi brillans qu'éloquens. L'Auditoire fut tres-auguste & tres-nombreux.

M^r l'Abbé de Dromenil, Docteur de Sorbonne, grand-Vicaire de Laon, & Aumônier du Roy, prononça aussi le Pa-

négyrique de Saint Augustin , dans la même Eglise , l'après-dîné du même jour , en présence d'un tres-bel Auditoire , & d'une partie des Prelats & des autres Députez de l'Assemblée du Clergé. Son Discours fut tres-éloquent & rempli de traits vifs & brillans qu'on a déjà admiré plus d'une fois dans les Sermons de cet Abbé. Après avoir fait voir Saint Augustin dans les égaremens de la jeunesse & dans les erreurs auxquelles son esprit fut d'abord livré , il le fit voir ensuite rendu à l'Eglise par les vœux & par

154 MERCURE

les larmes de sa sainte mere. *Le Ciel* dit - il , *seconda heureusement les vœux de cette mere affligée ; la Justice divine se laissa fléchir par ses larmes : & la santé renduë par miracle à ce cher Fils , luy fut un gage & une assurance de son salut.* Cette pieuse réflexion donna lieu à de belles antitheses. Cet Abbé fit voir Augustin pechant , Monique pleurant , Augustin se réjouissant ; Monique s'affligeant ; Augustin se plongeant dans des plaisirs impurs , Monique se baignant dans ses propres larmes. Augustin n'offroit

point de sacrifices au demon ,
que Monique ne tâchast de les
expiër par ceux de ses larmes :

*De sanguine cordis matris meæ ,
per lachrymas ejus , diebus ac noc-
tibus pro me tibi sacrificabatur.*

Ma mere, ô mon Dieu, répan-
doit jour & nuit des larmes ,
comme autant de gouttes de
sang qui couloient de son cœur,
& de sacrifices qu'elle vous of-
froit pour moy : elle en répan-
doit le jour, elle en répandoit
la nuit ; elle en arrosoit la terre ,
elle en arrosoit les mers ; elle
en versoit dans les Villes , elle
en versoit dans les campagnes :

156 MERCURE

Flumina oculorum maternorum.

Ses yeux , dit ce grand Saint dans ses Confessions , estoient comme deux torrens qui ne pûrent s'épuiser pendant l'espace de vingt années : *Mulier cum parit tristitiam habet.* On peut juger par quelques-uns de ces traits , recueillis entre plusieurs autres , combien ce discours reçut d'applaudissemens ; d'ailleurs il fut prononcé avec cette bonne grace qu'on admire dans tout ce que dit M^r l'Abbé de Dromenil.

♦ La piece qui suit merite vôtre curiosité.

L E T T R E

Ecritte de Munich le 8. d'Aoust,
 par une Personne de la première
 qualité , à un de ses
 parens , établi depuis plu-
 sieurs années dans un pays
 neutre, au sujet du traite-
 ment que les Bavarois reçoivent
 des Imperiaux.

*Vous avez sans doute appris,
 mon cher Cousin , l'entière desola-
 tion de nôtre commune Patrie. Les
 mauvais traitemens dont on nous
 accable se font à la vûe de tout
 l'Empire , sans que personne s'in-*

158 MERCURE

teresse à nôtre soulagement ; cependant le Corps Germanique devroit tirer cette juste consequence ; qu'après que nous aurons esté accablés , la Baviere servira de chaines pour mettre les autres Etats libres dans les fers. On ne s'est pas contenté de ce qu'en vertu d'un Traité que l'injustice a dicté , & que la violence a conclu à la teste d'une armée qui menaçoit la Baviere d'un saccagement , dès que la Ville de Landau seroit reduite ; on ne s'est pas contenté , dis-je , qu'en vertu de ce Traité , des peuples libres ayent remis leurs armes , leurs Places fortes , leurs Arse-

aux, leur Artillerie, & leurs munitions de bouche & de guerre entre les mains de leurs ennemis, qui au moyen de ce avoient promis d'estre leurs amis, de les protéger, & de laisser leurs familles vivre tranquillement chez elles, sans en rien exiger davantage qu'un contingent raisonnable, tel qu'il est réglé par la Matricule de l'Empire.

Bien loin de là, on nous a accablez du quartier d'hiver d'une armée étrangere, qui pendant plus de six mois a vécu comme à discretion dans ce malheureux pays, y commettant plus de cruantez &

160 MERCURE

de violences que chez un ennemi déclaré ; & non contents de cela , lorsqu'une partie a esté obligée de marcher ailleurs , nous avons esté contraincts de les habiller pour la pluspart , & de leur payer leur solde , comme si ces troupes estoient sur pied pour veiller à nostre conservation. On nous a demandé des sommes exorbitantes pour envoyer en Hongrie & en Italie ; & sur ce que nous avons voulu représenter avec tout le respect & la soumission dont nous estions capables , nostre impuissance & le triste estat où la guerre avoit réduit le pays , on nous a taxez de mutins & de re-

belles aux ordres de la Cour de Vienne , avec plus d'indignité que si nous en estions les véritables sujets. On a non-seulement désarmé la Bourgeoisie , comme on avoit fait les troupes réglées ; mais aussi la Noblesse , sans aucun égard des privilèges & du rang qu'elle doit tenir en Allemagne.

Par le Traité violent dont j'ay parlé , on avoit laissé à Madame l'Electrice & à sa famille , la Ville de Munich , pour y jouir encore d'une ombre de Souveraineté ; mais par une infidélité sans bornes , on s'est emparé de cette Capitale , qui a esté comme donnée au pillage :

Septembre 1705 O

162 MERCURE

puisqu'on en a non-seulement en-
 levé l'Artillerie & les munitions
 qui devoient y rester, mais aussi
 les plus riches meubles du Palais
 Electoral, les papiers & la vais-
 selle d'argent qu'on a emportez à
 Vienne; & pourcomble d'injustice,
 on refuse à cette Princesse la li-
 berté de revenir dans ses Etats
 prendre soin de ses Enfans, sans
 qu'elle ait jamais fait autre chose
 que de suivre trop aveuglément les
 conseils des Partisans de la Maison
 d'Autriche.

Il estoit à propos que nos ennemis,
 ou, pour parler plus juste, nos Ty-
 rans, couvrissent par quelque sup-

position les injustices criantes qu'on nous a faites ; c'est ce qu'ils ont fait, en publiant sous main que les Bavarois avoient formé un complot contre les Troupes étrangères qui ravagent cet Etat. Mais cette supposition est si fausse & si grossiere, que je ne crois pas qu'aucune personne aidée simplement des lumieres du sens commun, puisse s'empêcher de la regarder avec indignité, sur tout lorsque l'on réfléchira sur ce que nous avons fait, & sur le triste estat dans lequel nous nous trouvons.

Si nous avions veritablement voulu nous opposer aux volontez

O ij

164 MERCURE

de l'Empereur, nous n'aurions pas attendu de le faire, que nous luy eussions mis de bonne foy entre les mains les Places fortes de l'Etat. Chacun sçait qu'elles estoient pour la pluspart bien munies & bien fortifiées, qu'il y avoit en Baviere un nombre suffisant de bonnes troupes réglées pour deffendre pendant longtemps une armée victorieuse, commandée par un Prince tres-habile, qui avoit déjà échoüé devant Ingolstadt ; & il est tres-certain que si nous avions voulu disputer pied à pied le terrain, l'Empereur avec toutes ses forces ne seroit pas encore maistre de tout

ce qu'il occupe en Baviere, & il ne nous en coûteroit pas tant de luy avoir résisté comme à un ennemy déclaré, que de l'avoir accepté pour amy & Protecteur.

L'employ que j'ay occupé pendant 25. ans, soit dans les affaires d'Etat, soit dans celles de la guerre, joint à mon zele, connu pour le service de ma patrie, ne m'auroient pas permis d'ignorer entièrement un pareille complot, s'il avoit esté formé en Baviere; quelque soin que mes amis & moy ayons pris de penetrer ce mystere, nous n'en avons découvert d'autres sources que des faux bruits semez par les

166 MERCURE

Impériaux qui n'ont jamais voulu (quelques prières quela principale noblesse en ait fait au Comte de Lerwestein & aux autres Comissaires de Sa Majesté Imperiale) découvrir les prétendus complices de cette conspiration visionnaire pour les faire punir , n'estant pas juste que s'il y avoit des Criminels, des Innocens dussent en souffrir.

Non-seulement ils l'ont refusé à la noblesse Barvaroise ; mais aussi à quelques Princes voisins , qui craignant que le feu de la division ne se rallumast dans l'Empire , vouloient entrer en connoissance de ce prétendu complot , pour en éviter

GALANT 167

les suites. Il est bien vray que le peuple murmure de la dureté avec laquelle il est traité : Hé ! où sont les hommes qui ne se plaindroient pas à moins ! Quand l'Empereur seroit nostre souverain ; devroit-il trouver mauvais qu'un peuple accablé sous le poids de la violence soupirast après un traitement plus doux. Ce murmure n'a esté suivi que de pleurs & de gémissemens ; hélas ! c'est aussi jusques où s'étend nostre pouvoir ; car quand par un effet de nostre desespoir nous voudrions pousser plus loin nostre mécontentement , serions-nous en état de pouvoir le faire ? Mais je

168 MERCURE

vous jure devant Dieu que personne n'en a pas seulement eu la pensée.

Si les Imperiaux avoient véritablement eu des preuves de l'accusation qu'on fait à nos peuples, on auroit dû les communiquer à la Diette de l'Empire; & on n'auroit pas manqué de donner au public cette découverte dans toutes ses circonstances, tant pour nous rendre odieux dans l'Europe, que pour justifier le procédé inouï de la Cour de Vienne. Mais la vérité est, qu'on ne veut qu'un prétexte pour achever de nous dépouiller de nos biens & de ce qui nous reste de cette ancienne liberté Germanique.

que. Tout se dispose à faire de la Baviere une Province hereditaire à la Maison d'Autriche , qui servira un jour à dépouiller de leurs Etats , les autres Souverains Membres de l'Empire.

Nostre soumission aux volontez de la Cour de Vienne meritoit sans doute un traitement bien different de celuy qu'on nous fait souffrir. Les Prisons sont pleines , non de criminels , mais d'innocens Bavarois , pour avoir osé faire des remontrances aux Commissaires Imperiaux ; on a déjà transféré dans les Provinces hereditaires , les plus considerables d'entre

Septembre 1705. P

170 MERCURE

nous. A l'heure que je vous écris, j'ay trente-deux bouches logées chez moy, où sans égard à mes services, à ma qualité, ny à mon âge, on y commet toutes sortes d'infamies. Jugez par là ce qu'on peut faire chez le Bourgeois & chez l'Artisan. La douleur qui me pectre, ne me permet pas de vous en dire davantage ; & en voilà déjà assez pour vous obliger de benir le jour auquel vous avez quitté la malheureuse Baviere, pour vous établir ailleurs. Je suis, &c.

On aura beau parcourir toutes les Histoires pour cher-

cher des exemples d'une violence pareille ; on n'en trouvera dans aucun siecle , non-seulement d'aussi criantes & d'aussi cruelles ; mais mesme qui en puissent approcher. Quoique l'Auteur de la Lettre que vous venez de lire , en ait fait une peinture aussi belle & aussi vive , qu'elle est triste , & qu'elle doit estre chagrinante pour tous ceux que l'Empereur peut traiter de mesme , sous des pretextes inventez ; il s'en faut néanmoins beaucoup , qu'il n'ait fait voir dans sa Lettre , tout ce que le peuple de Ba-

P ij

172 MERCURE

viere souffre , puisqu'on luy a interdit jusqu'à la parole , & que l'on ne permet pas à trois personnes de s'entretenir ensemble dans un mesme lieu. On n'oblige pas seulement ce peuple de nourrir les gens de guerre dont on remplit les maisons , d'en entretenir dans les armées de l'Empereur , & de payer des subsides à Sa Majesté Imperiale ; on leur enleve encore , sous divers prétextes , la plus grande partie de tous leurs effets. Enfin on manque à tous les points du Traité , tant à l'égard du Souverain ,

que des sujets. On a vû des Villes prises d'affaut par des Barbares & par des Tyrans ; mais si elles ont esté exposées au pillage ; ce n'a esté que par ce que les loix de la guerre le permettent en certaines occasions : mais ce pillage de la Ville qui a trop resisté , étant cessé , on a laissé rétablir les peuples , & tous les jours de de leur vie n'ont point esté des jours de pillage pour eux. Le reste des Etats dont quelques Villes ont esté ainsi mal traitées pour s'estre défenduës ou trop long temps , ou mal à propos ,

P iij

174 MERCURE

n'a point souffert comme souffre aujourd'hui la Bavière, quoique soumise au joug des Barbares & des Tyrans ; & j'ay eu raison de dire qu'aucun siècle ne fournit d'exemples de ce qu'on voit aujourd'hui en Bavière, & je ne puis m'empêcher de repeter encore, que toutes les Puissances Souveraines d'Allemagne doivent trembler, & que puisqu'un Souverain aussi puissant que Monsieur l'Electeur de Bavière, est si mal traité, après avoir exposé tant de fois son sang pour la Maison d'Autriche ; les

Princes qui luy sont beaucoup inferieurs en puissance , doivent craindre de se voir écraser , sans avoir seulement le temps de respirer , tant que le Corps Germanique souffrira avec autant d'indolence qu'il fait aujourd'huy , le mal que l'on fait à ses Membres ; puisque ce mal se communique souvent , & qu'après avoir attaqué un Membre , il passe à l'autre , qui se trouve alors moins en état de résister.

Toutes les Puissances qui composent le Corps Germanique , & qui sont autant de

P iiij

176 MERCURE

Membres de l'Empire , doivent d'autant plus craindre de se voir tour à tour attaquées, que le mal partira toujours de la mesme source dont il part aujourd'huy. L'Empereur défunt estoit un assez bon Prince , qui estoit gouverné & qui vouloit l'estre. Il estoit persuadé que lorsqu'il avoit remis à son Conseil la décision d'une affaire , il n'estoit responsable ni devant Dieu , ni devant les hommes , du mal que ce Conseil faisoit : En quoy il se trompoit grossierement , sur tout lorsque le mal estoit si visible.

& si grand , qu'il ne pouvoit l'ignorer ; car il y a des cas si embarrassans , que le Souverain peut pecher avec son Conseil sans croire faire mal. Enfin commẽ l'Empereur dẽfunt avoit un fond de Religion , & qu'il estoit honneste homme , il pouvoit un jour ouvrir les yeux ; les Ministres pouvoient les ouvrir aussi & cesser d'estre si injustes & si cruels : ils pouvoient mourir , ils pouvoient estre depossedez , & l'on pouvoit esperer que les Decrets d'un Conseil nouveau seroient plus equitables ; mais toutes

178 **MERCURE**

ces esperances sont aujourd'huy évanouies. Le Souverain gouverne seul , il ne prend conseil que de son temperament ; il est jeune , & il y a lieu de craindre que sa trop grande vivacité touchant ses interets n'aille en augmentant , si tout l'Empire ne prie le Ciel de verser ses graces dans son sein , & d'adoucir l'aigreur d'un temperament qui entretiendrait toujours le feu de la dissension dans toute l'Europe , & dont tant qu'il dureroit les Membres de l'Empire souffriroient beaucoup , parce qu'il

auroit les armes à la main ; & que tant qu'il seroit armé, il seroit plus en état d'opprimer ceux dont les Etats seroient à sa bien-séance, ou qu'il jugeroit à propos d'affoiblir, parce qu'il les trouveroit plus disposés que les autres à maintenir la liberté des Membres de l'Empire & à en éloigner la guerre. C'est le crime de Monsieur l'Electeur de Baviere envers l'Empereur défunt, & celui qui regne aujourd'huy ; il vouloit empêcher l'ouverture de la guerre presente. Les Cercles de l'Empire avoient fait un Trai-

180 MERCURE

té avec luy, pour maintenir la Paix dans l'Empire ; & ils ne se devoient point mêler des interets particuliers de l'Empereur , qui ne les regardoient pas. Ils ont manqué à leur Traité, & le feu s'est mis dans l'Empire & dans l'Europe , ainsi que Monsieur l'Electeur de Baviere l'avoit prévu ; & la Maison d'Austriche a juré la perte de cet Electeur , dont toute l'Europe devoit prendre les interets , puisqu'il n'a mis les armes à la main , que pour en maintenir le calme , & que toute l'Europe feroit en

paix , si les Cercles ne luy avoient point manqué de parole , en n'exécutant point le Traité qu'ils avoient fait avec luy.

Le Roy, au milieu des grands soins qui l'occupent ordinairement , & sur tout dans la conjoncture des affaires présentes , qui l'oblige à soutenir les efforts de la plus grande partie de l'Europe liguée contre luy , ne néglige aucune occasion de contribuer au bonheur , & au soulagement de son peuple. Sa bonté s'estend par tout & à tous ; & sans sa

182 MERCURE

sage prévoyance, qui a fait distribuer vingt Pompes dans Paris, au moyen de la Lotterie, dont je vous entretins le mois de May dernier, le funeste accident dont je vais vous faire le triste recit, auroit esté beaucoup plus terrible & plus general.

Le Vendredy 11^e de ce mois, entre 7. & 8. heures du matin, le nommé la Briere, Marchand Quincaillier & Artificiaire, qui demeuroidit rue S. Antoine, attenante l'Eglise des Peres de ce nom, & qui occupoit derriere leur Chœur une Maison

qui leur appartenoit, fumant dans son Grenier, pour chasser une mauvaise senteur, qui s'estoit répandue dans la maison, laissa tomber sur le plancher, le charbon qui luy avoit servi à allumer sa pipe; il porta d'abord le pied dessus pour l'éteindre : mais une legere étincelle ayant volé sur des amorces, elles prirent à l'instant feu, & il fut impossible à la Briere & à son fils, qui estoit avec luy, d'en arrester le progrès. Les Voisins s'apperçurent aussi-tost du peril qu'ils couroient ; ils en donnerent

184 MERCURE

avis à la femme de la Briere & à sa fille, qui estoient en bas, & qui se sauverent sans perdre de temps : dans ce moment, ce malheureux pere & son fils furent enlevez par la violence de plusieurs livres de poudre, qui prirent toutes à la fois, & portez de l'autre costé de la ruë, quoy que fort large en cet endroit. Le bruit que fit cette poudre fut terrible, & fut entendu de toutes les extremités de Paris ; le Grenier en sautant en l'air, mit le feu au plancher de dessous ; la maison la plus voisine s'entrou-

vrit , & tout le derriere du Chœur du petit S. Antoine fut jetté dans toute l'Eglise , jusques au haut des Orgues qui furent fracassées : tous les Tableaux , les Boifures , & une partie du Tabernacle furent renversez & mis en pieces. Le Pere Gautier , qui celebroit la Messe au Maistre- Autel , fut renversé par terre tout couvert de pierres & de sang , de deux blessures qu'il reçut à la teste , dans le moment qu'il alloit consacrer , & se traîna avec beaucoup de peine sur les genoux jusques à la Sacristie ;

Septembre 1705.

Q

186 **MERCURE**

plus de trente-cinq personnes furent pareillement blessées, & dans l'Eglise, & dehors l'Eglise, par la chute des pierres, & les solives & les fenestres brisées qui tomboient. Les fusées & autres artifices dont cette maison estoit remplie, voloient de tous costez, & plusieurs Artisans qui estoient dans différentes boutiques, en furent atteints ; les maisons qui vont jusques à l'Hastel de Beauvais, & celles même qui sont plus éloignées, ont eu presque toutes leurs vitres cassées ; & les plus proches n'ont

conservé ni vitres , ni fenestres ,
ni glaces , ni porcelaines. Le
Saint Ciboire du grand Autel
fut sauvé par un petit garçon de
douze ans ; & une Servante , au
travers des flammes , apporta
celuy de la Chapelle de la Vier-
ge. La force du feu transporta
l'infortuné la Briere , au travers
de sa fenestre , jusque contre
l'ancien Hostel du Connétable
de Guesclin où il tomba , & il
mourut incontinent après , sans
jugement ni connoissance ; son
fils qui fut jetté dans le ruisseau ,
ne luy survêcut que de quel-
ques momens ; & deux autres

Q ij

188 MERCURE

de ses enfans, ensevelis sous les ruines , en furent retirez blesez, brûlez à moitié & presque agonisans. Les choses estoient dans ce pitoyable état , lorsqu'on vit arriver M^r d'Argenson , M^r le Prévost des Marchands , accompagné de M^{rs} les Echevins , M^{rs} les Procureurs du Roy & de la Ville , & plusieurs Commissaires de differens quartiers. Ils fremirent tous , & demeurèrent immobiles pendant quelques momens , à la vûe de cet affreux defastre ; mais le zele & la charité prenant aussi-tost le dessus,

chacun s'occupa au soulagement de ce grand nombre de blessez : les uns allerent chercher avec empressement des Chirurgiens ; d'autres panserent eux-mêmes les playes les moins dangereuses ; & d'autres retirerent dans leurs maisons des personnes mourantes ; & plusieurs firent porter , & porterent eux-mêmes sur leur bras , les malheureux dont les jambes venoient d'estre cassées. Le feu , cependant , ayant pris aux Tableaux & à toute la boiserie de l'Eglise , donna lieu de craindre un embrasement

190 MERCURE

total de cet Edifice ; la maison voisine & entr'ouverte , dont j'ay parlé , brûloit aussi ; & le feu estoit pareillement à la premiere chambre , & à la boutique de celle dont partie avoit sauté : de sorte que ces trois incendies n'en composoient qu'un , qui menaçoit tout le quartier. La boutique brûlante & pleine de mille choses combustibles , avoit un Caveau à costé , & presque sous le Maître-Autel , où peu de jours auparavant la Briere avoit mis plusieurs barils de poudre ; & si cette poudre eust pris , S. An-

toine & trente autres maisons auroient également sauté. Mais M^r d'Argenson, toujours infatigable, & M^r le Prévost des Marchands donnerent sur le champ de bons ordres, qui furent exécutez avec autant d'ardeur que de diligence. On ordonna à tous les voisins de tirer de l'eau, & l'on fit faire dans la rue S. Antoine un bâtard d'eau; l'on fit venir les seaux de la Ville, l'on manda le S^r du Perier, & l'on fit apporter deux de ses Pompes nouvellement distribuées dans les différens quartiers de Paris. Dès qu'elles

furent arrivées, on en porta une dans l'Eglise, qui arresta tout à coup le feu déjà monté & attaché au plus haut lambris de la voûte; & du milieu de la rue on jetta avec l'autre de l'eau en abondance jusques au quatrième étage de la maison qui brûloit, & en moins d'un quart d'heure & demi de travail, elle parut hors de danger. M^r d'Argenson, qui se portoit dans tous les endroits les plus perilleux, ordonna alors au S^r du Perier, de diriger l'eau de ses deux Pompes sur la boutique & dans le Caveau où la poudre

poudre estoit , & comme l'on avoit déjà consommé beaucoup d'eau , & que la plupart des puits estoient taris , on dépava quelques endroits de la rue , pour couper le tuyau de plomb , qui porte l'eau à la Fontaine qui est devant les Jesuites. Cette précaution fut sage , & produisit un effet merveilleux ; car une demie - heure après , le feu de la boutique , surmonté par la grande quantité d'eau qu'on y avoit dardée avec les deux Pompes & de fort loin , pour n'estre pas exposé au risque d'estre enlevé

Septembre 1705.

R

194 MERCURE

par le feu , donna moyen à des Ouvriers , plus intrepides que les autres , d'aller retirer les barils de poudre , qui caufoient une tres - grande & tres - juste apprehension. A dix heures & demie tout le feu estoit éteint. Jamais accident aussi terrible n'a eu de secours si prompt , ni si bien concerté entre tous les Magistrats , Commissaires , & autres Officiers qui se trouvent ordinairement en de pareilles occasions. La foule du peuple, accouruë de tous costez, voyant que tout estoit fini , ne s'occupait plus qu'à remercier Dieu ,

& à donner au Roy mille & mille benedictions, de la bonté qu'il a eu, d'accorder à la Ville de Paris la Lotterie des Pompes, qui ont déjà servi à sauver le Palais des Thuilleries & plusieurs autres maisons qui auroient péri par le feu.

Sur les onze heures, le S^r du Perier alla en poste à Marly, pour rendre compte au Roy de ce qui venoit de se passer. Il y arriva lorsque Sa Majesté sortoit de dîner; Elle écouta avec compassion tout le détail de ce grand malheur; & luy ordonna de luy faire incessam-

R ij

196 MERCURE

ment des Pompes pour Versailles , Marly & Fontainebleau, & pour ses autres Maisons Royales. Depuis un mois Monseigneur le Dauphin en a fait mettre deux à Meudon. La Ville de Lion en demande, & plusieurs autres tâcheront, sans doute, d'obtenir comme Paris, la permission de faire des Lotteries, afin de parvenir à un établissement si nécessaire, sans qu'il en coûte rien à personne.

Je vous ay parlé dans ma dernière Lettre du Discours fait au Roy par M^r de Graville, Avocat General des Requestes de l'Hô-

tel , lorsque les nouveaux Echevins prêterent le ferment de fidélité entre les mains de Sa Majesté , & que cet Avocat General presenta le Scrutin ; & je vous dis alors que s'il tomboit entre mes mains , j'aurois soin de vous l'envoyer. Je vous tiens parole , & le voicy.

S I R E ,

La Capitale de vôtre Royaume vient aux pieds de Vostre Majesté luy presenter ses nouveaux Magistrats ; & renouveler les assurances de son profond respect.

R iij

198 MERCURE

Et d'une fidélité inviolable.

Nous ne pouvons, Sire, vous donner des garants plus sûrs et plus nobles de nostre parfait dévouement, que les vertus mêmes de Vostre Majesté. Les engagements de nostre naissance sont les moindres liens, qui nous attachent à vostre Personne sacrée, la qualité de Pere fait plus d'impression sur nos cœurs, que celle de Roy; Et nôtre soumission est moins l'effet du Devoir, que de la Reconnoissance.

Ce qui attire l'Amour des Peuples est tellement uni en vous, SIRE, avec ce qui excite leur

admiration, que toute l'Europe seroit dans les mêmes dispositions que nous, si une fausse Politique ne luy persuadoit, que plus elle admire, plus elle doit craindre; convaincuë de la Justice, & de la Religion de Vostre Majesté, elle s'aveugle jusqu'au point de se cacher à elle-même, les avantages qu'elle en peut esperer; elle s'alarme des qualitez qui devroient la rassurer; mais les efforts mesmes de sa crainte sont les témoignages les plus irreprochables de son estime. Heureux, SIRE, le Peuple, à qui il est permis d'aimer ce qu'il admire, & qui éprouve sans cesse

R iiiij

200 MERCURE

combien une Puissance , si redoutable aux autres , est bien-faisante pour luy !

Touchez de tant de graces , que nous avons reçues de Vostre Majesté , nous ne le sommes pas moins de toutes celles qu'elle répandroit encore sur nous , si les conjonctures présentes laissoient à sa bonté Paternelle une entière liberté ; nous trouvons dans le cœur de Vostre Majesté une ressource assurée contre toutes les suites inévitables de la guerre , & nous y trouvons les gages les plus certains d'un avenir tranquille. Pleins de cette confiance , nous ne faisons des

vœux que pour la gloire, & pour la conservation de V. M. & nous luy laissons le soin de nostre bonheur.

Le Ciel secondera ses genereux Projets ; la Paix fera triompher la Justice , & forcera vos Ennemis confondus à reconnoistre les droits legitimes d'un sang digne de commander à toute la Terre.

Le Roy parut fort satisfait de ce discours ; & en répondant au Corps de la Ville , qui étoit present , Sa Majesté voulut bien se servir de quelques expressions de ce mesme discours , en assurant ce Corps ,

202 MERCURE

qu'il trouveroit effectivement , dans son cœur , une ressource contre les suites inévitables de la guerre , & les gages certains d'une avenir tranquille.

Ce Monarque dit en s'adressant à M^r de Graville , *qu'il venoit de faire un discours tres-sage & convenable au temps ; & Sa Majesté étant ensuite entrée dans le Conseil , dit , qu'elle venoit d'entendre un discours qui luy avoit paru tres-beau , & dont elle avoit esté tres-satisfaite.*

M^r de Graville est fils du President de la Cour des Aides de

ce nom , & frere aîné de M^r le Chevalier de l'Etoile de Graville , Envoyé Extraordinaire du Roy auprès des Grisons ; quoiqu'il soit encore d'un âge où l'on accorde rarement de pareils emplois , il a fait voir depuis quatre ans qu'il est dans cet Employ , que les conjonctures delicates & difficiles ne servoient qu'à faire connoître qu'il estoit capable de le remplir. Aussi Sa Majesté a-t-elle témoigné qu'elle estoit tres-satisfaite de ses services.

Je ne doute point qu'en lisant les Vers suivans , vous ne

204 MERCURE

déviniez qu'ils font de M^r de
Maiz , de la Flèche ; puisqu'il
s'est fait un devoir de m'en-
voyer tous les mois un Air sur
le même sujet.

AIR NOUVEAU.

*Ocean de bonté , source en graces
feconde ,
Dont sans cesse sur nous découlent
mille biens ;
La France vous invoque , & joint
ses vœux aux miens ,
Pour son Roy , le plus grand qui
fut jamais au monde .
Que nos justes desirs , grand Dieu ,
soient écoulez !
Conservez en LOUIS vostre plus
vive Image ;*

*Et laissez-nous long-temps un
gage,
Qui nous répond luy seul de toutes
vos bontez.*

Ayant à vous parler de la mort de Monsieur le Prince de Bournonville, je commence cet Article par la Genealogie de cette Maison.

Jean de Bournonville, Chevalier, Seigneur de Honrec, étoit fils de Jean de Bournonville, dit Châstel, Seigneur de Rinquesant, qui vivoit en 1424. Ce Jean de Bournonville eut pour fils Jean de Bournonville, troisième du nom, dit Despost,

206 MERCURE

de Dame Izabeau des Preys, sa femme, qu'il épousa en 1447.

Jean de Bournonville, troisième du nom, dit Despost, Chevalier, Seigneur de Capres, Honrec, Chastelain de Harde-lot, Grand Louvetier d'Artois, épousa Dame Heleine de Suf-quet, Dame de Montigni, fille unique de M^{re} Charles de Suf-quet, Chevalier, & de Dame Izabeau d'Alesme, & ils eurent Guy de Bournonville.

Guy de Bournonville; Chevalier, Sire de Capres, Baron de Holfort & de Nomek, Gouverneur d'Abbeville, &

Grand Veneur du Boulonnois qui mourut en 1544. avoit épousé Anne de Ranchicourt, heritiere de Ranchicourt, qui mourut en 1542. Ils eurent pour enfant Oudart de Bournonville.

Oudart de Bournonville, Sire de Capres, Comte de Henin, Vicomte & Baron de Barlin & de Houlfort, Chef des Finances des Pays-Bas, Conseiller d'Etat du Roy Catholique, Capitaine des Gendarmes, Capitaine general & Gouverneur de la Province d'Artois & d'Arras, mort en 1585. avoit épousé Marie

208 MERCURE

Chrestienne d'Egmont , fille de Lamoral , Comte d'Egmont , Grand d'Espagne , Prince de Gavre & du Saint Empire, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Flandre & d'Artois, & de Sabine , Princesse de Baviere , sœur de Frederic trois Comte Palatin du Rhin , Duc de Baviere , Electeur du Saint Empire, morte en 1622. Ladite Marie Chrestienne d'Egmont , après la mort d'Oudart de Bournonville , son premier mary , épousa en secondes noces le Comte de Holstraten , & en troisièmes nocces le Prince de Mansfeld ,

Prince du Saint Empire. En 1602. après la mort du Prince de Mansfeld , le Roy Henry le Grand érigea en sa faveur , & d'Alexandre de Bournonville, son fils , qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Qudart de Bournonville , la Terre de Bournonville en Duché.

Alexandre premier , Duc de Bournonville, Comte de Henin, Vicomte & Baron de Barlin & de Houlfort , Chevalier de la Toison d'or , Gouverneur de Lille, Douay & Orchies , & de la Flandre Wallonne , épousa

Septembre 1705. S

210 MERCURE

Anne de Melun , sœur aînée de Guillaume Prince d'Espinoi , Chevalier de la Toison d'or , fille de Pierre de Melun , Prince d'Espinoi , Connestable de Flandres , Baron de Boubors & Gouverneur de Tournay & du Tournaysis , & de Dame Hippolite de Montmorency , sa seconde femme ; ils eurent plusieurs enfans ; Alexandre second , Duc & Prince de Bournonville , & Ambroise , Duc de Bournonville.

Ambroise , second fils , Duc de Bournonville , Chevalier

d'honneur de la Reine & Gouverneur de Paris , épousa Lucrece-Françoise de la Vieuville, fille du Duc de la Vieuville ; de ce mariage est issuë Marie-Françoise de Bournonville, qui a épousé M^r le Maréchal Duc de Noailles.

Alexandre second , Duc & Prince de Bournonville, Comte de Henin , Chambellan de l'Empereur Ferdinand III. & qui estoit de son Conseil de Guerre , General de Bataille , Colonel en ses Armées , Capitaine des Gendarmes , Gouverneur & Capitaine General

S ij

212 **MERCURE**

d'Artois pour Sa Majesté Catholique & Chevalier de la Toison d'or, Viceroy de Catalogne, mort Viceroy de Navarre, avoit épousé Ernestine, née Princesse d'Aramberg & du Saint Empire, sœur de Philippe François, Duc Souverain d'Aramberg, Prince du Saint Empire, Duc d'Arscot, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine General, & grand Bailly de Hainault, fille de Philippe, Prince Souverain d'Aramberg & du Saint Empire, Duc d'Arscot, Grand

d'Espagne , Baron de Zenamberg , Seigneur d'Enghien , Chevalier de la Toison d'or , du Conseil d'Etat de Sa Majesté Catholique , & Gouverneur de la Province de Namur , de ce mariage est issu ,

Alexandre-Albert-François-Barthelemy , Prince de Bournonville , Comte de Henin , Vicomte & Baron de Barlin , Baron de Caumont & autres lieux , Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roy , & Maréchal des Camps & Armées de S. M. mort de maladie en Flandre. Il avoit épousé ,

214 MERCURE

Charlotte - Victoire d'Albert de Luynes , fille de feu M^r le Duc de Luynes , & d'Anne de Rohan. Il étoit depuis longtemps dans le service ; il avoit donné des marques de valeur en plusieurs occasions , & particulièrement à la Bataille de Steinkerque , où il reçut deux coups de sabre , & un coup de mousquet. Il aimoit les belles Lettres , & l'on a toujours remarqué qu'il étoit fort pénétré de sa Religion. Il laisse un fils fort jeune , à présent Prince de Bournonville ; & deux filles , dont l'aînée a beaucoup de

merite , & fait une belle figure dans le monde.

M^r le Prince de Bournonville a fait, par son Testament, M^r le Maréchal Duc de Noailles son Exécuteur Testamentaire.

Dame Madeleine du Halgouët , veuve de M^{re} Armand du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France , Chevalier de l'Ordre du S. Esprit , mourut le 9. de ce mois. Cette Dame estoit mere de M^r le Duc de Coislin , de M^r l'Evesque de Metz , premier Aumônier de Sa Majesté , & de M^{re} la Du-

216 MERCURE

chesse de Sully. Elle est morte dans la Terre du Marais, près Beaumont-sur-Oise, qui appartenoit autrefois à la Maison de Roüillé, dont cette Duchesse sortoit par les femmes; Philippe du Halgouët, Seigneur de Kergrack, M^e des Requêtes, & père de M^e la Duchesse de Coislin, ayant épousé Madeleine de la Bistrade, fille de Jean de la Bistrade, Conseiller au Grand Conseil, & de Madeleine Roüillé, qui étoit sœur de Louïse Roüillé, qui épousa Jean de Ville-montée, M^e des Comptes à Paris, dont elle eut

eut M^r de Villemontée , M^c
des Requestes , qui fut marié,
& depuis Evesque de S. Malo ,
& qui a laissé des enfans. Ces
deux Dames estoient filles de
Jean Roüillé , Seigneur du Mar-
rais , (où est morte M^c la Du-
chesse de Coiflin) M^c des
Comptes , & de Louïse de Ba-
rillon , & petites-filles de Jac-
ques Roüillé & de Madelcine
le Tellier. Quant à la Maison
du Halgoüet , elle est d'une
tres-ancienne Noblesse de Bre-
tagne , où elle y est alliée aux
plus grandes Maisons. Je ne dis
rien de celle de du Cambout-

Septembre 1705. **T**

218 MERCURE

de-Coislin ; elle est si connue , & j'en ay si souvent parlé , que je ne vous en pourrois rien apprendre de nouveau : Elle est aussi de la Province de Bretagne. M^e la Duchesse de Coislin estoit fort estimée ; elle sçavoit accorder l'exercice des vertus Chrétiennes avec les honneurs dûs à sa dignité & au rang qu'elle tenoit dans le monde. Elle estoit dans ses Terres la ressource des pauvres ; elle leur faisoit toutes les années des aumônes considérables , & ils trouvoient en tout temps chez elle un asile assuré.

Dame N ... Aubry , veuve de M^{re} N ... de Cochevillet , Comte de Vauvineux , est aussi decedée , agée de 68. ans , après une longue maladie. Elle estoit fille de feu M^r le Président Aubry , dont la Maison est ancienne dans la Robe , & sœur de M^r l'Abbé Aubry , de M^{re} la Marquise de Vieux-Pont , de M^{re} la Marquise de Raré , & de M^{re} la Comtesse de Nonant. Elle estoit mere de Dame N ... de Cochevillet-de-Vauvineux , seconde femme de Monsieur le Prince de Guimené , aîné de l'Illustre Maison de Rohan.

T ij

220 MERCURE

Ce Prince avoit épousé en premières n^oces , Dame N... d'Albert-de Luynes , fille de feu M^r le Duc de Luynes , & de Dame Charlotte Segulier , fille de M^r le Marquis d'O , première femme de ce Duc. Cette première femme de Monsieur le Prince de Guimené , qui mourut six mois après son mariage , estoit sœur de M^r le Duc de Chevreuse , & de Dame N.... d'Albert - de - Luynes , première femme de feu M^r le Marquis de Lavardin , dont est issue M^e la Marquise de la Châtre. Monsieur le Duc de

Montbazon , qui a époufé Mademoifelle de Bouillon , feconde fille de Monsieur & de Madame la Duchefle de Bouillon , eft fils-aîné de Monsieur & de Madame la Princeffe de Guimené , & par confequent petit-fils de M^e la Comteffe de Vauvineux qui vient de mourir. Cette Comteffe avoit beaucoup de merite ; elle avoit une ame fort Chrétienne , un efprit accommodant , & une humeur des plus fociables. Elle faifoit l'agrément de toutes les focietez où elle fe trouvoit ; elle n'avoit que des amis choifis , &

T iij

222 **MERCURE**

elle avoit le secret de n'en perdre aucun. M^{re} la Comtesse de Vauvineux , pour faire de sa fille-unique , un parti qui convinst à Monsieur le Prince de Guimené , se dépoüilla , estant encore jeune , de la plus grande partie de ses biens en faveur de ce mariage. Elle a toujours fait voir une conduite désintéressée ; & ce n'est pas sans sujet qu'elle estoit dans une estime generale.

M^{re} N... Pelta de Villema-reüil , Abbé de Cherbourg , & Chanoine de Nostre-Dame , est mort dans un âge fort avan-

cé. Il avoit esté toute sa vie fort attaché à la Maison de Montglats-de-Chiverny, & il en a donné des marques en mourant; puisqu'il a fait sa Legatrice universelle M^{re} la Marquise de Montglats-Chiverni. Il a resigné son Canoniat à M^r l'Abbé de Sommery, fils de M^r de Sommery, Sous-Gouverneur de Messieurs les Princes, & neveu de cette Dame; & quoiqu'en mourant, il se fit porter dans le Chapitre de Notre-Dame qui estoit assemblé, pour resigner aussi sa maison à ce jeune Abbé. M^r l'Ab-

T iiij

224 MERCURE

bé de Villemarcüil a donné 40 mille livres au Chapitre de Nostre Dame, & a fait quantité de Legs pieux. Il avoit eu son Canoniat de Mr l'Abbé de la Chaise, qui le luy avoit resigné; quelque temps après il eut une Abbaye dont il se démit, il y a plus d'un an, avant que le Roy luy eût donné celle de Cherbourg en Normandie, en Latin *Cæsaris burgum*, où il a fait depuis un an, pour plus de 25 mille livres de réparations: ce qui est une marque du bon usage qu'il faisoit de ses revenus, n'ayant rien retiré de

cette Abbaye avant sa mort. Il avoit, outre cela, un Prieuré qui est à la Collation de Mr de la Salle, ancien Evêque de Tournay. Mr de Villemarcüil entendoit parfaitement les affaires Ecclesiastiques; & il estoit Officier de la Chambre Ecclesiastique du Diocèse de Paris.

M^{re} Charles-Honoré de Barentin, Maître des Requestes & Intendant à Dunkerque, est mort âgé d'environ 35 ans, après deux accès de fièvre tierce seulement. Il estoit fils aîné de feu M^{re} N... de Barentin, aussi Maître des Requestes,

226 MERCURE

Premier President du Grand Conseil , & de Dame N... de la Malmaison , la seconde femme ; & frere de Mr l'Abbé de Barentin , & de feuë Dame N.. de Barentin , femme de Mr le Marquis de Chazeron , Lieutenant des Gardes du Corps, Maréchal des Camps & Armées du Roy , & Gouverneur de Brest, fils de feu Mr le Marquis de Chazeron , aussi Lieutenant des Gardes du Corps , Chevalier des Ordres du Roy , Lieutenant-General des Armées de Sa Majesté & Gouverneur de Perpignan. La Maison de Ba-

rentin est fort ancienne dans le Parlement de Paris , auquel elle a donné plusieurs Officiers de marque ; & elle est alliée à plusieurs Maisons considérables. Mr de Barentin qui vient de mourir , estoit cousin-germain de M^e de Louvois ; la mere de cette Dame (dont je vous appris la mort l'année dernière) estant sœur de feu Mr le President de Barentin. Celuy qui vient de mourir , a esté fort regretté dans son Intendance ; il estoit doux , accessible , intelligent , & dans une estime générale.

228 MERCURE

M^r de Bernieres Intendant de Maubeuge, a l'Intendance de Dunkerque, vacante par la mort de M^r de Barentin. Il est fils de M^r de Bernieres, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, lequel est d'une famille fort considerable dans la Robe, & qui a donné des Presidents à Mortier, & des Procureurs generaux au Parlement de Rouen. M^c de Bernieres sa mere, qui est une Dame d'un tres-grand merite, est fille de feu M^r de Faucon-de-Ris, mort en 1663. premier President du Parlement de Rouen,

& sœur de feu M^r de Faucon-
de-Ris , qui a esté aussi premier
President du même Parlement
après la mort de M^r Pelot. M^r
de Bernieres demeurera aussi
Intendant de l'Armée de Flan-
dres , ce qui fait connoître
combien le Rôy est content de
ses services , & persuadé de sa
capacité pour exercer les plus
grands emplois. En effet , il y a
peu d'hommes qui y soient plus
propres que M^r de Bernieres ;
joint à de grandes lumieres &
à une longue experience des af-
faires , une application que rien
ne sçauroit détourner. Il est

230 **MERCURE**

d'ailleurs d'une famille où l'amour des Sciences a toujours caractérisé ceux qui en sont sortis. M^r de Faucon-de-Ris, dont M^r de Bernieres vient par M^c sa mere, ont toujours aimé les Lettres, & ceux qui les cultivent: les deux premiers Presidents de ce nom ont esté les Mecenes des gens de Lettres dans la Province de Normandie.

M^r Roujault, Intendant de la Generalité de Berry, a esté nommé à l'Intendance de Maubeuge, vacante par la nomination de M^r de Bernieres, à l'Intendance de Dunkerque. M^r

Roujault est d'une ancienne maison ; feu M^r l'Abbé Roujault, son frere, estoit Conseiller Clerc au Parlement. Il est frere de M^c Pucelle, veuve de M^r Pucelle, mort premier President du Parlement de Grenoble. M^r Roujault estoit Intendant de la Province de Berry, il avoit succedé à M^r de Seraucourt ; il sera fort regretté en ce pays-là, où ses manieres honnestes & obligantes luy avoient gagné le cœur & l'estime des personnes les plus qualifiées de la Province, ainsi que la confiance &

232 MERCURE

l'affection du peuple. .

M^r de Mongeron Maître des Requestes , a eul l'Intendance de Berry, vacante par la nomination de M^r Roujault à celle de Maubeuge. La Maison de Carré-Mongeron est ancienne dans la Robe ; & elle est alliée aux meilleures familles du Parlement de Paris.

Le Roy a donné à M^r l'Abbé Chatellain , Chanoine de nôtre-Dame, le Prieuré de Fria-del. Il est neveu de feu Mr Chatellain ; Docteur de Sorbonne , aussi Chanoine de nôtre-Dame , & qui mourut en

l'année 1660. après avoir fait de grandes découvertes dans la Chimie. Mr Patin en parle dans ses Lettres. Mr l'Abbé Chatellain qui donne lieu à cet Article, est fils de feu Mr Chatellain Secrétaire du Conseil, d'une tres-ancienne maison, & de Dame N.... de Sauvat, d'une maison aussi tres-ancienne. Feu Mr Chatellain, Secrétaire du Conseil, estoit neveu de Mr Aubert, dont la fille avoit épousé Mr le Marquis de Thermes. Mr l'Abbé Chatellain est connu à cause de sa profonde érudition sur tout ce qui re-

Septembre 1705

V

234 MERCURE

garde les Rites & les Liturgies de l'Eglise ; il est peu de personnes qui les entendent mieux que luy. Il a donné depuis peu un ouvrage au public qui luy a fait beaucoup d'honneur ; c'est la traduction du Martyrologe, il y a ajouté des Notes qui sont tres-amples, & qui sont tres-utiles pour donner de justes notions sur la Chronologie. Cet Abbé a fait voir dans la Critique qu'il a répandue dans cet ouvrage une profonde connoissance de l'antiquité, & un juste discernement pour démêler ce qui doit

estre le véritable objet de nostre culte d'avec ce qui n'est propre qu'à nous jetter dans l'illusion ou dans l'erreur. Il a resigné depuis quelque temps son Canoniat à son neveu qui porte son nom, & qui a beaucoup de goust pour les belles lettres, sur tout pour la Poësie.

L'Abbaye de Saint Aubin-des-Bois, qui est à la nomination de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, ayant vacqué par la mort de Mr l'Evesque de Nevers, cette Abbaye a esté demandée par plusieurs personnes de distinction; mais Son

V ij

236 MERCURE

Altesse Royale a cru qu'elle ne pouvoit estre mieux remplie que par Mr l'Abbé du Bois, qui a travaillé à son éducation. Feu Monsieur l'avoit nommé Precepteur de ce Prince après la mort de Mr de Saint-Laurent, qui avoit dit avant son décès à Son Altesse Royale, *que personne n'estoit plus capable de remplir le poste que la mort luy faisoit perdre, que Mr. l'Abbé du Bois.* Ce témoignage estoit glorieux pour cet Abbé, puisque Mr de Saint-Laurent estoit generalement reconnu pour un homme d'une grande probité

& d'un profond ſçavoir.

On enregistra au Parlement le 4^e de ce mois les Lettres Patentes de Sa Majesté, données à Versailles le 31^e du mois dernier, sur la Constitution, en forme de Bulle, de Sa Sainteté, qui confirme les Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. sur les affaires du Jansenisme. C'est la 8^e Bulle qui porte condamnation de l'*Augustinus* de Jansenius, Evêque d'Ypres, depuis soixante-cinq ans qu'on a commencé à l'examiner. La première Bulle parut il y a 64 ans, & il y en a 40 que le Pape

238 MERCURE

Alexandre VII. joignit à la seconde Bulle le Formulaire que l'on fait signer depuis ce temps-là , à tous ceux qui deviennent Membres de la Faculté de Theologie depuis. Mais pour parler à fonds de cette affaire qui a tant fait de bruit depuis si long-temps , il faut remonter plus haut. Le Pape Urbain VIII. condamna par une Bulle dattée du 6. Mars 1641. le Livre de M^r l'Evesque d'Ypres , qui étoit mort trois années auparavant , & qui en mourant l'avoit soumis au jugement de l'Eglise. Ce Souverain Pontife

condamna ce Livre non-seulement à cause qu'il traittoit des matieres déjà examinées dans les Congregations de *Auxiliis*, sans aucune permission de Rome; mais encore parce que le Texte de cet Evefque ayant esté examiné avec une grande attention , on reconnut qu'il contenoit beaucoup de propositions autrefois condamnées telles qu'étoient celles de Baius qui furent condamnées en 1567. par Pie V. en 1579. par Gregoire XIII. & tout récemment par Urbain VIII. Les Deffenseurs de Jansenius con-

240 MERCURE

restants la verité de cette Bulle, cela donna lieu à un Bref que ce Pape écrivit à l'Archevesque de Malines le 24. Octobre 1643. dans lequel il faisoit mention de la publication de cette Bulle. Zinnik & de Pape, tous deux Docteurs de Louvain, ayant été deputez à Rome par le Parti qui soutenoit la Doctrine de Jansenius pour contester la verité de cette Bulle, Urbain VIII. voulut bien encore commettre trois Cardinaux pour faire dresser une copie de la Bulle sur l'original gardé dans les Archives du S. Siege.

Siege. Cette copie fut délivrée à ces deux Docteurs le 26. Juin 1644. *pour*, dit alors le Pape, *leur imposer un éternel silence.*

Quelques années après, c'est à dire, l'an 1650. quatre-vingt-cinq. Evêques de France écrivirent à Innocent X. qui avoit succédé à Urbain VIII. pour le prier de condamner expressément cinq Heresies contenuës dans le Livre de Jansenius. Ces Evêques n'avoient garde de mettre en doute la condamnation solennelle du Livre de Jansenius faite par Urbain VIII. Mais comme ce Pape n'a-

Septembre 1705. X

242 MERCURE

voit condamné que le Livre , & ce qu'ils appelloient *le Texte long* , ils demandoient à son Successeur qu'il qualifiast chacune des cinq Propositions qu'ils luy presentoient comme le Sommaire du Livre ; & c'est ce qu'ils appellerent dans la suite *le Texte court*. Cette Lettre donna lieu à la Bulle d'Innocent X. dattée du 31. May 1653. dans laquelle il declare que les cinq Propositions qu'il qualifioit Heretiques , étoient cinq opinions du Livre de Jansenius. Il faut remarquer que l'examen qui précéda cette Bulle , dura

plus de deux ans , ainsi que la datte de la Lettre des quatre-vingt-cinq Evêques le justifie assez. On voit mesme dans le Journal de Saint-Amour, qu'on écouta leurs Deputez , qu'on reçût tous leurs écrits de justification ; & que le Pape ayant établi le 12. Avril 1651. une Congregation pour examiner cette affaire , les Cardinaux s'assemblerent la premiere fois le 20. Avril suivant. Les Evêques de France commencerent à s'assembler chez le Cardinal Mazarin le 11. Juillet 1653. après l'arrivée de la Bulle , &

X ij

242 MERCURE

voit condamné que le Livre ;
& ce qu'ils appelloient le *Texte long* , ils demandoient à son Successeur qu'il qualifiast chacune des cinq Propositions qu'ils luy presentoient comme le Sommaire du Livre ; & c'est ce qu'ils appellerent dans la suite le *Texte court*. Cette Lettre donna lieu à la Bulle d'Innocent X. dattée du 31. May 1653. dans laquelle il declare que les cinq Propositions qu'il qualifioit Heretiques, ~~et de vaines opi-~~ nions.

plus de deux ans , ainsi que la datte de la Lettre des quatre-vingt-cinq Evêques le justifie assez. On voit mesme dans le Journal de Saint-Amour, qu'on écouta leurs Deputez , qu'on reçût tous leurs écrits de justification ; & que le Pape ayant établi le 12. Avril 1651. une Congregation pour examiner cette affaire , les Cardinaux s'assemblerent la premiere fois le 20. Avril suivant. Les Evêques de France commencerent au

s'assembler

le Cardinal ép-
er s'assembler
pour luy

244 MERCURE

ils l'accepterent le 15. du même mois , en consequence des Lettres Patentes de Sa Majesté.

L'année suivante (1654) trente-huit Evêques, assemblez au Louvre le 5. Mars, avec le Cardinal Mazarin, qui présidoit à cette Assemblée, voulurent entrer encore plus particulièrement dans la question du Livre de Jansenius. Huit Commissaires furent nommez, & vaquerent durant dix Séances à la comparaïson du Livre avec les cinq Propositions. L'Assemblée, après avoir ouï le rapport des Commissaires, pro-

nonça le 28. Mars , *Que la chose est entierement ainsi , & qu'il n'y a aucun lieu d'en douter.* C'est à dire , que les cinq Propositions sont dans l'*Augustinus*. Deux ans après , le Clergé fut assemblé au nombre de trente-neuf Evêques. C'est de cette celebre Assemblée dont feu M^r de Marca , qui en étoit Membre , composa cette belle Relation , où il establit , par de si solides raisons , l'inséparabilité du fait & du droit. Le 2. Septembre , les Prélats assemblez écrivirent au Pape , pour luy

X iij

246 MERCURE

rendre compte de leurs démarches. Cette Lettre eut pour réponse la Bulle d'Alexandre VII. du 16 Octobre 1656. où il décide que les cinq Propositions sont extraites du Livre de Cornelius-Jansenius Evêque d'Ypres , intitulé *Augustinus* , & qu'elles ont esté condamnées au sens de ce même Auteur. Le Clergé de France pour arrêter avec plus de succès le cours des nouveautez , avoit dressé dès les années 1656. & 1657. un Formulaire , pour faire juger la croyance de l'Hereticité du Livre de Jansenius. Les Dessen-

seurs de cet Eveſque ayant empêché dans les Provinces, l'exécution de ce qui avoit eſté arreſté dans l'Assemblée, ces Prélats écrivirent au Pape le 20 Février 1661. pour le preſſer d'autorifer un Formulaire. Ce ſage Pontife ne ſe déterminâ pourtant que quatre années après ; c'eſt-à-dire, le 15 Février 1665. duquel jour la ſeconde Bulle d'Alexandre VII. eſt dattée, dans laquelle eſt renfermé le Formulaire qu'on a fait ſouſcrire depuis ce temps-là. Ce Formulaire n'a donc eſté ordonné qu'après l'Examen de

X iiij

248 MERCURE

la Doctrine de Jansenius , qui a duré pendant vingt-quatre ans ; c'est-à-dire , depuis l'an 1641. jusqu'à l'an 1665. Trois années après , l'an 1668. Clement IX. donna une Bulle , qu'on nomma ensuite, *la Paix de Clement IX.* Quatre Evêques de France n'ayant pas voulu accepter le Formulaire , furent citez juridiquement & prêts à estre déposés. Dix-neuf de leurs Confreres , du nombre desquels estoit M^r le Cardinal d'Estrées, alors Evêque de Laon, intercederent pour eux , & représenterent au Pape , que la

distinction entre le droit, sur les cinq Propositions, & le fait personnel, sur le sens de Janfenius, devoit estre permise, selon de tres-grands Theologiens; la negotiation de ces dix-neuf Evêques réussit. Ils obligerent les quatre qui résistoient à l'autorité du Pape, de luy écrire une Lettre de soumission. Cette Lettre qui donna lieu à la Bulle qu'on a nommée, *la Paix de Clement IX.* Il est vray que les Dessen-seurs de Janfenius prétendoient qu'on n'avoit pas fait entendre à Clement IX. que

250 MERCURE

les quatre Evêques ne chângéient point dans leurs procès verbaux la substance de leurs Mandemens, qui avoient esté condamnez à Rome. Ce Pape , enfin , déclare , que ceux qu'on doit obliger au serment, le doivent faire sans aucune distinction ni restriction , ni exposition , &c. D'ailleurs Innocent XII. marque assez dans ses deux Brefs l'esprit de la Bulle de Clement IX. Ce Pontife dans son Bref de 1694. aux Eglises des Pays Bas , déclare que l'on doit condamner les cinq Propositions dans le

sens naturel , que les paroles
presentes. Dans celuy de 1696.
aux mesmes Eglises , il dit . .

*Nous ordonnons , comme nous
avons ordonné , qu'il soit exacte-
ment observé (le Formulaire)
dans toutes & chacune de ses par-
ties.*

M^r Portail, Avocat General,
en donnant ses Conclusions,
pour l'enregistrement de cette
derniere Bulle , parla fort élo-
quemment sur ces matieres,
en recommandant le respect
qui est dû aux Constitutions qui
partent du S. Siege ; & il fit voir
qu'il estoit un zélé Dessenfleur

252. MERCURE

des libertez de l'Eglise Gallicane. Son discours fut rempli de traits vifs & delicats. L'Eloge qu'il fit du Pape , fut tres-loüé ; il mit auffi le zele du Roy pour la saine Doctrine , dans tout son jour.

Le Mécredy neuvième de ce mois , Mr Joyfel , Doyen de la Faculté de Theologie de Paris , avec les huit plus anciens Docteurs de la mesme Faculté , se rendit à Versailles , où il eut audience du Roy , auquel il rendit compte du respect & de la soumission avec laquelle cette Faculté a reçu la Consti-

Édition de nôtre S. Pere le Pape,
sur les affaires presentes qui re-
gardent l'heterodoxie des cinq
Propositions, & la question du
fait, & l'a inferée dans les Regis-
tres, en consequence de la Let-
tre que Sa Majesté avoit écrit
au Doyen, & que Monsieur le
Cardinal de Noailles luy avoit
rendu le premier de ce mois.
Le Roy répondit à ce Doyen:
*Je suis bien aise, Monsieur, d'ap-
prendre que la Faculté de Theolo-
gie soit dans les sentimens où elle
est; je vous prie de l'y maintenir
& d'y conserver la paix & l'u-
nion. Il faut avoir soin d'en retran-*

254 MERCURE

cher les esprits inquiets & turbulens qui la pourroient troubler ; & lorsque vous aurez besoin de mon autorité , je l'interposeray toujours avec plaisir , quand vous me le ferez sçavoir. Comme il y a icy un grand nombre d'Evesques qui sont Membres de cette Faculté, ils s'en trouva beaucoup à cette Audience. Ces M^{rs} allerent, après l'Audience , chez les Reverends Peres Recollets , qui sont établis à Versailles , qui les traiterent magnifiquement. Ils revinrent ensuite à Paris tres-contens de toutes les bontez du Roy. Ils furent presentez à

Sa Majesté par Monsieur le Cardinal de Noailles, Membre de cette Faculté & Proviseur de la Maison Royale de Navarre, qui parla d'eux tres-avantageusement.

Les Séances de l'Assemblée Generale du Clergé de France étant finies, M^{rs} les Prelats & autres Députés qui la composent, eurent le 9. de ce mois Audience de congé du Roy avec les ceremonies accoutumées, Monsieur le Cardinal de Noailles, Archevesque de Paris, President, étant à la teste, & Mr de Nesmond, Archeves-

256 MERCURE

que d'Alby, porta la parole. Il remercia Sa Majesté au nom de l'Assemblée, & dit : *Que le Clergé de France se presentoit à Sa Majesté dans tout l'appareil de ses Ceremonies les plus augustes. Tous ces Pasteurs, ajoûta-t-il, qui sont une portion illustre de cette Eglise universelle que Jesus-Christ aime comme son Epouse, & que les Rois de la terre respectent comme leur Mere, viennent au pié du premier Trône du monde vous renouveler leurs hommages accoutumez. Ils me confient encore en ce jour la glorieuse, mais difficile fonction de la parole. J'execute leurs*

ordres avec joye; puisque j'ay
l'honneur de parler au plus grand
& au meilleur de tous les Maî-
tres, & pour un Corps qui a sçû
se rendre digne de vostre affection
& de vostre estime.

Nostre Assemblée, Sire, a com-
mencé par de tres-humbles remerci-
mens de la grace que V. M. nous a
fait de nous la permettre. Dans le
cours de nos Séances nostre atten-
tion a esté de vous obéir & de vous
plaire. Nous les finissons par nos ac-
clamations & par nos vœux. Nous
venons en presence de V. M. in-
voquer le Seigneur pour la prospe-
rité du plus beau Regne, qui fut.

Septembre 1705. Y

258 MERCURE

jamais , lever nos mains au Ciel , pendant que vous combattez contre les Ennemis de vostre Etat & de vostre Foy , répandre sur vostre Personne Sacrée , ces benedictions de graces & de sainteté que nous recüeilions de Jesus-Christ même dans le saint Sacrifice de nos Autels , & demander à Dieu qu'il finisse une guerre fatale , que vous soutenez moins pour vos interests , que pour la gloire & pour la défense du Sanctuaire.

Quand j'eus l'honneur de parler à Vostre Majesté ; il y a cinq ans , dans la même Ceremonie qui nous amène aujourd'huy , elle venoit de

donner la Paix à son Royaume ,
 & à toute l'Europe. L'abondance
 & la joye renaissent dans toutes
 les Provinces de vostre florissant
 Empire. Quels projets ne faisiez-
 vous pas pour le bonheur de la
 Religion & pour la prospérité de
 l'Eglise ! Au milieu d'une auguste
 Famille , dont vous estes le mo-
 dele dans l'art de regner , & sur-
 tout dans la science du salut ; vous
 ne souhaitez que ce que desirent les
 bons Princes , c'est-à-dire , de ré-
 tablir la felicité publique ; & per-
 suadé que la dignité suprême des
 Rois n'a rien de plus grand que de
 pouvoir faire du bien , ny rien de

Y ij

260 MERCURE

meilleur que de le vouloir, vous ne songiez plus qu'à rendre à vos Peuples vostre Regne aussi aimable par vos bienfaits, qu'il est redoutable à vos Ennemis par vostre puissance.

Qu'il en coûte, SIRE, à un cœur aussi tendre que le vostre l'est pour nous, quand il ne peut remplir tous les desirs de sa paternelle bonté ! Falloit-il que l'envie nous ostast les beaux jours que vous nous prépariez; qu'une Maison inquiète & jalouse allumast le feu d'une guerre que tant de sang répandu ne peut éteindre; qu'elle formast contre nous une Ligue puissante, & for-

amidable pour tout autre Prince
moins grand que vous ; qu'elle sa-
crifiast les droits les plus sacrez de la
Religion aux vûës interessées de sa
Politique ; qu'après avoir autre-
fois protégé l'injustice & l'usur-
pation , elle osast encore aujour-
d'huy attaquer un Roy legitime ?
Et falloit-il enfin que l'Europe
entiere devinst , ou la complice , ou
la victime de son ambition & de
ses projets ?

Il s'étendit ensuite sur ce que
la pieté du Roy dispensoit le
Clergé des éloges profanes &
peu chrestiens dont on se sert
ordinairement pour louer les

262 MERCURE

Heros du monde ; & par un trait d'éloquence , en remettant à d'autres le soin d'apprendre à la posterité , les merveilles du regne du Roy , il ne laissa pas de parler de plusieurs de ces merveilles : mais il s'attacha particulièrement à faire voir celles qui regardoient la pieté de ce Monarque.

Après avoir parlé des dons que le Clergé vient de faire au Roy , il poursuivit de la sorte : *Mais , Sire , l'employ que Vostre Majesté fait de nos dons , calme nos scrupules , & rassure nostre conscience. Il est juste que par*

*principe de Religion nous n'épar-
gnions rien pour un Prince , qui
est le Protecteur de la Religion ;
que l'Eglise s'intéresse à la def-
fense & à la conservation de
l'Etat ; que cet amour , si tendre ,
& si naturel à tous les François
pour votre Personne sacrée , s'en-
flamme encore dans ces conjonctures
importantes , où il s'agit de la
cause commune de la Monarchie ;
que nous apprenions à tous vos
Peuples à vous consacrer & leur
sang & leurs fortunes , & il est
juste enfin que le Clergé s'aban-
donne à votre prudence & à
votre pitié.*

264 MERCURE

Il dit ensuite, en parlant des affaires d'Italie : Tous les Etats d'un Prince que tant de raisons devoient attacher à vos interests, sont presque soumis à vostre obéissance. Son activité & sa valeur n'ont pû arrêter vos progresz ; & tout l'effort de sa resistance n'a servi qu'à rendre vostre conquête plus éclatante : mais, Sire, l'oserai-je dire ? la conduite de ce Prince nous afflige, & d'autres triomphes ailleurs nous donneroient une joye plus pure. De mauvais conseils ont pû le séduire ; son repentir sçaura vous fléchir. L'Auguste Princesse, qui luy doit le jour, &

que

que le Ciel donna à la France pour nostre bonheur , sera encore une fois le lien d'une Paix plus durable que la premiere. En faveur d'un gage si précieux & si cheri , vous oublierez vos justes ressentimens ; & toujours prest de ceder aux motifs du Christianisme , après avoir humilié cet Ennemi par vos armes , vous vaincrez la Victoire même par vostre clemence.

Ce sont , Sire , les benedictions que Dieu verse à pleines mains sur vostre Personne sacrée. De quelles graces ne vous a-t-il point prévenu , & quel Monarque fut

Septembre 1705. Z

266 MERCURE

plus grand & plus admiré que vous ? Le Ciel vous a donné ce qu'il n'accorde qu'à peu de Princes , des jours tissus de prosperitez & de bonheur ; des Armées aguerries & belliqueuses ; un Conseil sage & éclairé , parce qu'il est dirigé par vos ordres ; des Peuples soumis , & fidèles ; une Auguste Famille digne de commander à toute la Terre. Vous fustes presque toujours l'Arbitre de la Paix , le Maistre de la Guerre , heureux dans tous les événemens qui composent vostre Regne ; plus heureux encore de craindre & de servir Dieu , & de marcher avec fer-

*veur dans les sentiers étroits de
ses Loix & de sa Justice!*

*Voicy de quelle maniere il
finit ce Discours, qu'il pro-
nonça au milieu des applau-
dissemens de tous ceux qui l'en-
tendirent : Penetrez, Sire, pour
Vostre Majesté, des sentimens les
plus vifs de respect, d'amour &
d'admiration, nous retournons
dans nos Dioceses. Tous ces Pon-
tifes que leurs vertus rendent aussi
venerables que leur Caractere, &
tous ces autres Ministres du Sei-
gneur, si dignes par leur pieté de
vostre estime & de vos bienfaits,
vont offrir à Dieu, pour vous,*

Z ij

268 MERCURE

leurs vœux & leurs Sacrifices ;
Nous luy demanderons sans cesse
avec ardeur, qu'il benisse à jamais
vostre Personne sacrée & tous
vos desseins ; que vous soyez aussi
Saint aux yeux de Dieu ; que
vous estes Grand aux yeux des
hommes ; qu'une heureuse & nou-
velle posterité fasse vostre conso-
lation & nostre joye ; que le temps
& les infirmités puissent respecter
une vie si précieuse & si nécessaire ;
que vous ayez la plénitude de
jours des Patriarches , comme
vous en avez toutes les benedic-
tions ; & que le Ciel conserve
long-temps pour nos Neveux , un

Roy que ses fujets ne peuvent assez aimer, & que ses Ennemis ne peuvent jamais assez craindre.

M^r de Fer, Geographe de Sa Majesté Catholique, & de Monseigneur le Dauphin, vient de donner au Public, une Carte qui a pour titre, *Turin, & ses environs*. Cette Carte est tellement de saison, qu'il n'est pas nécessaire de vous dire que le débit en est grand; chacun courant avec empressement pour en avoir des premiers.

La demeure de M^r de Fer est toujours dans l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Horloge,

Z iij

270 MERCURE

à la Sphere Royale.

M^r le Marquis de Chatres & de Candé , a fait mettre sous la Presse , un Livre intitulé : *Le veritable Itineraire , qui nous conduit au séjour des Bienheureux : ou Paraphrase sur le dessein que le Cardinal Bona a formé , de nous conduire par la main dans le Ciel.*

Par M^r le Marquis de Chatres & de Candé.

Ce Livre doit paroistre au premier jour , & le succès en sera grand , si l'on en fait autant d Editions , que des autres ouvrages de ce Marquis , dont je vous ay déjà parlé.

Il est vray que la valeur n'attend pas le nombre des années; les actions de M^r le Chevalier du Vivier , âgé de treize ans & demi , qui a esté tué à la bataille de Cassano , après s'estre distingué en plusieurs occasions , en font une preuve éclatante. Son pere & son grand-pere étoient Presidens en la Chambre des Comptes de Grenoble ; & il estoit neveu de M^r du Vivier , Lieutenant Colonel du Regiment de Tessé , & Lieutenant de Roy de Verceil. M^r le Chevalier du Vivier avoit deux freres qui sont entrez aussi jeu-

Z iiij

272 MERCURE

nes que luy dans le service, son aîné, qui est Lieutenant Colonel d'un Regiment de Dragons n'ayant que vingt-un an, & s'étant trouvé au siege de Barcelone dès l'âge de douze ans. Ce Chevalier estoit Capitaine dans le Regiment d'Albigois, Infanterie, & avoit déjà fait quatre Campagnes en Italie; il étoit neveu, par sa mere, de Mr le Chevalier de Bressac, Colonel de ce Regiment, qui a esté aussi blessé dans cette occasion, & qui est mort huit jours après de ses blessures. Mr le Chevalier du Vivier estant la dernière année au siege des Tours de

Saravalle , il sauta une palissade que l'on ne coupoit pas assez tost à son gré , & s'y étant accroché , il essuya un grand nombre de coups de mousquets , & combatit avec tant de valeur , que plusieurs des ennemis tomberent sous ses coups. C'est à la bataille de Cassano qu'il a eu la teste emportée d'un coup de canon , en se distinguant dans la Brigade de la Fere , à la teste de sa Compagnie ; & il fit paroître dans cette action une intrepidité surprenante , & beaucoup de sang froid.

274 MERCURE

Quant à Mr de Bressac, dont je vous viens de parler, & qui estoit oncle de Mr le Chevalier du Vivier; voicy de quelle maniere il a esté tué à la mesme bataille de Cassano.

Mr de Chaumont, Brigadier, qui commandoit la Brigade de la Fere, ayant esté tué; Mr de Bressac, Colonel du Regiment d'Albigeois, dont les deux Bataillons estoient dans cette Brigade, en prit le commandement. Il fit des merveilles sous les yeux de Monsieur le Duc de Vendôme, & il fut enfin mortellement blessé. On voulut

l'emporter pour le faire panser ; mais il fut impossible de l'y faire consentir , & il resta encore plus d'une heure dans l'action. Monsieur de Vendôme en ayant esté informé , & qu'il perdoit tout son sang , le fit enlever , & le fit porter à Milan, où il est mort huit jours après , fort regretté de toute l'Armée.

M^r le Comte de Linange , estant à la teste des Troupes qui attaquèrent l'arriere-garde de nostre Armée à la journée de Cassano , fut tué sur le bord du ruisseau de la Ritornella ,

276 MERCURE

qui sort de la Communa, & se jette dans l'Adda. Ce Comte estoit de Lorraine, & d'une des meilleures Maisons de ce pays-là ; & il y estoit allié aux Maisons de Nertancourt, de Baufremont, de Beauveau, de Nangis, & à plusieurs autres de cette consideration. Il avoit de grands biens dans l'Alsace ; & la confiscation qui en avoit esté accordée à feu M^r le Comte de Vaudray, après la mort de M^r de Laubanie, qui en a la jouissance sa vie durant, a esté donnée depuis la mort du premier, à M^r le Marquis de

Dreux, Gendre de M^r de Chamillart. M^r le Comte de Linange avoit acquis une grande reputation dans les Troupes de l'Empereur ; il y avoit porté les armes, dès qu'il avoit esté en estat de s'en servir, & depuis ce temps-là il avoit toujours esté dans les interets de la Maison d'Autriche. Il avoit esté choisi il y a quelques mois, pour conduire un secours à Monsieur le Duc de Savoie, & il avoit fait, pour penetrer jusqu'à l'Armée de ce Prince, & pour éviter celle de Monsieur le Duc de Vendosme, tout ce

278 MERCURE

qu'un habile General peut faire ; mais la vigilance & la fermeté du dernier firent échoüer ses desseins. Aussitost que Monsieur le Prince Eugene eut appris sa mort , il marqua publiquement le chagrin qu'il en avoit , & il dit , que l'Empereur y perdoit beaucoup.

Monsieur le Prince Joseph-Innocent de Lorraine , qui fut blessé mortellement à la gorge , à la Bataille de Cassano , mourut à Martinengo , dans le Bergamasque , à trois milles de Pontoglio , où l'on l'avoit fait porter , le neuvième jour de sa

blessure , par une hemorrhagie
 qui luy prit lorsque l'escarre
 tomba. Ce jeune Prince est
 fort regretté ; ses premieres
 campagnes l'ayant fait regar-
 der comme un digne heritier
 de la valeur & des qualitez mili-
 taires du feu Duc Charles IV. son
 pere. On doit faire un magni-
 fique Service pour luy en Lor-
 raine , dont je vous entretien-
 dray , lorsque j'apprendray
 qu'il aura esté fait. Ce Prince
 est mort âgé de vingt ans ,
 estant né en 1685. du mariage
 du feu Prince Charles-Leopold
 de Lorraine , né en 1643. &

280 MERCURE

mort en 1690. avec Eleonore-Marie d'Autriche , Reine Douairiere de Pologne, & sœur du feu Empereur. Il estoit le dernier des fils de ce Prince ; les trois autres sont , 1. Leopold-Ignace, Duc de Lorraine, né le 11. Septembre 1680. 2. Charles-Joseph Jean-Antoine, Grand-Prieur de Castille, Evêque d'Olmutz & d'Osnabruch, né en 1681 ; & 3. Ferdinand-Antoine, né en 1683. Le feu Duc de Lorraine , pere du Prince dont je vous apprens la mort , estoit fils de Nicolas-François de Lorraine, dit *le Duc*

François , mort en 1670. & qui avoit d'abord esté Cardinal , qui épousa ensuite Claude-Françoise de Lorraine , sa cousine , & sœur de la Duchesse Nicole. Nicolas-François & Charles III. Duc de Lorraine, son frere aîné , estoient fils de François de Lorraine , Comte de Vaudemont , & de Catherine , fille de Paul , Comte de Salms. Ces Princes estoient aussi freres de Henriette , mariée 1. à Louïs de Guise, Prince de Phalzbourg, en secondes nocces à Charles Guasco , & en troisièmes à Jérôme Grimaldy,

Septembre 1705. A a

282 **MERCUKE**

Prince de Lixen ; & de la Princesse Marguerite , seconde femme de Galton-Jean-Battiste de France , Duc d'Orleans , morte en 1672. & mere de Madame la Grande Duchesse de Toscane. François , Comte de Vaudemont , estoit troisieme fils de Charles II. Duc de Lorraine , & de Claude , fille de Henry II. Roy de France. La branche de Vaudemont commença par François de Lorraine , & elle monta bien-tost sur le Thrône de Lorraine. Charles III. fils de ce même François , ayant épousé Nicole , heritiere de ce

Duché, qui estoit fille de Henry, Duc de Lorraine, fils aîné du Duc Charles I I. On compte ordinairement vingt-huit Ducs de Lorraine, à commencer depuis Gerard qui regnoit environ l'an 1048. jusqu'au Duc qui regne aujourd'huy. Ce Gerard estoit second fils de Gerard, Marchis d'Alsace, & de Gisele. Il épousa Hadwige de Namur, fille d'Albert I. Comte de Namur, & d'Ermengarde de Lorraine, qui estoit fille de Charles de France, Duc de Lorraine, & petite-fille du Roy Louis IV. d'Outremer. La Mai-

A a ij

284 MERCURE

son de Lorraine a donné à la France les branches de Mercœur, de Guise, de Chevreuse, de Joyeuse, de Mayenne, d'Aumale, qui sont éteintes, & celle d'Elbeuf, qui a produit celles d'Harcourt, de l'Islebonne, & d'Armagnac, qui vient de produire la branche de Marfan.

Monsieur le Duc de Wirtemberg a esté tué dans la même bataille, où il a donné plusieurs marques de sa valeur, qui semble hereditaire à tous ceux qui portent ce nom. Ce Prince estoit oncle du Duc de

Wirtemberg aujourd'huy regnant. La Maison de Wirtemberg tire son nom du Chasteau de Wirtemberg dans la Souäbe. Le pays qui porte ce nom est tres-considerable & tres-fertile ; il est entre la Forest noire, le Palatinat du Rhin, & le Marquisat de Baden. Le Chasteau de Wirtemberg est situé près d'Estingen ; & le Duc fait sa residence ordinaire dans la Ville de Stugard, où il y a un tres-bel Arcenal. Monsieur le Duc de Wirtemberg est Grand-Veneur de l'Empire, & porte la Cornette Imperiale. Ce Prince

286 MERCURE

est Souverain dans son Pays ,
& y exerce la Justice sans ap-
pel pour le Criminel ; mais
pour le Civil on en peut appel-
ler à la Chambre Imperiale de
Spire. Ce Duc jouït de l'Ab-
baye de Maulbron , & de plu-
sieurs autres biens d'Eglise ,
dont il employe les revenus à
l'entretien de l'Université de
Tubinge , des Hôpitaux & des
Ministres Protestans. La Mai-
son d'Autriche prend le nom
& les armes de Wirtemberg
dans ses titres ; parce que ce
Duché ayant esté confisqué au
profit de Ferdinand I. frere de

Charlequint , il fut rendu au Prince de Wirtemberg , à condition de le retenir comme relevant de la Maison d'Autriche. Mais cette sujétion féodale fut éteinte en 1631. sous Frederic Duc de Wirtemberg , à condition seulement que faute d'hoirs mâles , le Duché seroit dévolu à la Maison d'Autriche. On fait descendre les Princes de cette Maison d'Ebertat , Grand - Maistre du Palais de l'Empereur Charlemagne , & d'Everhard , Grand-Maistre du Palais de Charles le Simple , Roy de France ; mais cette ori-

288 MERCURE

gine me paroist incertaine pour plusieurs raisons , qu'il seroit trop long de rapporter.

Le General Bibrac ayant esté blessé mortellement dans le même combat , après avoir donné dans cette sanglante Journée diverses marques de son courage & de sa conduite , mourut à Bergame , quelques jours après. C'estoit un des meilleurs Generaux des Troupes de l'Empereur ; il avoit fait plusieurs campagnes en Hongrie & en Allemagne , & le feu Empereur luy avoit même souvent donné des Corps particuliers

liers à commander. Tous ceux qui l'ont connu luy rendent la justice de dire que personne n'entendoit mieux que luy à observer les mouvemens d'une armée ennemie ; il estoit difficile de le surprendre , & il avoit une vigilance qui l'a toujours fait passer pour un des meilleurs Officiers des Troupes Imperiales. Ce General avoit fait ses premieres Campagnes en Hongrie , où il se distingua fort pour le service de la Maison d'Autriche , dans le temps des troubles qui agiterent ce Royaume ; & quoy que sa fa-

Septembre 1705.

B b

290 MERCURE

mille en fust sortie originairement , il n'en estoit pas moins attaché aux interets d'une maison , qui vouloit opprimer la liberté de son ancienne patrie , & qui l'a enfin mise aux fers. Il avoit servi sous feu Monsieur le Prince Charles de Lorraine , qui l'estimoit beaucoup , & qui l'avoit employé dans plusieurs occasions difficiles , qui marquoient assez la confiance qu'il avoit pour luy. Quelques Officiers qui se sont trouvez à la bataille de Cassano , ont écrit que lorsque Monsieur le Prince Eugene eut ap-

pris la blessure de ce General ,
il en marqua beaucoup de dou-
leur.

M^r l'Abbé Viani , Prieur de
l'Eglise de saint Jean de la Ville
d'Aix , de l'Ordre de S. Jean
de Jerusalem , fit faire le 11.
de ce mois un magnifique Ser-
vice dans son Eglise, pour feuë
M^e la Comtesse de Grignan.
Tous les Commandeurs &
Chevaliers de l'Ordre de Mal-
the, qui se trouverent à Aix &
dans le voisinage, y furent in-
vitez ; & ils s'y rendirent avec
beaucoup de pompe : le reste
de la Noblesse, & la plus grande

B b ij.

292 MERCURE

partie des Officiers du Parlement d'Aix y assisterent aussi ; ce qui rendit cette Ceremonie tres-celebre. M^r l'Abbé Viani officia , accompagné de tout son Clergé , qui est tres-nombreux. Cet Abbé est connu par l'amour qu'il a pour les Sciences , & pour les beaux Arts. Il les a cultivez avec beaucoup de succès , & on trouve en sa personne un bon Poëte , & un excellent Orateur. Je vous ay déjà parlé de luy, au sujet des réjouissances qu'il fit dans son Eglise , à la naissance de feu Monseigneur le Duc de Bretagne.

On s'est mépris le mois dernier , dans l'article de la mort de Mlle de Lévi-Charlu , fille de M^r le Comte de Charlu , & niece de M^c la Marquise de Belleisle , en disant que M^r le Marquis , son mari , étoit Colonel de Dragons ; puisque cette qualité doit estre donnée à M^r le Comte de Belleisle leur fils aîné , qui sert dans l'armée de Lombardie avec une approbation generale. M^r le Marquis de Belleisle , son pere , demeure avec M^c Fouquet , veuve du Surintendant , sa mere , qui mène

Bb iiij

294 MERCURE

une vie aussi Chrestienne ,
qu'édifiante.

Le premier de ce mois M^r
Feydeau , Conseiller au Parle-
ment , & fils de M^r Feydeau de
Calende , President à la qua-
trième Chambre des Enquestes,
épousa Mlle Croiset , fille de
M^r Croiset , President de la
mesme Chambre des Enques-
tes, & de Dame N . . . Rossi-
gnol , sœur de M^r Rossignol ,
President de la Chambre des
Comptes , & niece de Mada-
me la Chanceliere , qui a bien
voulu faire les honneurs de ce
mariage. M^r l'Evesque d'A-
miens , qui est cousin-germain

& de mesme nom que Mr le President Feydeau, fit la ceremonie dans l'Eglise de S. Eustache, Paroisse de la nouvelle épouse. On peut dire que cette alliance s'est faite entre deux familles, qui toutes deux appartiennent aux plus illustres de la Robe. La famille de Feydeau est depuis longtemps en possession de donner des Magistrats au Conseil & au Parlement; & il y a presentement au Parlement sept ou huit Conseillers de cette famille, tous parens au premier, deuxième & troisième degré.

Bb iiij

296 MERCURE

Le jeune Prince de Hanover , fils de Monsieur le Duc George-Louïs , & de Madame la Princesse Sophie de Brunswik Zell , fille de Monsieur le Duc de Zell , dont je viens de vous apprendre la mort , a épousé Madame la Princesse de Brandebourg-Anspach, fille de Monsieur le Prince Anspach. Ce Prince est petit-fils de Monsieur le Duc de Zell (dont la mort a fait différer ce mariage pendant quelque temps,) & de Dame Eleonore des Miez , fille d'un Gentilhomme de Poitou, qui depuis la mort de Monsieur

le Duc son époux , est si dangereusement malade , que tous les Medecins jugent sa maladie mortelle. Monsieur le Prince de Hanower a esté nommé par le Parlement d'Angleterre pour succeder à cette Couronne , après la mort de Madame la Princesse de Dannemark. Je n'ay rien à ajouter à ce que j'ay dit de la Maison de Brunswick , dans l'article de la mort de Monsieur le Duc de Zell, dont on ne doit faire les funerailles que dans un mois. Madame la Princesse d'Anspach est fille de Monsieur le Prince Jean - Fri-

298 **MERCURE**

deric , né le 8. Octobre 1654.
& de sa seconde femme , Ma-
dame Eleonore-Ertmud Louïse,
fille de Jean-George , Duc de
Saxe-Eysenack, qu'il épousa en
1681. après la mort de Madame
Jeanne - Elizabeth de Baden-
Dourlach , sa premiere femme,
arrivée l'année précédente. La
Branche de Brandebourg-Ans-
pach a pour tige Joachim-Er-
nest , mort en 1625. qui étoit
fils de Jean George , Electeur
de Brandebourg , & d'Eliza-
beth d'Anhalt , sa troisième
femme. Joachim - Ernest fut
Marquis d'Anspach , & épousa

Sophie de Solms , dont il eut Albert , né en 1625. & mort en 1667. Ce Prince fut marié trois fois ; sçavoir , en 1642. avec Madame Louise-Henriette , fille de Louis-Frideric , Duc de Wirtemberg , & Comte de Montbelliard , morte en 1650. dont il eut Madame Albertine-Louise , née en 1646. & morte en 1670. La seconde femme du Prince Albert étoit Madame Marguerite-Sophie d'Ortingen , dont il a eu 1. le Prince Jean-Frideric , qui suit ; 2. Le Prince Albert-Ernest , né en 1652. & mort en 1674. 3. Ma-

300 MERCURE

dame Louise-Sophie , née en 1652. & morte en 1668. 4. Madame Dorothee-Charlotte, née en 1661. & 5. Madame Eleonore-Julie , née en 1663. Monsieur le Prince Albert de Brandebourg-Anspach n'eut point d'enfans de Madame Christine de Baden-Dourlach , sa troisieme femme. Le Prince Jean-Frideric , son fils-aîné, épousa Madame Jeanne-Elisabeth , fille de Frederic , Marquis de Baden-Dourlach , dont il a le Prince Christian-Albert, né en 1675. & le Prince George-Frideric , né en 1678. Mon-

sieur le Prince Jean-Frideric épousa , comme je l'ay déjà remarqué , en 1681. Madame la Princesse de Saxe-Eysenack ; & c'est de ce second mariage qu'est sortie la Princesse que vient d'épouser Monsieur le Prince de Hanower. On dit qu'elle est tres-belle.

La Lettre qui suit merite de vous estre envoyée ; vous y ferez les reflexions que vous jugerez à propos.

LETTRE

**De Monsieur le Duc de Savoye
à la Reine d'Angleterre ,
rendue à cette Princesse par
M^r le Comte de Briançon ,
Envoyé de ce Duc à la Cour
d'Angleterre.**

MADAME ,

*L'esperance que les Alliez nous
avoient donnée. d'un prompt se-
cours , nous avoit flaté de pouvoir
garantir d'insulte le reste de nos
Etats , & d'obliger l'ennemy d'a-
bandonner ce qu'il en occupe. V.*

M. même avoit donné des assurances au Comte de Briançon , nostre Envoyé à Londres , qu'Elle ne nous laisseroit point accabler. Cependant , Madame , nous voyons avec douleur , que nous sommes le seul Prince de la grande Alliance sacrifié , dans le temps que nous devions estre l'unique objet de l'attention des Confederez. La ruine de nos sujets , & l'occupation de nos places , n'a pas seulement fortifié l'ennemy ; il a encore anéanti la negotiation qui se faisoit chez les Puissances neutres pour les attirer dans le bon party. En effet , quelle apparence y auroit-il , Mada-

me, que ces Puissances embrassassent l'intérêt de la cause commune, lorsqu'elles voyoient leurs voisins abandonnés à la fureur d'un ennemi puissant?

La défense du Piémont & de la Savoye n'étoit pas moins nécessaire, & j'ose mesme dire plus avantageuse aux Alliez, que celle de Portugal & des Princes voisins du Rhin; puisque par la situation de leurs Etats on étoit toujours en état de leur donner du secours. Celuy que le Prince Eugene vient de mener en Italie, nous est comme inutile; puisqu'on a attendu que tous les passages ayent

esté fermez , ne pouvant avoir aucune communication avec luy.

Il n'y a qu'un seul moyen ; Madame , pour rétablir les affaires desesperées en Italie ; c'est d'abandonner pour un temps , partie des projets sur la Moselle , pour envoyer en Lombardie un renfort de dix-huit à vingt mille hommes , & de faire en mesme temps avancer la flotte des Alliez vers Nice & Villefranche , pendant que la Citadelle de cette premiere Place est encore en nôtre disposition , qui favoriseroit la descente , & nous ouvreroit la communication avec nos Alliez.

Septembre 1705 Cc

306 MERCURE

Vous n'ignorez pas, Madame, les grands préparatifs que l'Ennemi a fait pour le Siege de Turin; il y va de la gloire de V. M. & de celle de tous les Alliez, de prévenir ce dernier coup de nos malheurs, & de mettre, s'il est possible, des bornes à l'ambition de nôtre Ennemi commun. Cependant nous prions V. M. de nous faire toucher incessamment les remises qu'Elle & Mrs les Estats Généraux nous font esperer depuis trois mois; afin de nous mettre en état de disputer le terrain pied à pied, autant que la mauvaise situation de nos affaires pourra nous le per-

mettre. Nous attendons ces effets de l'amitié de V. M. sans lesquels nous nous verrons enfin obligez de succomber sous le poids qui nous accable. Nôtre persévérance dans la grande alliance au préjudice des offres avantageuses qu'on nous fait de temps à autre, sera dans tous les siècles un témoignage sans reproche de la sincérité de nos intentions. Il dépend presentement des hauts Alliez de les rendre efficaces à la cause commune ; puisque de nôtre costé nous avons sacrifié pour elle le repos de nos peuples, tous nos Etats & nôtre propre Personne. Ce sacrifice volontaire merite assurément

Cc ij

308. MERCURE

quelque retour, & les réflexions
judicieuses de V. M. à laquelle
nous souhaitons toutes sortes de
prosperitez, puisque nous sommes
avec une verité sincere, *Madame,*
Vostre affectionné Ami, & con-
federé à vous servir. Signé, VIC-
TOR AMEDE'E.

A Chivas le 6. Juin 1705.

La France & l'Espagne sont
fort obligées à Monsieur le
Prince Eugene, d'avoir fait
faire presque dans toute l'Eu-
rope, des réjouïssances, &
chanter des *Te Deum*, en ac-
tions de graces pour le succès

d'une Bataille , où les armes des deux Couronnes sont demeurées triomphantes , & ont remporté une Victoire si pleine , qu'il n'est pas permis aux plus incrédules d'en douter. Il ne faut pas s'en étonner ; puisque le caractère du Prince Eugene a toujours esté tel qu'il a paru en cette occasion , & qu'il n'a jamais voulu demeurer d'accord du moindre désavantage. La Bataille de Luzzara fut une preuve éclatante de son obstination naturelle à ne s'avouer jamais vaincu. Il avoit perdu cette Bataille; les Armées

310 MERCURE

des deux Couronnes triomphoient sur le Champ où elle avoit esté donnée , & estoient sur le point d'emporter Luzzara , qui devoit estre le fruit de leur Victoire , & qui devoit en servir de preuve à toute l'Europe , comme elle fit peu de temps après : & cependant ce Prince , toujours rempli de sa Victoire imaginaire , ne laissa pas d'en envoyer des Relations par tout , même après la prise de Luzzara. Ce qu'il vient de faire à l'égard de la Bataille de Cassano , n'a pas esté seulement un effet du caractère qui luy est

ordinaire ; mais aussi de la politique des Alliez ; & il n'y avoit point de doute , qu'il n'eust ordre de crier toujours victoire, quoy qu'il pust arriver : la conjoncture des affaires presentes des Alliez demandant qu'il parlât de la sorte. On vouloit que les Mécontents de Hongrie apprissent des Victoires imaginaires , afin de les engager à faire quelques pas pour la Paix ; & il auroit esté difficile de leur faire croire , même pour un temps , si on ne faisoit à Vienne d'éclatantes réjouissances , & si on n'en rendoit des

312 **MERCURE**

graces au Ciel. Il importoit encore à l'Empereur , pour d'autres raisons , que les choses se passassent ainsi; tous les pays hereditaires sont remplis de Mécontents nouveaux par la suppression de plus de 2000 Charges de Justice, Police & Finances, qui des premieres personnes de ces Etats , font autant de miserables. Il y en a encore beaucoup d'autres dans les mêmes Etats ; les exactions coup sur coup réitérées ont esté si grandes, qu'on peut dire que les Sujets du nouvel Empereur sont aujourd huy les plus malheureux

heureux peuples de l'Europe.

Ceux de Hollande ne le font guère moins aujourd'huy ; & il n'est pas moins besoin de les retenir par des Victoires imaginaires ; leurs charges sont si pesantes , qu'on en voit tous les jours abandonner leurs terres , plutôt que de payer les taxes dont elles sont chargées : Et ce qu'il y a de surprenant , & que l'on ne sçauroit nier , le fait estant visible & constant , est que depuis quelque temps , des Provinces entieres ne fournissent plus aux frais de la guerre , à quoy les autres Provinces ont

• *Septembre 1705.* Dd

314 MERCURE

esté obligées de suppléer en leur place. Enfin personne n'ignore les desordres recents arrivés à Nimegue ; cette Ville ayant voulu s'ériger en République particuliere , pour secouer le joug du Gouvernement present, & pour s'exempter de payer les charges exorbitantes de l'Etat. Il est constant que la République de Hollande ne s'est jamais trouvée dans l'état malheureux où elle se voit aujourd'huy ; & il faut que le mal soit bien réel & bien sensible , puisqu'elle ne peut s'empêcher de l'avouer. C'en est

pas qu'il ne se trouve encore quelques particuliers , que les frais de la guerre n'ont pas épuisez ; mais l'Etat est si obéré , qu'il ne soutiendrait pas plus long-temps la guerre , si ceux qui s'enrichissent ordinairement dans les troubles & dans les desordres , ne mettoient tout en usage pour la faire durer. Et comme les peuples la souffrent impatiemment , n'ayant presque plus de quoy fournir aux frais , ils tâchent de les amuser par des avantages imaginaires , en leur faisant espérer qu'ils viendront

D d ij

bien-tost à bout de leurs projets , & qu'en donnant la Loy aux deux Couronnes , ils les contraindront de leur accorder toutes leurs demandes.

Si l'Empereur & ceux qui gouvernent en Hollande ont besoin de se servir de toutes sortes de stratagemes pour empêcher que les peuples qui n'aspirent qu'après la Paix , ne se soulevent , ceux qui ont le maniement des affaires en Angleterre ne doivent pas paroître moins embarrassés ; quoique ces peuples paroissent plus dociles contre leur ordinaire , parce

que l'on prend encore plus de précautions pour les ébloüir & pour les tromper. Mais comme cette guerre leur coûte infiniment, & qu'en la continuant, ceux qui l'entretiennent si opiniâtement, n'ont pas le moindre but qui soit à leur avantage ou à leur gloire, & que cette guerre ne se fait que pour maintenir l'usurpation, & pour enrichir ceux qui ont le maniement des affaires; il est à craindre que plus ces peuples auront souffert patiemment, plus leur chagrin n'éclate contre ceux qui feront cause, que pour leurs

D d iij

318 MERCURE

propres interets la nation se trouvera dans peu épuisée d'hommes , d'argent , de matelots & de vaisseaux. Les Anglois ont soutenu presque seuls la guerre de Portugal , & celle de Piémont : & comme il n'y a pas d'apparence qu'ils en puissent sortir à leur avantage , ni que l'Archiduc avance beaucoup ses affaires ; ce leur doit estre une grande mortification de voir manquer toutes leurs entreprises, après avoir fait une dépense dont ils ne se remettrent de plusieurs siècles. Les choses étant ainsi , &

le peuple estant à tout moment sur le point d'ouvrir les yeux sur son malheur , sur ses trefors enlevez , & sur les fausses & malheureuses démarches de ceux qui les gouvernent ; on ne doit pas estre surpris , s'ils n'oublient rien de tout ce qui peut servir à les entretenir dans leur ignorance: & c'est là le veritable sujet de tant de réjouïssances & de tant de *Te Deum* chantez pour des avantages , auxquels on ne trouveroit pas seulement de vraisemblance , si on les examinøit bien.

Pendant que l'on s'aban-

D d iij

320 MERCURE

donnoit à la joye dans les Etats; où l'on croyoit devoir déguiser les mauvais événemens (si l'on en pouvoit entierement cacher la verité) & où l'on auroit trompé Dieu même , s'il estoit possible, comme on sembloit le vouloir essayer par des actions de graces publiques; pendant , dis-je, que le peuple de tous ces Etats differens étoit occupé à prendre les fausses impressions qu'on vouloit luy donner, il s'attendoit d'apprendre , à tous momens , des nouvelles qui luy feroient sçavoir que le Prince Eugene avoit

passé l'Adda , puisque c'estoit la seule preuve de sa victoire que ce Prince pust donner , & le fruit qu'il pouvoit tirer de la perte de deux Princes , des principaux Généraux de l'Empereur , qui avoient servi en Chef , & des meilleurs Commandans des Troupes auxiliaires , dont on ne pouvoit cacher la mort , ni même essayer de le faire , comme on avoit voulu cacher celle de cinq ou six mille hommes morts dans le Combat , au de-là de la perte que l'on avoüoit. Mais ces peuples furent bien surpris , & virent bien-

322 MERCURE

toit changer leur allegresse en chagrin , lorsqu'ils apprirent que le Prince Eugene *crioit au secours* , dans les mêmes Lettres où il *chantoit Victoire* , & qu'il ne demandoit pas seulement des Troupes pour remplacer celles qui avoient péri dans le Combat , les Blessés , & les Deserteurs ; mais il demandoit une Armée nouvelle , avec les plus fortes instances , & le plutôt qu'il seroit possible Ce qui se fait pour cela dans tous les Etats des Alliez est manifeste , & ne se peut cacher ; tout y est en mouvement , & tous les Sou-

verains de ces Etats doivent envoyer en Italie des secours tirez de leurs propres Troupes, ou achetez des Princes qui en font trafic. On connoist par-là que jamais Combat n'a tant coûté aux Alliez que celui de Cassano; puisqu'on est obligé d'envoyer autant de monde & d'argent au Prince Eugene, que s'il n'en avoit jamais eu; que les pertes qu'il a faites ne luy ont esté d'aucune utilité; que le sang de tant de Braves est perdu, & qu'il n'a point passé l'Adda. Ce qui laisse Monsieur le Duc de Savoye aussi inquiet

324 MERCURE

& aussi embarrassé , & même davantage qu'il ne l'estoit avant le Combat ; quoique pour tromper les peuples , il ait fait chanter le *Te Deum* , comme les autres , pour une Victoire imaginaire qui recule ses affaires , loin de les avancer ; puisque le Prince Eugene s'est trouvé beaucoup moins en état de passer l'Adda après la Bataille de Cassano , qu'il ne l'estoit auparavant.

Après avoir parlé de ce qui regarde les Alliez touchant l'ostentation d'une prétendue victoire ; victoire qui produit

des faits nouveaux , puisqu'elle empesche le Vainqueur , non-seulement de tirer des fruits de sa victoire , mais mesme qu'elle l'en éloigne beaucoup , en l'empeschant de marcher au secours d'un Prince dont l'entiere perte est certaine , s'il n'avance pas. Après , dis-je , vous avoir parlé de tout ce que les ennemis ont fait pour obliger toute l'Europe à croire qu'ils avoient remporté une pleine victoire en Italie , & les motifs qu'ils ont eus de parler de la sorte ; je dois vous dire que nous n'avons point de rai-

326 MERCURE

fons , comme eux , qui nous engagent à cacher la verité. Le Roy n'est point auteur de la guerre presente ; la jalousie & les autres motifs des Alliez, tant de fois repetez, sont cause qu'on la luy a déclarée ; il soutient un Monarque , à qui la Couronne d'Espagne appartient si legitimement , que toutes les Puissances même de l'Europe qui luy font aujourd'huy la guerre , l'ont reconnu , à l'exception d'un ou deux petits Etats , & de ceux qui prétendent à sa Courone. Ainsi nôtre Auguste Souverain ne com-

batant que pour une bonne cause , & pour se défendre , n'est point obligé de déguiser à ses Peuples la verité des evenemens , lorsqu'ils ne sont pas heureux ; au contraire , ils vont au devant des secours dont il peut avoir besoin , & offrent tous les jours leur sang & leurs biens pour la gloire de ce Monarque , & pour le bien de l'Etat. Enfin , loin que ces peuples imitent ceux de quelques-uns des Alliez qui demandent la paix seditieusement , ils témoignent hautement qu'ils seroient fâchez de l'avoir , si les

328 MERCURE

conditions n'estoient pas tout à fait avantageuses à la France. Ainsi quand on a publié la victoire remportée à Cassano; on ne l'a dit que parce que c'est une vérité incontestable; & la politique n'a point obligé de parler de la sorte, comme elle a fait chez les Alliez. Monsieur de Vendôme n'a point grossi la vérité, dans la Lettre qu'il s'est donné l'honneur d'écrire au Roy; la modestie de ce Prince est connue, il n'exagère jamais rien, & ne voudroit pas grossir une action dont la gloire luy est due. Quant

aux autres Relations , qui ont paru en grand nombre , & qui sont toutes demeurées d'accord du gain de la bataille ; on les doit croire , puisqu'elles sont écrites par des François , qui loin d'encherir sur la vérité , ont souvent bien de la peine à louer les Commandans qui font des prodiges , & qui voudroient toujours qu'on en fît de si grands , qu'ils ne sont souvent pas contents d'eux-mêmes lorsqu'ils ont fait des actions dignes de la plus haute valeur. Enfin tous les peuples de l'Europe commencent à ouvrir les

Septembre 1705. Ee

330 MERCURE

yeux , & à connoître qu'on leur a imposé , en voulant leur faire croire que le Prince Eugene avoit remporté une signalée victoire. La suite fait aisément voir le contraire ; le Prince Eugene , au lieu de passer l'Adda aussi-tôt après le combat , a repassé la Communa & la Ritornella ; & c'est avoir perdu la bataille que d'estre demeuré dans son Camp , & de n'avoir pas avancé ; puisqu'il n'a commencé cette bataille que pour marcher au secours de Monsieur le Duc de Savoye , & qu'il n'y a pas marché. Ainsi

ce Prince n'est pas parvenu au but qu'il s'étoit proposé. Au lieu que Monsieur de Vendôme est parvenu au sien en demeurant dans son Camp, sans s'y laisser forcer. Quand il auroit marché après la bataille pour faire reculer le Prince Eugene plus loin, cette marche n'auroit servi qu'à fatiguer ses troupes, & à luy faire perdre du monde. Il a beaucoup mieux fait de prendre le parti de fortifier les bords de l'Adda; & par ce moyen il embarrasse beaucoup plus le Prince Eugene, qui a besoin d'un plus

E e ij

grand nombre de troupes pour forcer ce passage , qu'il n'en recevra de long-temps , toutes celles qui luy ont esté promises n'estant pas prestes d'arriver , & ce Prince n'ayant pas encore reçu plus de trois mille hommes de renfort. Je dois finir cet article en vous disant que Mylord Marlborough ayant fait faire des réjouïssances dans son Camp pour la victoire remportée par les Alliez , à Cassano , & ne voulant pas qu'on crût qu'il étoit persuadé d'une chose dont il sçavoit le contraire, dit, en souriant, à un

Trompette du Roy , que Mr le Maréchal de Villeroy luy avoit envoyé , justement dans le temps de ces réjouïssances : *Qu'il n'avoit pû refuser ces marques de joye à Monsieur le Prince Eugene , qui les avoit souhaitées.*

Je dois ajoûter icy , que si les ennemis remportoient chaque année autant d'avantages que nous , ils feroient tous les mois des réjouïssances publiques : au lieu que nous n'en faisons que pour les principaux événemens , & il faut même qu'ils soient tres-considérables;

334 MERCURE

puisqu'on n'en a point fait
 pour la prise de Chivas, & des
 Cassines fortifiées qui sont au-
 près de cette Place, non plus
 que pour les autres avantages
 remportez par M^r le Duc de la
 Feuillade sur les Troupes de
 Savoye. Ce qui doit faire juger
 qu'on n'auroit pas parlé en
 France, de la Victoire rempor-
 tée à Cassano aussi avantageu-
 sement que l'on a fait, & que
 les réjouissances n'y auroient
 pas esté aussi grandes, si on n'y
 avoit remporté une pleine Vi-
 ctoire. Tous ces avantages
 mettent Monsieur le Duc de

Savoÿe dans une tres-fâcheuse situation, & ce Prince n'a plus de secours à esperer, après ceux qui viennent de luy manquer. Je ne dis rien de ce qui regarde celuy qu'il attendoit de Monsieur le Prince Eugene, vous sçavez ce qui le regarde dans toutes ses circonstances; mais vous ignorez peut-estre l'autre secours qui a manqué à ce Duc, qui estoit beaucoup plus considerable, & qui luy donne lieu de faire de si grandes plaintes à ses Alliez, qu'il pourroit les abandonner sans qu'ils eussent aucun lieu de s'en

plaindre. Ils avoient assuré & Prince pendant plusieurs mois, que leur Flotte devoit aller en Italie, pour y débarquer toutes les Troupes qui ont esté débarquées en Catalogne, sçavoir 19 Bataillons & 1300 Dragons. On a jusqu'icy parlé si diversément de ces Troupes débarquées, que personne n'a encore pû estre assuré d'en sçavoir le nombre au juste; cependant vous pouvez conter sur ce que je vous dis. Les choses estoient en cet état, & tout se préparoit pour passer ces Troupes en Italie, lorsque le Prince

Prince d'Armstadt assura les Anglois & les Hollandois qu'il avoit de si grandes intelligences en Catalogne, que si on vouloit y transporter l'Archiduc, avec les Troupes destinées pour Monsieur le Duc de Savoye, il donnoit sa parole, que si-tost que ce Prince paroistroit devant Barcelone, cette Ville ne manqueroit pas de lui ouvrir ses portes; & il ajouta même qu'il seroit ensuite aisé à l'Archiduc d'aller jusqu'à Madrid, parce que le soulèvement de toute la Catalogne ne manqueroit pas de faire lever aussi tous les Etats voisins. Cette proposition parut aussi belle & aussi grande que l'événement en parut douloureux; & les avis

+ Septembre 1705. Ff

338 MERCURE

furent si partagez , que les contestations ont duré pendant six semaines entieres : ce qui fit dire que ce tems perdu & qui avoit empesché que l'on n'exécutast le dessein que l'on avoit d'aller en Italie , serviroit aussi d'obstacle au succès que l'on esperoit en Catalogne. Cependant Monsieur de Savoye a beaucoup de sujet d'estre irrité contre les Alliez , & il se trouve dans un état où peu de Souverains se sont vûs jusques ici , puisqu'il ne peut plus compter que sur la Ville de Turin ; celles qui resteroient à prendre après cette conquête , étant si peu de chose , qu'elles se trouveroient obligées d'ouvrir leurs portes au Vainqueur , sans aucune résistance.

Vous savez que l'inquietude commence à estre grande dans Turin, où presque toutes les personnes considerables del'Etat & toutes les richesses du pays sont enfermées ; qu'il y a beaucoup de peuple, & par consequent beaucoup de bouches inutiles ; qu'il y a beaucoup de milices plus capables d'y exciter le trouble & la confusion, que de défendre la Place ; & que quelque abondance qu'il s'y puisse trouver de munitions & de provisions de bouche, il est impossible qu'il y en ait assez pour un long Siege ; & personne n'ignore la desolation que causent les Bombes parmi un peuple si nombreux, & le fracas qu'elles y font ; & qu'enfin tout le monde

F f ij

340 MERCURE

demande à se rendre dans des Places si peuplées, & dans lesquelles on ne sauroit avoir assez de sôûterains pour mettre tous les habitans & tous ceux qui s'y sont retirez : ce qui fait qu'après y avoir souffert l'effet des premières Bombes, il y arrive ordinairement des sôûlevemens, chacun voulant se rendre, les uns pour sauver leur vie, & les autres pour sauver tous leurs effets. La circonvallation de cette Place doit estre presentement achevée ; on travaille déjà à une batterie de Bombes ; & comme tout ce qui est nécessaire pour ce Siege est arrivé en abondance, il y a lieu de croire qu'il ira viste, lorsqu'il sera une fois en train, & que le Milanez four-

nira beaucoup de choses pour une si grande entreprise. De manière que M^r le Duc de la Feuilleade qui y donne depuis longtemps une attention toute particulière, & qui agit autant par tous les mouvemens qu'il se donne, que si le Siege estoit commencé, ne manquera de rien pour finir la campagne par une si belle conquête.

La difficulté d'avoir des nouvelles à droiture de Barcelonne; a esté cause qu'on a publié jusqu'icy beaucoup de Fables. Voicy les nouvelles qui m'ont paru les plus justes.

342 MERCURE

Extrait d'une Lettre de Perpignan, du 7. Septembre.

Nous avons appris que le cinq les ennemis travailloient encore à l'établissement de leurs quartiers devant Barcelonne, où ils n'avoient pas encore ouvert la tranchée, n'ayant pu y débarquer que dix canons de vingt-quatre, & trois mortiers. Qu'ils n'y avoient débarqué que huit mille hommes de troupes auxquelles ils esperoient de joindre quatre mille hommes de leur équipage, & qu'ils n'avoient pu débarquer que cinq cens chevaux. Le surplus en tres-petit nombre étant resté dans les Vaisseaux, parce qu'ils n'estoient pas en estat de servir; presque la moitié de ceux

qu'ils avoient embarquez à Lisbonne estant morts. Que l'on avoit appris à Barcelonne par leurs rendus, que leur flote ayant fait ayguade à Altea, sur la coste de Valence, environ quatre cents misérables de cette Province s'étoient venus rendre aux ennemis, n'ayant que des alpargattes ou souliers de corde pour chaussure; & qu'après leur avoir donné des armes on les avoit débarquez à Dencia proche du Cap Quentin, où ils avoient esté enveloppez par les troupes & les milices, commandées par le Viceroy de Valence en personne, auquel la Noblesse de la Province, l'Evesque & le Clergé estoient venus offrir leurs vies, leurs services & l'argenterie de leurs Eg'ises pour la deffense de leur Roy & de leur Patrie, contre

344 MERCURE

les Heretiques , s'ils venoient les
attaquer. Les mesmes Lettres , por-
tent que les Miquelets fideles ,
estoient tombez sur un gros party des
rebelles de Vic , dont ils avoient
tué une cinquantaine, & en avoient
pris deux qu'ils avoient conduits à
Barcelonne , où le Viceroy de Ca-
talogue les avoit fait pendre sur le
champ; & que depuis le 22. du passé
que les ennemis avoient commencé
leur débarquement ils n'avoient esté
encore joints le 5. du courant , que
par sept. ou huit cents misérables de
la Ville de Vic , dans le mesme estat
des quatre cens d'Altea , lesquels
ayant demandé l'amnistie & le
pardon au Viceroy de Valence , il
avoit depeché un Courier à Madrid
pour apprendre la volonté du Roy
sur cela ; mais que son Conseil avoit

esté d'avis que le Viceroy de Valence fist un exemple sur les plus coupables, soit par la mort ou par les Galeres, & qu'il accordast la grâce aux autres, puisqu'ils avoient marqué leur repentir.

De Saragocce le 13. Septembre.

Le Viceroy de Barcelonne a envoyé le 9 un Courier à la Cour; & ce Viceroy mande au nostre, que jusqu'à ce jour les ennemis estoient encore dans la mesme situation, & qu'ils n'avoient pas encore tiré un coup de mousquet sur la Place; qu'il marchoit quatre mille hommes de Castille, & que quand ils auroient joint les troupes de Mr de Bervick, les choses se rétabliront.

Nous trouverez à la fin de ma

346 MERCURE

Lettre , la suite de cet article.

Il est temps de vous parler des nouvelles de Flandres, dont j'ay peu de choses à vous dire, quoyque l'Armée des Alliez & la nostre ayent esté dans de continuels mouvemens ; Mylord Marlborough paroissant toujours avoir de grands desseins, ou voulant le faire croire. Cependant il n'a rien fait, depuis près de trois mois qu'il est entré dans nos Lignes sans les avoir attaquées; ainsi cette expedition n'est dûë qu'à son bonheur. Il s'est saisi de la petite Ville de Leeve au commencement de ce mois, dont il auroit pû se rendre maistre aussitost après estre entré dans nos Lignes, & que

nous contions perduë dès ce temps-là ; de sorte que nous y avions laissé peu de monde , & que nous en avions osté tout ce qui estoit dans les Magasins. Ce Mylord n'a rien fait pendant tout le reste du mois , que de fatiguer ses Troupes , & d'obliger les nostres à en faire autant. Nos partis l'ont beaucoup harcelé , & Mr l'Ecreville , fameux Partisan , luy a souvent enlevé des chevaux. Le 18. de ce mois on jugea à propos d'abandonner Arschoot ; ce qui , loin d'estre de quelque utilité aux Ennemis , a esté cause qu'ils ont esté battus depuis ; puisqu'estant venus quelque temps après avec un grand nombre de Troupes attaquer nos nouvelles Lignes , qui

348 MERCURE

s'étendent depuis la Forest de Soignies jusques au Demer, elles y furent fort maltraitées par le feu de nostre Mousqueterie. On fit sortir plusieurs détachemens de Grenadiers, qui en tuèrent un grand nombre, & qui firent 400 prisonniers. Nos Partisans & tous ceux qui ont esté dans leur vieux Camp, ont rapporté que l'infection des chevaux morts y estoit si grande, qu'ils n'y pouvoient rester. On tient qu'il y a des Regimens de Cavalerie & de Dragons Anglois, dans lesquels il n'y a pas 50 chevaux de service, & que c'est à cause de la grande mortalité qui regne dans l'Armée Angloise, que les deux Armées campent separément, laissant
une

une grande distance entr'elles.

Par la Revûë generale que Mr d'Ouvverkerque a fait de l'Armée Hollandoise, il a trouvé, qu'outre les malades, qui sont dans les Hôpitaux, & sans y comprendre les Troupes qui sont à la solde d'Angleterre, elle estoit diminuée, depuis son entrée dans nos Lignes, par la mort, la desertion, ou les prisonniers, de 2620 Cavaliers ou Dragons, de 4340 Fantassins, & de 3865 Chevaux. Si on avoit fait un pareil calcul de la perte des Anglois, on trouveroit que jointe à celle que les Alliez ont faite sur la Moselle, par le manque de vivres qui leur fit deserter beaucoup de monde, ce qui augmenta par la marche précie,

Septembre 1705.

G g

350 MERCURE

pitée à laquelle ils furent obligez en se retirant en Flandres, ils ont perdu assez de Troupes cette Campagne pour composer une grosse Armée, sans avoir tiré d'autre fruit de la perte de tant de Troupes, que l'avantage d'avoir emporté une Place dénuée de toutes choses, & qui n'a point de rang parmi les Places considerables.

La Lettre que vous allez lire vous apprendra la suite des affaires de Flandre.

Au Camp de Boisshot, ce 22
Septembre.

*On vient d'apprendre que Mylord
Marlborough estoit parti hier pour
Breda.*

Les ennemis continuent à faire raser les vieilles Lignes ; ce qui pourra encore durer cinq ou six jours.

Mr d'Artagnan est à Louvain, avec neuf Bataillons, & le Regiment de Condé, Cavalerie. On a laissé l'aile gauche de nostre Cavalerie en deçà de la Dyle pour la garder, avec la Maison du Roy, la Gendarmerie & trois Regimens de Dragons ; ce qui compose en tout cinquante Escadrons. Et pour soutenir nostre nouvelle Ligne sur le Demer, depuis VVeiskeren jusqu'à Boischoet sur la Nethe, nous avons cinquante Escadrons de Cavalerie, & six de Dragons.

Mr de Gassé est à Nazarataune avec huit Escadrons, tant Cavalerie que Dragons ; & Mr de Guiscard à Hagen avec onze Bataillons

G g ij

& cinq Regimens de Dragons : de sorte que les ennemis auront bien de la peine à faire quelque entreprise, outre que la saison est déjà fort avancée.

Je ne suis pas surpris que l'article de ma Lettre dernière, qui regardoit Mr le Maréchal de Villars, ait eu l'avantage de vous plaire, toute la gloire en est dûë à ce Maréchal, qui a toujours poussé Monsieur le Prince de Bade, tant que l'Armée de ce Prince n'a point esté infiniment supérieure à la sienne. Je ne vous repete point tout ce que ce Maréchal a fait, & dont vous avez esté si satisfait, vous en trouverez la suite dans la Lettre suivante.

Au Camp de Bischweiler, ce
6. Septembre.

Le Convoiy que les ennemis attendoient ayant eu avis que nous avions fait un détachement pour luy couper le chemin, s'en est retourné dans les Lignes de Lauterbourg, ne se croyant pas ailleurs en sureté, ce qui obligea Mr le Chevalier du Rosel de nous venir rejoindre.

Mr le Maréchal de Villars reçut un Courrier vendredy dernier de la Cour, qui luy apporta la permission du Roy d'attaquer les Ennemis, s'il en trouvoit l'occasion favorable. Il envoya ordre sur le champ à toutes les Troupes, qui estoient dispersées en differens postes de le venir joindre; ce qui a esté executé. L'armée a

Gg iij

354 MERCURE

commencé aujourd'huy à deux heures du matin à se mettre en marche ; Mr le Maréchal s'y est rendu à trois heures. On n'a jamais vu d'Armée marcher avec plus de fierté , ni plus résoluë. Mais la situation du Camp des ennemis est si avantageuse , & d'un abord si difficile , qu'à moins de risquer l'Armée entière , il est impossible de le forcer ; en voicy la situation. Les Ennemis sont campez sur une hauteur , deux Villages dans le centre , l'un à droite , & l'autre à gauche , avec un Ruisseau au bas qui est impraticable , sans compter les Marais qui l'entourent de tous costez. Nous avons trouvé les Ennemis en bataille dans leur Camp , lesquels n'ont fait aucun mouvement , s'estant contentez de tirer seulement trois coups de canon.

*Sans boulets, de même qu'un autre
coup après pour avertir les Fourra-
geurs & les Marauders ; ayant
laissé brusquer leurs Gardes avan-
cées. Nos Hussars leur ont pris 500
bœufs, autant de chevaux, & quel-
ques Marauders. Leurs Deserteurs
nous assurent tous, que la disette est
fort grande dans leur Camp, ne re-
cevant point de Convois. Mr le
Maréchal a esté obligé de faire re-
venir l'Armée, voyant qu'il estoit
impossible de les forcer. Dans le tems
qu'il se plaçoit dans ce Camp, Mon-
sieur le Prince de Bade envoya un
Trompette, pour demander un Passe-
port pour Monsieur le Duc de VVir-
temberg, qui est fort malade ; ce
Prince n'osant passer, à cause du
grand nombre de Partis que nous
avons sur leurs derrières, qui rame-*

356 MERCURE

ment tous les jours au Camp beaucoup de prisonniers & de chevaux.

Je vous envoie encore une Lettre sur le même sujet, dans laquelle vous trouverez des particularitez qui ne sont pas dans la premiere.

Extrait d'une Lettre de Strasbourg, du 7. Septembre.

Vous avez sçû, sans doute que les ennemis entrèrent le 28. du passé dans nos lignes près de Phaffenhoffen sans aucune resistance de nostre part. Mr le Maréchal de Villars, qui sçavoit qu'ils en vouloient au Fort-Louis, qu'il a ordre de la Cour de couvrir, envoya ordre à Mr de Cognies de se retirer, à l'approche des ennemis; ce qui fut

exécute, & Mr de Cognies joignit le mefme jour le Camp de Mr de Villars près de Bifchuveiller. Les ennemis en entrant dans nos Lignes mirent l'allarme dans tout le Pays aux environs, & les Payfans croyant que nous avions esté battus, fe retirerent icy avec tous leurs beftiaux & tous leurs effets ; ce qui a tellement rempli cette Ville, qu'on ne peut s'y tourner, à caufe de la quantité de chofes & de monde qui y font entrez depuis ce temps : & pour furcroift, Mr le Maréchal a envoyé icy tous les gros bagages de l'Armée, qui campent fur le glacis de la Place. Nofre Armée fe mit en bataille le 30. & le 31. du paffé, & marcha fur trois colonnes droit aux ennemis pour les attirer au combat ; mais il n'y eut pas moyen de les y engager.

358 MERCURE

Enfin avanthier, Mr le Maréchal reçut ordre de la Cour de faire ce qu'il jugeroit à propos, & ayant pris là dessus le parti d'aller attaquer l'ennemi dans son Camp, il fit mettre hier 6. de ce mois toute l'armée en bataille, à une heure du matin. Et après avoir fait dire la Messe à la teste de l'armée, il marcha droit aux ennemis pour leur livrer bataille, & envoya icy un Courier pour donner cet avis à Me la Maréchale; ce qui se répandit dans l'instant par toute la Ville. Mr l'Evesque de Toul, nostre grand Vicaire, donna ordre d'abord de faire exposer le tres-saint Sacrement dans toutes les Eglises, pour implorer la benediction de Dieu sur les armes du Roy. Cependant Mr le Maréchal arriva en ordre de ba-

taille à un quart de lieuë de l'armée ennemie ; toute son armée estant disposée sur trois colonnes, & faisant face aux ennemis , campez sur une hauteur près de Phaffenhoffen , & ayant un ruisseau devant eux. Ce Maréchal envoya un Trompette à Monsieur le Prince Louis de Bade pour luy dire , qu'il venoit pour avoir l'honneur de le voir , & qu'aïant fait plus des trois quarts du chemin , il le prioit de faire le reste. Mr le Prince Louis fit aussi-tost tirer trois coups de canon , soit pour assembler son monde , ou pour salüer l'Armée , auxquels Mr le Maréchal fit répondre par trois autres coups ; après quoy Monsieur le Prince Louis renvoya le Trompette , dire à Mr le Maréchal, qu'il ne pouvoit pas sortir de son

Camp, & que s'il vouloit y venir, il luy feroit honneur de venir dîner avec luy. Mr le Maréchal voyant bien qu'ils refusoient le combat, fit tenter à droite & à gauche pour sçavoir s'il pourroit les attaquer dans leur Camp; mais estant inaccessible de tous costez, & voyant la chose impossible, il retourna sur ses pas, & arriva le soir dans son ancien Camp de Bischvveiller. Il dépescha ensuite un Courrier icy, à Me la Maréchale pour luy donner avis, que les ennemis n'avoient pas voulu accepter le combat, & qu'il ne s'estoit rien passé de part & d'autre.

Il nous vient beaucoup de Déser-teurs, qui assurent tous que les ennemis meurent de faim dans leur Camp. Mr le Maréchal leur cou-
pant

*parant tous leurs convois de vivres ,
& ayant de plus fait rompre tous les
Moulins de ces quartiers-là ; de
sorte qu'ils n'y peuvent pas demeu-
rer , & qu'avant qu'il soit peu , il
faut qu'ils s'en retournent.*

*Cet abandonnement volon-
taire de nos lignes a donné lieu
à ceux qui font imprimer des
nouvelles publiques , dans une
partie des Villes qui appartienn-
ent aux Alliez , de dire que M^r
la Maréchal de Villars en avoit
esté chassé , qu'il avoit perdu
beaucoup de monde en se reti-
rant , & qu'il avoit esté obligé
d'abandonner Haguenau ; &
quoy qu'ils ayent dû reconnoî-
tre peu de temps après la fausse-
té de cette nouvelle , Hagu-
eau estant encore en nostre pos-*

Septembre 1705. Hh

cession ; ils n'ont pas laissé de parler encore plusieurs fois de suite , de la prise de cette Place , comme ils ont fait du faux passage de l'Adda par Monsieur le Prince Eugene , & dont ils parleroient peut-estre encore sans la bataille de Cassano , qui a fait voir à toute l'Europe que ce Prince n'avoit point passé cette riviere , & qu'il n'avoit pû la passer après le combat. Quant à M^r le Maréchal de Villars , vous venez de voir tout ce qu'il a tenté , dans le temps que Monsieur le Prince de Bade n'avoit guère plus de troupes que luy ; mais enfin ce Prince ayant reçu des renforts de trois ou quatre costez , & les troupes qui marchaient en Flandre , l'ayant rejoint : comme il

est de la prudence de ceder à la force , il s'est trouvé obligé de faire une manœuvre toute autre que celle qu'il avoit fait jusque-là. Vous la trouverez dans la Lettre suivante.

Du 20. Septembre.

La nuit du 14. au 15. l'Armée du Roy décampa de Bischweiler , & vint camper près de l'Iste de Rupersan , à demie-lieuë de Strasbourg ; c'est comme si elle estoit sous le canon de la Ville. Mr le Maréchal, avant que de partir, fit jetter dans Haguenau trois mille hommes commandez par Mr de Pery , Maréchal de Camp , & deux Brigadiers , avec des muni-

Hh ij

364 MERCURE

tions & dix pieces de canon , dont trois de fonte. Par cette retraite , l'on découvre le Fort-Louis , Haguenau , Drusenheim , & Saverne.

Mr le General Tungen estant entré le 15. au soir dans le Camp de Bischvœiller , l'avantgarde des Imperiaux s'est avancée jusques à Brumpt. Le Quartier General de l'Armée du Roy estoit le 16. à Lamberthaim , avec apparence que l'on se porteroit derriere le Canal de Molsheim.

Il faut vous dire l'état du Fort-Louis , & ce que l'on en écrit du 13. de ce mois ; il y avoit six ba-

tailons, & Mr le Maréchal y a encore jetté depuis, en se retirant le second Bataillon de Provence; avec un Convoy de viures. Le Gouverneur en a fait sortir toutes les bouches inutiles.

Depuis ce temps-là le Prince de Bade a envoyé demander à Francfort du gros canon & des provisions pour quelque entreprise. Les ennemis tenterent le 21. d'emporter l'épée à la main le Fort de Drusenheim; mais ils furent repoussez avec perte de 400 hommes, ce qui les obligea de se retirer. Ils l'attaquent presentement dans les formes, parce que ce Poste leur est nécessaire pour faire le Siege du Fort-Louis; mais comme il est situé

H h iij

366 MERCURE

dans un marais , on croit qu'ils y perdront auparavant bien du monde.

Un de nos Partis en a rencontré un des Ennemis , à qui il a tué deux cens hommes ; & on leur prend tous les jours beaucoup de chevaux.

Le Lundy 14. de ce mois , les Prestres de l'Oratoire firent l'ouverture de leur Assemblée , dans leur maison de S. Honoré , par une grande Messe du S. Esprit , qui fut célébrée par le Reverend Pere de la Tour , leur General ; après laquelle il fit un discours de piété aux Députez , dans la Salle où se tenoit l'Assemblée. Ensuite dequoy on examina les procurations des Députez ; & s'estant trouvées en bonne for-

me, dans la Séance suivante on proceda à l'élection des Officiers generaux. Les Peres Morret, la Moni, & Patournay furent élus Assistans du Reverend Pere General; les Peres de la Place, Seillones, & de la Nouë furent élus Visiteurs; le Pere Fouquet Procureur General de la Congregation, & le Pere Bahier Secretaire.

Le Mécredy suivant, 16. du même mois, on termina l'Assemblée, selon la coutume par une grande Messe des Morts, qui fut pareillement celebrée par le Reverend Pere General.

J'ay beaucoup de choses à vous dire de Mr le Marquis de Jamaica Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique, pour faire

368. MERCURE

des complimens de condoléance au Roy sur la mort de Monseigneur le Duc de Bretagne ; mais ce Marquis n'ayant pas encore eu toutes les audiences de congé de la famille Royale , j'ay crû devoir remettre cet Article au mois prochain , afin de le rendre plus complet , & de vous parler en même temps de son arrivée , de son séjour & de son départ.

L'Enigme du mois passé estoit encore l'*Oignon* ; mais quoi qu'elle ait esté dévinée par plusieurs personnes , il s'en est peu trouvé qui ayent osé en envoyer le mot , persuadez qu'ils se trompoient , parce que ce n'estoit pas l'usage de donner deux fois de suite une Enigme sur le même

sujet. De maniere que j'ai réussi, en leur causant l'agreable embarras que je m'estois proposé. Elle a esté expliquée dans les vers suivans, par Mr Thouroude, Peintre.

*Les Peuples qu'autrefois gouver-
noit Pharaon,
Auroient eu de l'encens de reste,
Si leur aveuglement, aussi grand
que funeste,
Au nombre de leurs Dieux n'eust
aussi mis l'Oignon.*

Les autres qui en ont envoyé le mot, sont, le Gascon de la Sorbonne; l'Amant Peintre, de la rue Guisarde: le Censeur, & le petit Esclave du cœur partagé, de la mesme rue Guisarde.

270 MERCURE

Fauxbourg S. Germain.

Je vous envoie une Enigme nouvelle.

ENIGME.

*Je m'attache sans cesse à ce qui
me détruit ;*

Et j'ay lieu de craindre la nuit.

*La grandeur fait durer ma vie ,
Sans qu'à mon sort on porte envie.*

*On me connoist tres-peu chez les pe-
tites gens ;*

*Mais on me reçoit bien dans les
maisons des Grands.*

*En certains temps sans moy, l'on n'y
pourroit rien faire ;*

*Je rassemble chez eux , les jeux &
les plaisirs.*

*Quoique pour contenter leurs plus
pressans desirs ,*

*On craigne mon ministère ,
J'assiste cependant à bien plus d'une
affaire.*

AIR NOUVEAU.

*Si vous tenez l'Hiver vos passions
secrettes ,
Vous les publiez au Printems ;
Hélas ! petits Oiseaux , quand
vous estes contens ,
Vos ardeurs ne sont plus dis-
crettes.
Pour moy , dans l'empire
amoureux ,
Je me plains du destin à mes desirs
contraire ;
Mais si j'étois heureux ,
Je sçaurois bien m'en taire.*

Le Roy & Madame la Du-

372 MERCURE

chesse de Bourgogne partirent
 le 22. de ce mois de Versailles
 pour aller coucher à la deli-
 cieuse maison de Sceaux, séjour
 des ris & des jeux & des plaisirs
 de bon goust. Sa Majesté y prit
 le divertissement de la prome-
 nade, & des eaux qui sont ad-
 mirables dans ce lieu, & ne vou-
 lut point qu'on luy en donnast
 d'autres. Mr de Malezieu y tint
 une table magnifique pour tou-
 tes les personnes de distinction
 de la suite de Sa Majesté, & de
 Madame la Duchesse de Bour-
 gogne. Le lendemain 23. le Roy
 partit de Sceaux pour aller
 coucher à Fontainebleau, où
 Monseigneur le Dauphin estoit
 allé quelques jours auparavant,
 avec Monseigneur le Duc de
 Berry

Berry & Madame la Princesse de Conti , & où Monseigneur le Duc de Bourgogne s'étoit aussi rendu. Toute la famille Royale y est en bonne santé, & y prend souvent les plaisirs de diverses Chasses , de la Comédie , du Jeu & de la Musique.

Je vous ay déjà dit ce qui avoit déterminé les Alliez , après six semaines de deliberations , ou plustost de contestations , de faire une descente en Catalogne plustost qu'en Italie , selon leur premier projet. Comme cette descente étoit fondée sur les assurances positives que le Prince d'Armstadt avoit données , qu'aussi tost que l'Archiduc auroit débarqué en Catalogne , toute la Noblesse & le Peuple

Septembre 1705.

Li

374 MERCURE

ple se souleveroient , & que la Ville de Barcelonne ouvreroit ses portes, & le recevroit comme son Souverain; on fut fort surpris de ne point voir venir de Députés de la Ville & de la Noblesse, aussi-tôt que la Flote eut paru , & d'apprendre que quelques Payfans seulement s'apprêtoient à joindre l'Archiduc. Mais le Prince d'Armstadt n'oublia rien pour persuader ce Prince & les Generaux, qu'il y auroit du risque pour ceux qui paroistroient avant le débarquement , & que comme le secret seul faisoit réussir les affaires importantes , il étoit de la politique qu'on le gardast jusqu'au moment de l'exécution ; & qu'ainsi les conjurez dont il avoit fait voir plus

seurs. Listes ne devoient rien faire qui découvrist leur secret, puisque cette découverte empêcheroit le succès d'une si grande entreprise, & si bien concertée. On se rendit à ses raisons, & l'on débarqua; cependant, au lieu de rien voir, après ce débarquement de tout ce que le Prince d'Armstadt avoit promis, on ne cessa point d'avoir de moment en moment des nouvelles entièrement contraires. Tantost on apprenoit que le Clergé faisoit donner des assurances au Viceroy, d'une éternelle fidélité, & qu'il excitoit la Noblesse & le Peuple à faire de même; & tantost que la Noblesse, après avoir aussi renouvelé les sermens, se préparoit à une vigoureuse résistance.

Ii ij

376 MERCURE

& que Barcelonne estoit en état de se bien défendre. Le Prince d'Armstadt se donnoit de grands mouvemens pendant ce temps-là, & envoyoit de tous costez aux miserables, qui avoient esté gagez par de l'argent, des ordres de le venir joindre ; mais ceux qui venoient étoient en petit nombre, & plusieurs étoient arrestez par des Sujets fidèles à Philippe V. Pendant que ces choses se passoient, & que les Troupes avançaient lentement vers Barcelonne, les Generaux estant encore incertains de ce qu'ils feroient, & de ce qu'ils pourroient faire, on prit soin de répandre dans toute l'Europe leurs grands progres devant cette Place ; & les nouvelles im-

primées en Hollande, dirent toutes que la tranchée avoit été ouverte le 30. d'Août: Cependant il est constant, & l'on apprit icy avec certitude, qu'elle n'estoit pas ouverte le 7. de ce mois. Les nouvelles imprimées continuant de faire faire à leurs Troupes des progrès imaginaires, dirent enfin que la Ville s'estoit rendue. Les nouvelles manuscrites qui se débitent icy, publierent beaucoup de Fables à nostre avantage, en citant des Lettres de Catalogne sans date, arrivées à Montpelier. Enfin il arriva Vendredi 25. de ce mois, à onze heures du soir, un Courrier de Gironne, qui rapporta que les Alliez ayant dit au Prince d'Armstadt, que tant qu'il ne paroistroit pas à la teste des Troupes qui attaqueroient, pour se faire voir à ceux de son parti, les affaires n'avanceroient pas, & qu'ils se rembarqueroient; de sorte qu'il se trouva obligé de tenter quelque entreprise en personne: Et comme le Viceroy avoit fait faire quelques Fortifications nouvelles, au bas du Mont-

378 MERCURE

joüy, il crût que ces Fortifications estant nouvelles & éloignées, elles seroient & plus faciles à détruire, & plus difficilement secouruës; de maniere qu'il resolut d'attaquer cet endroit. Mais comme le Fort Mont-joüy a quatre Bastions, & qu'il falloit aller à ces Retranchemens en montant toujours, & en se decouvrant aux Bastions de la Ville, de sorte qu'il en falloit essuyer le feu, aussi-bien que celuy des Bastions du Mont-joüy, il perdit huit cens hommes à cette attaque, où il fut tué luy-même; mais les Troupes Espagnoles qui défendoient ces Retranchemens, se voyant sur le point d'estre accablées par le nombre, se retirerent dans le Fort de Mont-joüy, après avoir fait des actions de la plus haute valeur. Quoyque les Ennemis soient demeurez maistres de ces Retranchemens, ils ne sont pas beaucoup avancez, & selon la situation du terrain, ils ne sçauroient faire un pas sans perdre beaucoup de monde; puisque pour aller de ces nouveaux Ouvrages aux anciens, il faut

passer sur le Roc, & essuyer le feu d'un souterrain crenelé, sur lequel sont des batteries, n'y ayant aucune terre dont on puisse se couvrir.

Vous jugez bien que la perte du Prince d'Armstadt, qui avoit tout le secret de la Conjuratïon, doit déconcerter toutes les intelligences des Alliez. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1705.

A V I S.

Le Mercure du mois prochain se débitera le 6. Novembre, à cause des Fêtes.

T A B L E.

P rélude , contenant le détail de tout ce qui s'est passé le jour de la Feste de S. Louis à l'Acade- mie Françoisse , à celle des Scien- ces & à celle des Medailles & Inscriptions ,	page 5
Livre intitulé , Seconda Lettera del Signor Michel Agnolo de la Chauffe , &c.	37
Ce qui s'est passé à Naples le jour de la naissance du Roy d'Espagne ,	40
Oraison funebre de Mr le Marquis de Beuvron, prononcée à Rouen ,	44
Voyage fait par Mr Dampier aux terres Australes , à la nouvelle Hollande , &c.	48
Edition nouvelle du Livre de Mr Poiret , de l'Education des enfans ,	49
Geometrie de Mr Descarte, &c. nouvelle edition ,	50

T A B L E.

<i>Plan Historique de l'Eglise de S. Denis,</i>	57
<i>Dons faits par Sa Majesté Catholique,</i>	60
<i>Mariage de Mr le Duc d'Infantado,</i>	69
<i>Usages de la Cour d'Espagne,</i>	71
<i>Mariages Etrangers,</i>	73
<i>Mr le Cardinal Tanara est continué dans la Legation d'Urbain,</i>	80
<i>Premier Article des morts,</i>	84
<i>Service fait à Rome pour l'Empereur défunt, avec un extrait de son Oraison funebre.</i>	126
<i>Articles d'Erudition,</i>	130
<i>Panegyrique de S. Augustin, prononcé par Mr l'Evesque de Senés,</i>	148
<i>Autre Panegyrique du même Saint, prononcé par Mr l'Abbé de Dromenil,</i>	152
<i>Lettre de Munich touchant l'état des</i>	

TABLE.

<i>affaires presentes ,</i>	156
<i>Raisonnemens faits à l'occasion de cette Lettre ,</i>	170
<i>Article curieux , contenant tout le détail de l'incendie arrivé au- près de l'Eglise nommée le petit S. Antoine ,</i>	181
<i>Discours fait au Roy par Mr de Graville ,</i>	196
<i>Second Article de morts ,</i>	205
<i>Intendance donnée & changemens faits dans les autres Intendan- ces ,</i>	218
<i>Benéfices donnez par le Roy & par Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans ,</i>	232
<i>Enregistrement fait au Parlement de la Constitution du Pape sur les affaires du Jansenisme ,</i>	237
<i>Audience donnée par le Roy à M s de la Faculté de Theologie sur</i>	

TABLE.

<i>L'enregistrement, &c.</i>	252
<i>Harangue faite au Roy par Mr l'Archevesque d'Alby, en prenant congé du Roy au nom du Clergé de France,</i>	255
<i>Plan de Turin & de ses environs,</i>	269
<i>Le veritable Itineraire qui con- duit au séjour des Bienheu- reux, ou Paraphrase, &c.</i>	270
<i>Troisième Article de morts,</i>	271
<i>Service fait pour Me la Comtesse de Grignan,</i>	291
<i>Faute réparée,</i>	293
<i>Mariages,</i>	294
<i>Lettre de Monsieur le Duc de Savoie à la Reine d'Angleterre,</i>	301
<i>Article curieux, qui fait connoître que les Alliez ont faussement pu- blié que la bataille de Cassano a esté gagnée par Mr le Prince Eu- gene,</i>	308

T A B L E.

<i>Motifs qui ont fait changer aux Al-</i> <i>liez le dessein d'aller en Italie ,</i> <i>en celui d'aller en Catalogne ,</i>	335
<i>Nouvelles de Catalogne ,</i>	341
<i>Nouvelles des Armées de Flandre ,</i>	346
<i>Nouvelles d'Allemagne ,</i>	352
<i>Assemblée tenuë aux P P. de l'Ora-</i> <i>toire pour l'élection de quelques</i> <i>nouveaux Officiers ,</i>	366
<i>Article concernant Mr le Marquis de</i> <i>Jamaïca ,</i>	367
<i>Article des Enigmes ,</i>	368
<i>Voyage du Roy à Fontainebleau ,</i>	371
<i>Dernieres nouvelles de Catalogne ;</i>	373

L'Air , Ocean de bonté , &c. 204.
L'Air , Si vous tenez l'hyuer , 371.

of the count

